

Faculté de philosophie, arts et lettres

Conscience, connaissances et compétences parémiologiques chez les jeunes de 12 à 32 ans : une enquête sur les proverbes

Auteure : Coline Verschaetse
Promoteur : Cédric Fairon
Année académique 2024-2025
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie

Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres, UCLouvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPTversion-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

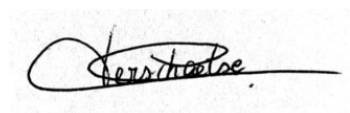
Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : Verschaetse Coline

Date : 05/08/2025

Signature de l'étudiant·e :



Université catholique de Louvain
Faculté de philosophie, arts et lettres

**Conscience, connaissances et
compétences parémiologiques chez
les jeunes de 12 à 32 ans : une
enquête sur les proverbes**

Auteure : Coline Verschaetse

Promoteur : Cédrick Fairon

Année académique : 2024-2025

Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie

Remerciements

Je tiens tout d’abord à remercier chaleureusement mon promoteur de mémoire, Cédrick Fairon, pour sa disponibilité, ses conseils et ses remarques pertinentes tout au long de l’élaboration de ce travail. Son accompagnement m’a permis d’effacer mes zones d’incertitudes et m’a fourni l’aide nécessaire pour mener à bien ce projet.

Un tout grand merci également à toutes les personnes qui ont contribué à la diffusion du questionnaire de mon enquête, que ce soit en le partageant sur les réseaux sociaux, en distribuant des codes QR ou en en parlant autour d’elles. Votre mobilisation m’a fait chaud au cœur.

Je ne peux évidemment pas omettre de remercier infiniment toutes les personnes qui ont participé à cette enquête en prenant quelques minutes de leur précieux temps pour me permettre d’avoir de la matière à exploiter. Ce mémoire ne serait évidemment rien sans votre engagement.

Un merci tout particulier à mes très chers relecteurs – ma grand-mère, Jacqueline Georges, et mon beau-père, Norman Derbeque – pour leur temps et leur œil aguerri, ainsi qu’à Isabel Beaucarne pour la traduction de mon résumé de mémoire en anglais. Merci également à ma famille – Ingrid Turf, Vincent Verschaetse, Corentin Verschaetse – à mon copain – Aurélien Derbeque – et à mes amies – Clémentine Assoignons et Danaé Dutilleux – pour leur soutien sans pareil tout au long de la conception de ce mémoire, du début des recherches, au point final de la rédaction. Vous m’avez aidée à ne pas baisser les bras et m’avez redonné confiance en moi quand c’était nécessaire.

Enfin, je voudrais remercier toute personne qui, de près ou de loin, a rendu ce mémoire possible. Grâce à vous, j’ai pu franchir une étape importante de mon parcours académique.

Table des matières

Introduction	1
Partie théorique : le genre proverbial.....	4
Chapitre 1 : Les origines du genre proverbial	5
1.1. Principales sources des proverbes en Europe	8
Chapitre 2 : La perception des proverbes en diachronie	9
2.1. Succès de la veine proverbiale au Moyen Âge	10
2.2. Continuités et hégémonie au XVI ^e siècle	12
2.3. Déconsidération et rejet total au XVII ^e siècle	15
2.4. Tentatives de réhabilitation aux XVIII ^e et XIX ^e siècles	18
Chapitre 3 : Études tardives du phénomène parémique	19
3.1. Facteur interne	19
3.2. Facteur externe	20
3.3. Ouverture des études au champ parémique	20
Chapitre 4 : Problèmes de terminologie	21
4.1. Énoncé sentencieux : une définition.....	24
4.2. Le proverbe face à d'autres énoncés apparentés	25
Chapitre 5 : Catégorisation du proverbe.....	30
5.1. Nature du proverbe	31
5.2. Tentatives de définition du proverbe	35
Chapitre 6 : La triple autonomie du proverbe	39
6.1. Autonomie sémantique	39
6.2. Autonomie grammaticale.....	40
6.3. Autonomie pragmatique	40
6.4. Remise en question d'une autonomie absolue.....	40
Chapitre 7 : Fonctionnement du proverbe	41
7.1. D'un point de vue syntaxique.....	41
7.2. D'un point de vue sémantique	47
7.3. D'un point de vue pragmatique	49
Chapitre 8 : Détournement proverbial.....	50
Chapitre 9 : De nouveaux proverbes ?	51
Partie empirique : Enquête auprès des jeunes de 12 à 32 ans	54
Chapitre 10 : Recul du proverbe ou changement de nature ?	54
Chapitre 11 : Vitalité actuelle des proverbes	56
11.1. Dans les conversations quotidiennes	56
11.2. Sur les réseaux sociaux.....	57

11.3. Dans la presse écrite et la littérature	60
Chapitre 12 : Choix de la méthode d'enquête, diffusion et public touché	66
Chapitre 13 : Contenu du questionnaire	67
Chapitre 14 : Résultats, données de travail et méthode d'analyse.....	75
Chapitre 15 : Analyse des données : constats, tendances et interprétations	78
15.1. Représentations liées aux proverbes chez les jeunes	78
15.2. Rapport des jeunes au genre proverbial.....	87
15.3. Connaissance et maîtrise du genre proverbial chez les jeunes	95
15.4. De nouveaux proverbes chez les jeunes ?	114
Conclusion, limites et pistes de réflexion	119
Bibliographie.....	124

Introduction

L'être humain, être de langage, a la possibilité de s'exprimer sur le monde qui l'entoure de manière diverse et variée, le langage étant un outil de communication doté d'une puissance créatrice infinie. De cette manière, il peut sans cesse nommer et renommer la réalité environnante, ajoutant des nuances, de la poésie, des précisions, tout en lui permettant également de nommer les nouvelles réalités qui s'imposent à lui. Cependant, l'être humain ne fait pas qu'innover continuellement en matière de langage, pas plus qu'en matière de pensée. En effet, évitant la recherche permanente et énergivore de nouvelles manières de dire, il s'appuie sur des formulations préconstruites qu'il s'approprie en discours, et que Schapira (1999 : 2) appelle *stéréotypes linguistiques*. Ces stéréotypes de langue véhiculent en général des stéréotypes de pensée, révélateurs de la doxa dans laquelle sont pris les membres d'une communauté donnée.

Les stéréotypes linguistiques, définis comme étant « des expressions figées, allant d'un groupe de deux ou plusieurs mots soudés ensemble à des syntagmes entiers et même à des phrases » (Schapira, 1999 : 2) sont employés tels quels en discours dans des contextes multiples et avec des objectifs d'utilisation variés. Cette classe de stéréotypes de langue regroupe des réalités linguistiques hétéroclites, dont le proverbe fait partie, à côté, par exemple, des expressions idiomatiques, locutions, dictons, formules de politesse et slogans, pour n'en citer que quelques-uns. Le proverbe est, en effet, un stéréotype de langue en ceci qu'il consiste en une phrase plus ou moins figée – nous allons le voir – connue et utilisée en discours telle quelle par le locuteur. Il s'agit de ce stéréotype linguistique particulier qui nous intéresse ici.

Le proverbe est également un énoncé parémique puisqu'il est souvent défini comme étant une formule courte, autonome et possédant une valeur didactique. Énoncé sentencieux, il véhicule une sagesse présentée comme ancestrale et issue de la collectivité. Ainsi, le genre proverbial est une réalité pluriséculaire, et, à ce titre, il a été mobilisé par une multiplicité de générations à travers les âges.

Cette ancienneté, ainsi que les représentations parfois archaïques qu'il transmet, font qu'il n'est pas rare aujourd'hui de se retrouver confronté à l'idée que le proverbe véhicule l'image d'un genre vieilli et associé aux temps passés, comme en témoigne le linguiste et lexicographe Alain Rey (1984 : IX) :

Aujourd'hui, s'il n'est pas promu objet d'étude, le proverbe est souvent dénoncé comme résidu déplaisant de traditions ridicules. Les esprits modernes dénoncent ses platitudes. On le trouve volontiers niais, réac, petit bourgeois. [...]. Il fleure la lavande sèche des armoires de campagne ; avec les robes fanées, les dentelles et les poupées de porcelaine, on l'extrait des malles d'osier du grenier de grand-mère.

Ce type de discours peut également se rencontrer dans le domaine fictionnel, et contribuer à la diffusion de cette idée d'un genre proverbial détaché de la réalité moderne :

« En avril, ne te découvre pas d'un fil », songea-t-elle.

En remarquant un garçon courir dans la rue sans plus de protection qu'un chandail à manches courtes et un jeans coupé, Maggie en conclut, avec un sourire tendre, que ces vieux proverbes étaient plutôt casse-pieds. (Drouin, 2011)

Ceci n'empêche pas d'y rencontrer de nombreux usages qui font appel à l'autorité et à la sagesse du proverbe, sans laisser transparaître l'idée d'expression surannée :

Surtout n'oublie pas de bien astiquer les boutons de ton garrick, il faut qu'ils brillent comme l'enseigne d'une bonne auberge, puis tu montres le flacon de rhum, car, comme dit le proverbe : bon sang ne saurait mentir, et avec tes cheveux de radis noir, mon garrick, les boutons astiqués comme des dollars gagnés aux dés, ils te prendront pour le cocher de l'archevêque de Dublin un jour de Grand pardon, et avec leurs idées d'Europe, ils te suivront tous jusqu'ici. (Cendrars, 1997).

Cependant, l'aspect vieillissant des proverbes, sans toutefois constituer un discours exclusif, apparaît comme une idée dominante qui s'impose dans les discours portant sur le genre proverbial. D'autres sources, plus facilement accessibles au grand public, véhiculent cette idée et participent à l'association entre, d'une part, le genre proverbial, et, d'autre part, les anciennes générations. C'est le cas, par exemple, d'un quiz en ligne qui propose de tester les connaissances des participants sur les proverbes et qui affiche le titre suivant : « Si vous avez plus de 9 à ce test sur les proverbes, vous êtes sûrement une petite mamie »¹. C'est également le cas de chroniques en ligne qui visent à raviver l'actualité de proverbes et expressions parfois jugés désuets :

¹ Rabaud, E. (2018). *Si vous avez plus de 9 à ce test sur les proverbes, vous êtes sûrement une petite mamie*. BuzzFeed. Consulté le 2 février 2025 sur <https://www.buzzfeed.com/fr/eglantinerbd/si-vous-faites-plus-de-9-a-ce-quiz-sur-les-proverbes-vous>.

Chaque semaine, cette chronique vous propose de dépoussiérer un proverbe ou une expression passés [*sic*] dans le langage courant. Censés véhiculer des bouts de sagesse ancestrale, ils sont parfois incompris ou considérés comme obsolètes, anachroniques, voire tombent dans l'oubli et sont dans tous les cas peu usités par les plus jeunes, qui pour certains les comprennent à peine².

Ce discours dominant véhiculant une image vieillissante des proverbes a-t-il un impact sur leur usage chez les jeunes d'aujourd'hui ? Ces formules sont-elles réellement délaissées et méconnues par ces nouvelles générations ? La notion même de proverbe leur reste-t-elle familière ? Peuvent-ils les reconnaître et les mobiliser correctement ? C'est ce que nous avons voulu déterminer dans ce travail au moyen d'une enquête diffusée auprès de jeunes entre 12 et 32 ans.

Ce travail se décline en deux parties. La première, plus théorique, s'intéresse aux contours du genre proverbial : elle rend compte, tout d'abord de ses origines historiques, de la considération qui lui a été accordée à travers les âges et de l'ouverture des études au champ parémiologique ; elle adopte ensuite un point de vue plus linguistique sur le sujet en s'intéressant à des questions terminologiques et aux caractéristiques linguistiques du phénomène proverbial. Dans un second temps, une partie empirique présente l'enquête proprement dite en interrogeant tout d'abord la possibilité d'un changement de nature du proverbe, en observant ensuite la vitalité actuelle des proverbes et, enfin, en dévoilant la méthodologie adoptée pour cette recherche, ainsi que les résultats obtenus. Ce travail se clôture par une conclusion générale et des pistes pour des recherches futures.

² Verrax, F. (2017). *L'âge de nos adages : toutes les chroniques*. Nonfiction. Consulté le 27 juin 2025 sur https://www.nonfiction.fr/article-8775-lage_de_nos_adages_toutes_les_chroniques.htm.

Partie théorique : le genre proverbial

Pour bien saisir les contours de notre objet d'étude, il est essentiel de s'attarder sur différents aspects théoriques du proverbe.

Avant toute chose, il est fondamental de fournir une rapide définition du genre proverbial, tout en sachant très bien que cette question définitoire est loin d'être résolue, étant donné le caractère imprécis des frontières entre les différents types d'énoncés parémiques, comme nous le verrons plus loin. En attendant le développement de cette question terminologique, nous pouvons considérer comme proverbe tout énoncé sentencieux d'origine populaire – et donc anonyme – révélant une vérité générale sur la conduite humaine et se transmettant de génération en génération. Ou encore, selon le *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*, un proverbe est une « sentence courte et imagée, d'usage commun, qui exprime une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse et auquel se réfère le locuteur »³.

En ce qui concerne le terme *proverbe*, il vient du mot latin *proverbium*, lui-même composé du préfixe *pro-* (à la place de, pour) et du nom *verbum* (mot, parole, discours). L'étymologie latine laisse entrevoir deux interprétations quant à l'essence des proverbes : la première renvoie à un énoncé qui se substitue au discours (à la place du discours), faisant ainsi écho au fait que le proverbe constitue une parole toute faite, disponible, une sorte de résumé qui permet de formuler les choses d'une manière différente. La deuxième interprétation renvoie à un énoncé dont le but est de parvenir à du discours (pour le discours, dans le but du discours) et implique donc une notion de message à déchiffrer dans le but de faire passer une idée qui puisse être comprise en discours. Le discours comme objectif éclaire l'explication étymologique que fait Kouadio à propos du terme *proverbium* : selon elle, il signifie « partisan de la parole », « favorable à la parole » (Kouadio, 2016 : 243).

³ *Trésor de la langue Française informatisé (TLFi)*. ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Consulté le 4 mars 2025 sur <http://stella.atilf.fr/> (entrée proverbe).

Chapitre 1 : Les origines du genre proverbial

Un détour historique vers les origines du genre proverbial s'impose pour en retracer l'émergence et en comprendre les premières manifestations. Depuis quand l'être humain utilise-t-il cette forme particulière d'expression ? Dans quelle région les proverbes sont-ils apparus pour la première fois ?

La question de la naissance du genre proverbial reste non résolue à l'heure actuelle puisque ses origines sont assez obscures. Le fait que ce genre soit primitivement oral est un fait notoire. Par conséquent, il est impossible de déterminer précisément la période à laquelle l'être humain s'est mis à intégrer dans son discours des formulations sentencieuses telles que le proverbe. En effet, le genre proverbial est un genre multiséculaire et, en l'absence de sources orales pour des périodes si lointaines, il est impossible de dater précisément ses origines. Jean-Charles-François Tuet, prêtre et professeur au collège de Sens, en est bien conscient lorsqu'il publie un ouvrage portant notamment sur la recherche de l'origine de certains proverbes en 1789⁴ :

Les Proverbes sont mon objet principal. J'ai tâché de n'en admettre que de piquans [*sic*], soit par eux-mêmes, soit par les choses qu'ils donnoient occasion de dire. Mon premier but étoit de les faire suivre de leur origine : mais je reconnus bientôt l'impossibilité de pénétrer jusqu'au berceau de chacun d'eux ; la plupart se perdant dans la nuit des tems [*sic*] les plus reculés, ou sortant d'une source obscure vers laquelle il n'y a plus de route frayée.

Dans certaines parties du monde, comme en Côte d'Ivoire par exemple, les proverbes ont une origine divine. Ils seraient l'œuvre du Créateur qui insufflerait ainsi aux fidèles la sagesse, idéal de vie dont ils doivent faire leur ligne de conduite. La chose n'est pas très différente au Proche-Orient puisque la Bible, dont l'Ancien Testament contient le *Livre des Proverbes*, fait également des proverbes une création divine. En effet, le *Livre des Proverbes* est communément attribué au roi Salomon, roi d'Israël du X^e siècle av. J.-C., qui aurait reçu de Dieu lui-même une immense sagesse qu'il devait alors transmettre à son peuple, faisant ainsi

⁴ Tuet, J.-C.-F. (1789). *Matinées sénonoises ou Proverbes françois, suivis de leur origine ; de leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes, de l'emploi qu'on en a fait en poésie et en prose ; de quelques traits d'histoire, mots saillans, et usages anciens dont on recherche aussi l'origine, etc. etc.*, pp.1-2. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5657384q/f6.item>.

des proverbes un élément essentiel dans l'apprentissage des valeurs morales (Kouadio, 2016 : 234-243).

En ce qui concerne les origines écrites des proverbes, elles se situent aux alentours du XII^e siècle dans le paysage linguistique français puisque c'est à cette période que le mot *proverbe* apparaît pour la première fois dans des textes français. Pour ce qui est du Proche-Orient, Louis Segond, théologien et traducteur de la Bible en français au XIX^e siècle, estime que la version la plus ancienne du *Livre des Proverbes* date du règne du roi de Juda, Ezéchias, un peu avant 700 av. J.-C (Segond, cité dans Kouadio, 2016 : 243). Notons que l'on retrouve des proverbes à l'écrit dans diverses civilisations du Proche-Orient : des études menées sur les civilisations nord-cananéenne, égyptienne, mésopotamienne et hittite confirment la présence de proverbes écrits dans la première moitié du premier millénaire av. J.-C (Kouadio, 2016 : 243). Bien plus, il n'est pas déraisonnable d'affirmer que l'apparition des proverbes à l'écrit pourrait même coïncider avec la période de l'invention de l'écriture puisqu'on retrouve des listes de proverbes chez les Akkadiens, les Suméro-Akkadiens et les Égyptiens (Leguy, 2008 : 59). Une étude menée par Alster dans les années 60 confirme une telle ancienneté des proverbes à l'écrit. Plusieurs tablettes d'argile ont été découvertes en Iraq actuel et présentent des textes en sumérien, une des plus anciennes langues connues. Plusieurs types de documents écrits en caractères cunéiformes y ont été retrouvés et, parmi eux, des listes de proverbes. Certaines de ces tablettes ont été datées de l'an 1900 av. J.-C., d'autres de l'an 2600 av. J.-C, rapprochant donc ces documents des premières sources écrites de l'humanité (Alster, cité dans Villers, 2015 : 384). Des proverbes bilingues sumériens/babyloniens copiés sur ces listes de proverbes sumériens ont également été retrouvés, montrant ainsi l'importance de la transmission de cette forme de sagesse particulière et la percée de ce genre proverbial au-delà d'une seule communauté langagière (Lambert, 1960 : 223). Par la suite, au fur et à mesure des siècles, les proverbes ont continué à être traduits et inventés, en arabe, en grec, en latin, en anglais, etc. à tel point que le genre proverbial constitue, depuis l'Antiquité, et encore aujourd'hui, une réalité internationale et véritablement plurilinguistique.

On l'aura compris, l'origine des proverbes à l'échelle de l'humanité, tant à l'oral qu'à l'écrit, n'est pas seulement pluriséculaire, mais plurimillénaire. En ce qui concerne le proverbe en français – objet d'étude qui nous intéresse ici – il est donc plus récent, mais reste néanmoins ancestral à l'échelle d'une génération humaine.

Il ne suffit pas de s'interroger sur la période à laquelle sont nés les proverbes. Il est également pertinent de se demander quel est leur contexte d'apparition. Hildebrandt reprend 3 théories de l'émergence du genre proverbial (Hildebrandt, 2005 : 27-30). La première théorie soutient que les proverbes sont apparus dans un contexte didactique à l'école. Le but était de transmettre aux jeunes élèves l'expérience des adultes sous la forme de préceptes à garder en mémoire pour conserver une bonne ligne de conduite tout au long de leur vie. La seconde théorie trouve l'origine des proverbes dans le contexte de familles ou de clans. Elle défend la thèse selon laquelle les proverbes seraient apparus dans l'intimité de l'entourage familial ou clanique avant de s'exporter au-delà. Cette théorie se voit étayée par la prégnance des adresses telles que *père*, *mère* ou *fils* dans bon nombre d'énoncés du Livre des Proverbes, comme dans « Écoute, mon fils, l'instruction de ton père, ne méprise pas l'enseignement de ta mère ; c'est une couronne de grâce pour ta tête, des colliers pour ton cou » (Proverbes 1 : 8-9, Bible de Jérusalem). Enfin, la troisième théorie, relie les proverbes plutôt à la cour royale et au contexte scribal qui lui est associé. Cette théorie se base notamment sur des éléments concordants aussi bien en Égypte qu'en Mésopotamie, et sur le fait que la Bible établit un lien entre le *Livre des Proverbes*, le roi Salomon et la cour d'Ézéchias, qui a joué un rôle de transcription du texte : « Voici encore des proverbes de Salomon, que transcrivirent les gens d'Ézéchias, roi de Juda » (Proverbes 25 : 1). Cependant, il était fréquent à l'époque d'attribuer une œuvre à un roi ou un prince pour augmenter la valeur de cette œuvre, ou bien, il pouvait également s'agir d'un signe de respect envers ce dernier. Dès lors, rien ne garantit la véracité de cette théorie et on ne peut exclure l'idée d'une émergence orale des proverbes antérieure à son apparition dans les contextes royaux et sribaux. Aucune de ces trois théories n'a été complètement validée au détriment des deux autres. Dès lors, Hildebrandt (2005 : 27-30) n'écarte donc pas l'idée que la vérité concernant le contexte d'apparition du genre proverbial se situe à l'intersection de ces trois théories.

En ce qui concerne le contexte d'apparition du genre proverbial à l'écrit dans un contexte davantage occidental, une théorie intéressante est à trouver chez Ieraci Bio (1984 : 85). Cette chercheuse en littérature grecque centre sa recherche sur la haute et la basse antiquité dans le monde gréco-romain et a recours à l'étymologie grecque du terme *parémie* pour dévoiler un contexte d'apparition probable du genre proverbial autour de l'Attique. En grec, *parémie* se dit *παροιμία* (*paroímia*) et renverrait à *παρὰ τοὺς οἴμους*, signifiant « le long des routes ». Cette étymologique renvoie donc au fait que certains proverbes étaient gravés le long des routes et

chemins de pèlerinage afin que chaque voyageur puisse se nourrir de bonnes paroles, comme l'affirme notamment le grammairien grec du II^e siècle, Diogénien.

1.1. Principales sources des proverbes en Europe

Il n'est jamais évident de connaître la source précise de chaque proverbe étant donné, premièrement, qu'il s'agit d'une longue tradition orale – l'écriture venant dans un second temps – et, deuxièmement, que bon nombre d'entre eux circulent à travers différents espaces géographiques, réalités linguistiques et périodes historiques. Celui qui désire retracer l'origine d'un proverbe risque de se perdre – ou, du moins, de se débattre – dans les méandres des emprunts, des adaptations, des innovations et des évolutions de cette forme proverbiale au fur et à mesure des époques. Cependant, pour certains proverbes présents dans différentes langues, il est possible de trouver une source écrite commune à partir de laquelle ces proverbes se sont diffusés dans plusieurs langues européennes au fur et à mesure des traductions de l'œuvre en question. Bien entendu, étant donné l'impossibilité de déterminer la source orale de ces différents proverbes, rien ne contredit le fait qu'ils ne viennent pas, pour certains, d'autres sources écrites antérieures avant d'être compilés dans ces œuvres que l'on considère aujourd'hui comme les principales sources des proverbes en Europe.

Selon Villers (2015 : 385) – qui se base sur Mieder, Paczolay et Taylor – il existe trois sources principales des proverbes en Europe connues à ce jour. L'une d'entre elles est le recueil *Adages* compilé par l'humaniste et théologien néerlandais Erasme de Rotterdam au XVI^e siècle. Il contient des proverbes grecs et latins, et il a été traduit en plusieurs langues, dont le français et l'anglais, notamment. On y trouve donc des proverbes latins et grecs qui ont donné les proverbes français que l'on connaît de nos jours, tels que, par exemple, *Pierre qui roule n'amasse pas mousse*, du latin *Musco lapis volutus haud obducitur*⁵. Une deuxième source principale des proverbes en Europe est la Bible, dont le *Livre des Proverbes* contient – à l'origine – des proverbes grecs, hébreux et latins. La Bible a ensuite été traduite, au moins en partie, dans 1800 langues différentes, dont le français. Parmi les énoncés sentencieux que l'on peut y trouver, figurent – bien que pas sous la forme canonique contemporaine – des proverbes bien connus, comme c'est le cas par exemple de *Bien mal acquis ne profite jamais*, que l'on retrouve sous la forme « Trésors mal acquis ne profitent pas, mais la justice délivre de la

⁵ Erasme. (1508). *Erasmi Roterodami Adagiorum Chiliades Tres, Ac Centuriae Fere Totidem*, p.210. https://www.e-rara.ch/bau_1/content/zoom/12666779.

mort » (Proverbes 10 : 2). En outre, les proverbes ne sont pas cantonnés qu'au *Livre des Proverbes*, ils parsèment également le reste de la Bible, comme c'est le cas d'*Œil pour œil, dent pour dent* (Matthieu 5 : 38 ; Exode 21 : 24) ou *Qui sème le vent récolte la tempête*, que l'on retrouve sous la forme « Puisqu'ils sèment le vent, ils moissonneront la tempête » (Osée 8 : 7). Enfin, une dernière source des proverbes en Europe, plus ancienne encore, peut être trouvée dans les fables antiques d'Esopé datant des VI^e et VII^e siècles av. J.-C., dont le premier recueil, les *Fables d'Esopé*, a été constitué au IV^e siècle av. J.-C et est souvent attribué à l'orateur et écrivain Démétrios de Phalère (Biscéré, 2009 : 11). Les fables d'Esopé, bien qu'elles ne contiennent pas de proverbes à proprement parler, ont bel et bien eu un rôle dans la conception de certaines formules proverbiales, car elles délivrent une morale qui a servi de base au développement de proverbes que l'on connaît encore aujourd'hui. À titre d'exemple, le proverbe *Une hirondelle ne fait pas le printemps* serait issu de la fable intitulée *Le Jeune prodigue et l'Hirondelle* (Taylor, 1962 : 29) dont voici le texte traduit du grec par Émile Chambry⁶ :

Un jeune prodigue, ayant mangé son patrimoine, ne possédait plus qu'un manteau. Il aperçut une hirondelle qui avait devancé la saison. Croyant le printemps venu, et qu'il n'avait plus besoin de manteau, il s'en alla le vendre aussi. Mais le mauvais temps étant survenu ensuite et l'atmosphère étant devenue très froide, il vit, en se promenant, l'hirondelle morte de froid. « Malheureuse, dit-il, tu nous as perdus, toi et moi du même coup. »

Cette fable montre que tout ce qu'on fait à contretemps est hasardeux.

Chapitre 2 : La perception des proverbes en diachronie

Aujourd'hui encore, le proverbe est, dans le monde francophone, intrinsèquement marqué par une ambivalence dans la considération qui lui est apportée. D'un côté, il est associé au folklore, aux traditions populaires, et par là même à un manque de sérieux et à la diffusion de stéréotypes péjoratifs, mais d'un autre côté, il est marqué par un profond désir de collection et de conservation, ce qui démontre une certaine appréhension face à l'éventuelle disparition de

⁶ Chambry, É. (Trad.). (1927). *Fables d'Esopé*. Paris : Les Belles Lettres, p.110.
https://archive.org/details/EsopéFablesEmileChambry/esope_-_Fables_-_%C3%89mile_Chambry/page/n269/mode/2up.

cet objet linguistique (Visetti & Cadiot, 2006: 20). Cette ambivalence actuelle témoigne et résulte en réalité des différents regards portés sur le genre proverbial au travers de son histoire.

Le proverbe, genre sentencieux extrêmement répandu et apprécié au Moyen Âge, et dont le succès déborde sur le siècle de la Renaissance française, a connu en France un renversement de statut dès la fin du XVI^e siècle. Du plus grand des prestiges à la faute de gout ultime, le proverbe, comme toute forme d'expression orale héritée du Moyen Âge, n'a pas échappé au rejet des traditions populaires caractéristiques de l'entrée dans le règne de la purification de la langue au XVII^e siècle. Il est essentiel de préciser que ce changement dans la considération des proverbes dont nous traitons ci-dessous est particulier à la France et ne concerne pas l'ensemble du genre proverbial en Europe qui, à titre d'exemple, a toujours été mal vu en Espagne, selon Buridant (cité dans Anscombre, 2012 : 25).

2.1. Succès de la veine proverbiale au Moyen Âge

Au Moyen Âge, les formes sentencieuses, quelles qu'elles soient, jouissent d'un prestige maximal. Elles font partie de la culture savante et servent à la construction morale de tout érudit, offrant ainsi une ligne de conduite à suivre pour évoluer dans la sagesse tout au long de la vie. Elles ont donc un rôle didactique et intellectuel important et se retrouvent à cet effet dans bon nombre d'œuvres littéraires de tous genres (poétiques, savants, courtois, romanesques, etc.) (Visetti & Cadiot, 2006 : 21-22). Les distinctions entre proverbes, sentences, dits, etc. sont floues, voire inexistantes à cette époque. Différents genres sentencieux sont nommés par plusieurs termes tels que *proverbe*, *respit* ou *reprovier*. Au Moyen Âge, ce genre de réflexions terminologiques n'est pas à l'ordre du jour ; l'important est l'argument d'autorité que constituent ces formes d'expression et la sagesse qu'elles transmettent, en lien, notamment, avec les auteurs de l'Antiquité et les récits bibliques qui restent encore des modèles à suivre. Ce n'est qu'à partir du XIV^e siècle, en moyen français, que l'on voit naturellement apparaître un cantonnement du mot *proverbe* au genre sentencieux que l'on considère comme tel aujourd'hui (Maloux, 1960 : 8). Le proverbe joue un rôle essentiel dans la société de l'époque, avant tout chez une élite, et se retrouve fréquemment à l'écrit à la fin des emblèmes et *exempla*, qu'il conclut et résume. Le proverbe revêt alors que ce que Zumthor appelle la fonction *d'épiphonème* parce qu'il permet de conclure par une vérité incontestable une strophe versifiée, et ce, « dans la ligne de la pratique, fréquente chez les poètes de langue latine depuis le haut Moyen Âge, des "*versum cum auctoritate*" dont chaque strophe se termine (parfois commence)

par un vers emprunté à un auteur antique » (Zumthor, cité par Visetti & Cadiot, 2006 : 23). Les proverbes au Moyen Âge sont également très présents dans les jeux-partis, formes poétiques chantées par les trouvères et troubadours qui délivrent un exemple d'amour courtois. Le proverbe, de par son aspect didactique et exemplaire, se prête bien à ce genre d'expression (Buridant, cité par Visetti & Cadiot, 2006 : 23).

Le genre proverbial a tellement de succès que, dès les XI^e et XII^e siècles, les proverbes vernaculaires sont tout aussi bien considérés et employés que les proverbes issus de l'Antiquité classique et de la tradition chrétienne. En attestent des recueils contenant des proverbes issus de la tradition populaire, d'une veine davantage folklorique, à commencer par le tout premier, datant du XI^e siècle : celui d'Egbert de Liège, intitulé *Fecunda ratis* et présentant des proverbes vernaculaires rédigés en latin à côté de proverbes d'origine plus noble (Schulze-Busacker, cité dans Rodríguez Somolinos, 2012 : 231-232). Ensuite, du latin, on passe progressivement au français avec des recueils bilingues, comme le *Proverbia magistri Serlonis* de Serlon de Wilton datant du milieu du XII^e siècle (Friend, cité dans Rodríguez Somolinos, 2012 : 232). À la même période apparaît le célèbre recueil de *Proverbes au vilain* rédigé par un auteur anonyme à la cour de Philippe de Flandre. Il est composé – majoritairement en ancien français – de strophes rimées suivies d'un proverbe en prose. Il est l'exemple parfait du succès des proverbes de veine davantage populaire, car il contient des formules sentencieuses connues par le grand public. Cependant, une clarification reste à faire. Le titre du recueil ainsi que le fait que chaque strophe soit fictivement énoncée par un paysan, comme le signale la formule *Ce dit li vilains* à la suite de chaque strophe, pourraient faire penser que tous les énoncés qui y sont présents sont cantonnés à un usage paysan, loin des oreilles des personnes de statut social plus élevé. La réalité n'est pas aussi radicale. Bien qu'il ne soit pas impossible que telle ou telle formulation se retrouve effectivement dans la bouche du monde rural, il s'agit d'un recueil destiné à une élite (Ménard, 2012 : 246), l'accès à l'écrit étant à cette époque uniquement à la portée des classes sociales élevées. Ces énoncés font partie de la culture savante et servent à l'édification morale de la jeunesse dans ce milieu élitiste. C'est à ces fins que ce recueil a été composé et a circulé dans les plus hautes sphères de la société. Ces deux derniers recueils en particulier ont ouvert la voie au succès des proverbes vernaculaires en français qui deviendront l'objet d'un réel engouement entre le XIII^e et le XV^e siècle (Rodríguez Somolinos, 2012 : 233).

La place importante des proverbes dans les écoles médiévales s'est vue justifiée pour trois raisons principales. La première concerne, comme nous l'avons déjà mentionné, l'apprentissage de la morale chez les jeunes élèves. L'introduction de proverbes dans les cours

se base sur la conviction selon laquelle l'étude des bonnes mœurs qu'ils transmettent influencera les petits écoliers dans leur conduite future. La deuxième raison est que les proverbes servent également à l'enseignement de la grammaire. Leur forme versifiée permet aux jeunes élèves de mémoriser ces énoncés, et, par là-même, la règle de grammaire qu'ils illustrent. Enfin, la dernière principale raison à la présence du genre proverbial dans les écoles médiévales correspond à une visée didactique des langues puisque les proverbes constituent un support à l'enseignement du latin. La traduction de formules proverbiales du français au latin, et inversement, est une pratique très fréquente au Moyen Âge (Buridant, cité dans Rodríguez Somolinos, 2012 : 233)

Au-delà du cadre scolaire, le proverbe séduit pour son utilité dans le discours. Il donne à entendre une vérité incontestable et, à ce titre, il revêt le caractère d'argument d'autorité dont on peut se servir pour soutenir un point de vue. Le proverbe, de par son aspect irréfutable, couplé à la sagesse qu'il véhicule, sert alors d'argument de poids dans les discours de l'époque (Rodríguez Somolinos, 2012 : 234).

2.2. Continuités et hégémonie au XVI^e siècle

Le genre proverbial se porte toujours aussi bien à la sortie du Moyen Âge. Le XVI^e siècle est encore friand de formules sentencieuses et l'on remarque certaines continuités dans la perception qu'en a la société. Le rôle du proverbe dans le contexte scolaire est toujours fondamental et l'on remarque que certains pédagogues – qui sont également érudits, grammairiens ou écrivains eux-mêmes – possèdent des recueils de proverbes dans leur bibliothèque ou s'attèlent eux-mêmes à un travail de compilation. Le proverbe a véritablement une place de poids dans la société du XVI^e siècle où il fait l'objet d'une réelle réflexion sur la langue. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir chez ces compilateurs-pédagogues des recueils parémiologiques à côté de livres scolaires, grammaires, livres de conjugaison et dictionnaires. Ainsi, les proverbes sont étudiés, commentés et récités en classe, toujours dans un but de formation morale de la jeunesse. Daniel Rivière (1982 : 107) donne un exemple d'étude proverbiale dans la classe de Mathurin Cordier, théologien et professeur au collège protestant de Lausanne, puis au collège de Genève :

[II] utilisait quotidiennement des proverbes dans son enseignement, d'abord comme moyen de perfectionner les connaissances de ses collégiens en français et en latin, enfin comme moyen d'inculquer un message moral formateur. À partir d'un distique latin, le

professeur proposait une traduction française d'abord assez grossière, puis plus élégante. Un commentaire en français développait le thème et dégagait les conclusions morales essentielles. Il semble même que le cours du lendemain commençait par la récitation par cœur des proverbes et sentences étudiés la veille.

La présence de recueils parémiologiques chez les pédagogues n'est pas un cas isolé. Tout homme instruit possède certainement un recueil ou l'autre. En effet, les formules sentencieuses prennent à cette époque une importance grandissante, et cela se constate par l'augmentation radicale des publications de nouveaux recueils de proverbes en français entre les dernières années du XV^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle. Le XVI^e siècle voit également apparaître bon nombre de rééditions de recueils, comme c'est le cas des *Adages* d'Erasme. Ce n'est que vers la fin du XVI^e siècle que les auteurs cessent de recopier les recueils datant du Moyen Âge, car ils remarquent des incohérences chronologiques dans les différentes éditions et recueils qu'ils ont à leur disposition. À partir de là commencera une réflexion sur les origines des différents proverbes, menée en premier lieu par Henri Estienne, puis Etienne Pasquier (Rivière, 1982 : 96-118).

Le succès des formules proverbiales au XVI^e siècle est sensiblement dû aux mêmes raisons que celles qui ont justifié leur présence au Moyen Âge ; le proverbe est source de sagesse et, à ce titre, permet de s'instruire, de transmettre un savoir, d'argumenter, bref, de briller en société. La puissance verbale de cette forme d'expression vient de sa nature collective puisque la sagesse qu'elle transmet se veut issue de l'expérience de la communauté. C'est de cela dont Rodríguez Somolinos rend parfaitement compte (2012 : 235) :

Pendant tout le Moyen Âge donc, et jusqu'au XVI^e siècle, le proverbe permet d'argumenter, de débattre, en s'appuyant sur des vérités acquises qui relèvent du savoir d'une communauté. Appartenant à une culture orale, le proverbe est un condensé de l'expérience collective. Il regroupe un ensemble de vérités communément admises, appréciées pour leur valeur pédagogique et morale. Il est au centre du dialogue et de la vie en société.

Cette force argumentative construite par l'argument d'autorité que le proverbe constitue trouve son utilité aussi bien dans les conversations orales lors de joutes verbales que dans les productions écrites. En effet, le proverbe sert également à l'argumentation à l'écrit, généralement en fin de développement d'une idée. Ainsi, les fonctions pratiques des formules

proverbiales contribuent au succès de celles-ci, qui finissent par toucher quotidiennement pléthore d'érudits au XVI^e siècle, comme l'affirme Rivière (1982 : 103) :

Médecins, gens de cour, hommes de lettres, pédagogues, juristes, et aussi la fraction de la société urbaine assez riche et assez cultivée pour acquérir et lire les nombreux recueils sans cesse réédités, tout ce monde manifeste une curiosité à l'égard du proverbe. Au moins au XVI^e siècle, nous sommes donc en présence d'une mode du proverbe. Le proverbe séduit, intrigue, attire l'homme cultivé.

Les proverbes se retrouvent dès lors employés dans différents secteurs de la société puisque leur portée est universelle et ils sont donc applicables à une kyrielle de situations. On retrouve par exemple des formules proverbiales dans les sermons des prêtres qui désirent édifier leurs fidèles. Cela leur permettait de « frapper les esprits par des images et des références compréhensibles par tous » et de « concilier l'intérêt des paroissiens en se mettant à leur niveau culturel » (Rivière, 1982 : 107). Le domaine juridique fait également usage de proverbes, lesquels favorisent, de par leur structure formelle concise et rythmique, une mémorisation efficace de règles du droit coutumier. Les proverbes utilisés dans ce cadre sont de deux types : on y retrouve des proverbes d'usage global, qui ne sont donc pas cantonnés à un usage juridique ; et des proverbes reconnus comme étant des proverbes juridiques, qui sont des règles de droit s'inspirant de la forme proverbiale, comme la règle 34 dans les *Institutes coutumières* d'Antoine Loysel « Pauvreté n'est point vice et ne désanoblit pas »⁷. Les médecins de l'époque font également usage de proverbes dans le cadre de leur profession, et ce, notamment pour rejeter une opinion populaire à propos de cette science ou pour, au contraire, défendre une pratique médicale. Enfin, le roi lui-même ne se refuse pas à l'utilisation de l'une ou l'autre formule sentencieuse. Entouré par les lettrés de la cour baignés de ces bonnes paroles, il ne résiste pas à la mode proverbiale. En effet, à titre d'exemple, Rivière (1982 : 113-114) rapporte une anecdote du mémorialiste Pierre de L'Estoile à propos du roi Henri III⁸. Ce dernier aurait prononcé, à l'occasion de sa prise de décision quant à la mise à mort du duc de Guise, le proverbe suivant : *Homme mort ne fait plus guerre*.

⁷ Loysel, A. (1846). *Institutes coutumières* (M. Dupin & É. Laboulaye, Éd., 2 vol., vol. 1, p. 212). Paris. (Ouvrage original publié en 1607).

⁸ L'Estoile, P. de. (1943). *Journal du règne d'Henri III*, t. 1, p. 579. Paris. Détail rapporté par Lebigre, A. (1980). *La Révolution des curés*, p. 158. Paris.

2.3. Déconsidération et rejet total au XVII^e siècle

Dès la fin du XVI^e siècle, le proverbe connaît un changement de statut important. Les érudits commencent à se désintéresser de ces formules sentencieuses avant de les rejeter totalement au milieu du XVII^e siècle. La raison principale de ce retournement réside dans les conséquences de l'apparition de l'imprimerie et du développement progressif de la culture écrite à partir de la fin du XV^e siècle. Avec la mise à l'écrit de cette tradition avant tout orale, émergent des questionnements quant à la forme à fixer. Souvent, des variantes coexistent à l'oral et il faut dès lors faire un choix parmi elles lors de la rédaction des recueils. Des modifications de forme sont également souvent opérées pour des questions pratiques et esthétiques, tout comme des traductions des patois au français qui entraînent également des modifications, car la langue qu'il convient de mettre par écrit est celle des lettrés et non celle du peuple. En effet, cette langue, destinée à être pérenne dans le temps, il s'agit de l'étoffer, de l'ennobler, pour qu'elle soit digne de figurer à l'écrit. Et comme le remarque Rivière (1982 : 123), « cette volonté d'enrichir et de sublimer la culture populaire aboutit souvent à la travestir ». Ainsi, cette mise par écrit des proverbes permet une réflexion autour de cette forme particulière d'expression et ouvre un regard critique sur sa légitimité. En outre, la recherche des origines des proverbes, initialement entreprise par Estienne et Pasquier, rend compte du fait que les proverbes sont des formules historiquement datées puisqu'elles renvoient à tout un imaginaire médiéval dans lequel on retrouve abondance de thèmes, clichés et représentations associés à la tradition orale et populaire. Ce sont en réalité les mêmes manifestations populaires que l'on retrouve dans les pièces de théâtre comiques médiévales qui sont désormais considérées comme étant grossières et obscènes (Rivière, 1982 : 128). La création de l'Académie française en 1634 a également joué un rôle dans ce rejet des formules proverbiales. Avec cette institution, le contrôle sur la langue se voit renforcé. L'ambition de la haute société est de purifier la langue, de la rendre harmonieuse et de la débarrasser de tout ce qui nuit à la bienséance. La société de l'époque subit alors la pression normative de la langue et s'insurge contre la faute de goût, jetant un regard négatif sur toute forme linguistique qui ne correspond pas au « bon usage ». Le « bon usage », c'est à cette époque, le parler de l'élite, celui qui est le plus valorisé socialement et relié à la culture écrite. Dans les couches sociales inférieures circule le parler populaire, considéré comme vulgaire et associé à la culture orale traditionnelle (Visetti & Cadiot, 2006 : 24). Le développement de la culture écrite et le jugement normatif de la langue appuyé par la création de l'Académie française ont donc pour effet de créer un clivage important au XVII^e siècle entre la manière de parler de l'honnête homme, lequel s'exprime dans le respect

des règles de bienséance relayées par l'Académie française, et celle de l'homme du peuple, lequel s'exprime, selon les élites, de façon triviale et grossière. Cette distinction s'accompagne directement d'un rejet et d'une stigmatisation des formes populaires par la haute société. Les proverbes, étant associés à la culture orale populaire, n'y échappent pas.

Ce rejet des formes proverbiales n'est pas dû à leurs caractéristiques linguistiques, mais à ce qu'ils représentent socialement. À cette époque, la façon de parler des élites est un instrument de distinction sociale. Elle joue un rôle dans la constitution d'une identité sociale et permet d'affirmer son appartenance aux plus hautes strates de la société qui sont associées à l'urbanité, là où les gens du peuple, qui s'expriment différemment des élites, se trouvent en bas de l'échelle sociale et sont associés à la ruralité. Bref, la langue joue un rôle fondamental dans l'élaboration et le maintien de la stratification sociale telle qu'elle existe au XVII^e siècle. Utiliser des proverbes, c'est donc se rabaisser au parler des masses populaires, d'où la distanciation des élites par rapport à ce type d'expression. Après le XVI^e siècle, donc, « le proverbe n'est plus jugé par lui-même, mais parce qu'il symbolise une distinction sociale. C'est un phénomène social plus que linguistique » (Rodríguez Somolinos, 2012 : 243).

Bien que le rejet des proverbes chez les lettrés soit total dès le milieu du XVII^e siècle, leur dévalorisation s'est faite progressivement à partir de la fin du XVI^e siècle. Parce qu'ils cessent petit à petit d'être rattachés à la culture savante et qu'ils se retrouvent assimilés au langage populaire, certains d'entre eux – essentiellement ceux qui transmettent le ton léger et moqueur associé au comique du Moyen Âge – sont omis de manière totalement assumée chez les compilateurs. C'est ainsi que chez les protestants, les proverbes qui mettent en scène les femmes, le clergé, Dieu ou le Diable sont absents des nouveaux recueils. Ce changement de ton dans les recueils de proverbes sera plus tardif chez les catholiques, qui conservent davantage un ton joyeux et piquant. Quoi qu'il en soit, il est bel et bien manifeste que, dès la fin du XVI^e siècle, « certaines expressions qui apparaissent vulgaires et excessives créent un embarras croissant chez les collecteurs » (Rivière, 1982 : 124-125). Cet embarras grandissant à l'égard de ces formes d'expression populaires conduit même parfois à leur censure chez certains auteurs, comme c'est le cas chez Jean Nicot qui élabore en 1606 le *Thrésor de la langue françoise*... en censurant prioritairement les proverbes rattachés au monde anticlérical et comique de l'époque médiévale. « On voit bien comment les nouvelles exigences de moralité, de bienséance, de respect des choses du sacré poussent désormais les collecteurs à épurer, édulcorer leurs sources. Le comique médiéval ne fait plus rire les lettrés ; il les scandalise » (Rivière, 1982 : 125-126). Nombreux sont les hommes et femmes de lettres qui affichent

explicitement un certain mépris à l'égard des proverbes, comme c'est le cas par exemple de Mme de Sévigné dans sa *Correspondance* (citée par Rodríguez Somolinos, 2012 : 236) :

Il m'est venu voir un président, avec qui j'ai une affaire que je vais essayer de finir pour avancer autant que je le puis mon retour. Ce président avait avec lui un fils de sa femme, qui a vingt ans, et que je trouvais, sans exception, la plus agréable et la plus jolie figure que j'aie jamais vue. J'allais dire que je l'avais vu à cinq ou six ans et que j'admirais, comme M. de Montbazon, qu'on pût croître en si peu de temps. Sur cela, il sort une voix terrible de ce joli visage, qui nous plante au nez, d'un air ridicule, que mauvaise herbe croît toujours. Ma bonne, voilà qui fut fait ; je lui trouvais des cornes. S'il m'eût donné un coup de massue sur la tête, il ne m'aurait pas plus affligée. Je jurai de ne plus me fier aux physionomies : non, non, je le promets, non, je ne m'y fierai jamais.

Les définitions des proverbes se colorent également de termes peu élogieux. Celle qui servira de référence pendant au moins deux siècles est celle de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* en 1694 :

Proverbe. s. m. Espece de sentence, de maxime, exprimée en peu de mots, & devenue commune & vulgaire. *La plupart des proverbes sont figurez. Les proverbes renferment beaucoup d'instructions utiles.*

Si les proverbes sont rejetés, ils ne sont néanmoins pas complètement abandonnés et absents du monde des lettrés. En effet, ils servent désormais à représenter l'homme du peuple dans des compositions comiques ou burlesques – pièces de théâtre ou ouvrages – puisqu'on les retrouve dans la bouche de personnages populaires et un peu rustres comme les serviteurs, les domestiques, les gens de la campagne. C'est le cas dans *Femmes savantes* de Molière, où les servantes adoptent la manière de parler du peuple (Rodríguez Somolinos, 2012 : 236). Il va sans dire que cet usage des proverbes renforce le mépris dont ils font l'objet. Il paraît néanmoins essentiel de noter que l'on retrouve chez les lettrés une certaine ambivalence dans l'usage qu'ils font eux-mêmes des formules proverbiales. En effet, ils diffusent un discours qui promeut le fait d'éviter d'utiliser ce genre de formules, au risque de se faire accuser de « parler proverbe » – faute de goût ultime –, mais il n'est pas impossible qu'ils les utilisent à l'occasion, car comme le dit Lodge, « il arrive souvent que l'attitude envers la variation linguistique soit uniforme, alors que l'usage et le changement linguistique ne sont pas si homogènes » (Lodge, cité par Rodríguez Somolinos, 2012 : 242). De plus, certaines énonciations de proverbes sont acceptées

chez les lettrés si cela est fait sur le ton de la plaisanterie, du détachement, bref, s'ils ne sont pas à prendre au sérieux. Vaugelas prend le temps de le souligner dans la première édition de ses *Remarques sur la Langue françoise* en 1647⁹ (Vaugelas, cité par Rivière, 1982 : 128-129) :

Il ne faut pas croire, comme font plusieurs, que dans la conversation, et dans les Compagnies il soit permis de dire en raillant un mauvais mot, et qui ne soit pas du bon usage ; où [*sic*] si on le dit, il faut avoir un grand soin de faire connoître par le ton de la voix et par l'action, qu'on le dit pour rire ; car autrement cela feroit tort à celui qui l'aurait dit...

2.4. Tentatives de réhabilitation aux XVIII^e et XIX^e siècles

La considération apportée aux proverbes évolue peu au XVIII^e siècle, mais c'est néanmoins ce siècle qui voit apparaître quelques tentatives de réhabilitation du genre, justifiées par l'intérêt que leur procure leur lien avec Erasme et les auteurs antiques. Néanmoins, ce n'est qu'au XIX^e siècle que le genre proverbial sort de sa période noire, dans une époque dominée par le romantisme et l'essor des nationalismes (Rodríguez Somolinos, 2012 : 241). Pourtant, certaines conséquences de la modernité ont laissé des traces indélébiles sur la perception que l'on se fait des proverbes encore aujourd'hui. Parmi elles, la généralisation de l'institution en français, qui continue de diffuser en grande partie l'idée selon laquelle la bonne langue est le français et non pas les patois et parlers populaires ; la disparition progressive des modes de vie traditionnels ; et « le phénomène général de minoration, voire de répudiation des traditions, qui a accompagné jusqu'à tout récemment l'essor de la modernité » (Visetti & Cadiot, 2006 : 21). Toutes ces raisons font que le proverbe se voit sans cesse renvoyé à son caractère ancien et populaire.

⁹ Vaugelas, C. F. de. (1934). *Remarques sur la langue françoise*. (Éd. originale 1647 ; rééd. en fac-similé avec introd. par J. Streicher). Paris.

Chapitre 3 : Études tardives du phénomène parémique

Bien que le proverbe ait servi pendant de nombreux siècles à la didactique des langues, son rejet total à partir du XVII^e siècle a eu pour conséquence de l'écarter des grammaires françaises dès leur conception. Cela signifie donc que non seulement il perd son statut d'outil d'apprentissage, mais qu'en plus, il ne constitue pas lui-même un objet d'étude, n'étant pas intégré aux premiers ouvrages en français sur la réflexion de la langue. Cette absence du phénomène proverbial dans les grammaires reflète le désintérêt qu'ont ressenti les savants à son égard jusqu'à tout récemment, y compris dans les domaines spécialisés tels que la linguistique ou la philologie. Il convient de signaler que cette relégation du phénomène proverbial à une zone marginale de la langue, à une sorte de hors-langue, correspond à un désintérêt général pour l'ensemble des phénomènes parémiques (sentences, dictons, adages, etc.). Deux types de raisons peuvent être amenées pour expliquer l'étude tardive des proverbes et expressions apparentées. Le premier se base sur un facteur interne aux énoncés dont il est question ici. Le deuxième type se base sur un facteur externe (Anscombe, 2012 : 22-26).

3.1. Facteur interne

Le phénomène parémique a longtemps été écarté des études, car il ne correspondait pas aux critères linguistiques établis par l'Académie française et les tenants du « bon usage ». C'est une variante particulière de la langue qui a été érigée en modèle, celle de la haute société, et qui n'est pas celle que l'on retrouve dans les proverbes. En effet, le « bon usage » institué et promu par les élites correspond à un développement phrastique qui suit la structure suivante : *sujet – verbe (– complément)*. Cette structure permet, selon les érudits, de rendre compte d'une pensée considérée comme logique, complexe et savante. Au contraire, un discours présentant des ruptures dans cet enchainement est révélateur d'une pensée peu construite, triviale et de piètre valeur. Or, les proverbes sont des énoncés qui jouent avec ces ruptures. Nombre d'entre eux sont des phrases nominales, comme *À bon chat, bon rat* ou encore *Femme qui rit, femme au lit*. La présence d'un verbe étant une condition *sine qua non* pour la construction d'une phrase socialement acceptable, les énoncés proverbiaux ont été considérés comme anormaux, puisqu'averbaux. Ils ont donc été rapprochés des onomatopées et des interjections, et même du cri, ce qui a renforcé l'idée selon laquelle la parole proverbiale évoque une pensée primitive, proche de l'animal. De plus, les procédés paratactiques sont très fréquents dans les proverbes, comme dans *tel père, tel fils* où aucun mot de liaison n'explicite la relation syntaxique entre les

deux membres de l'énoncé. Or, la parataxe est un mode de construction également très mal vu chez les élites, qui valorisent plutôt l'hypotaxe, celle-ci étant considérée comme un mode de construction révélateur d'une pensée correctement articulée et, par conséquent, noble et digne d'intérêt. Plus convenable serait pour eux le développement suivant : *tel est le père, donc tel est le fils* (Anscombe, 2012 : 22-24). Bref, « le facteur interne – une certaine vision normative de la langue – voit le phénomène parémique comme le fait d'une oralité pauvre en procédés linguistiques, d'un parler vulgaire, et exprimant plus l'affect instinctif que la pensée logique maîtrisée » (Anscombe, 2012 : 24).

3.2. Facteur externe

L'autre raison qui explique le rejet des proverbes des réflexions sur la langue n'est que le prolongement du regard dépréciatif porté sur eux depuis le XVII^e siècle puisqu'elle concerne l'image sociale que renvoie le proverbe en tant que formule associée au peuple, considéré comme une masse peu cultivée et vulgaire. Le proverbe n'est donc pas un objet à étudier à l'époque puisqu'il est le reflet de la façon de parler des masses populaires et qu'il est, par la même occasion, rattaché à toute une tradition folklorique, dont les érudits se désintéressent également (Anscombe, 2012 : 24-26).

3.3. Ouverture des études au champ parémique

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que naissent les études philologiques et folkloriques comme véritables disciplines qui vont engager les premières réflexions autour de l'objet parémique (Rodríguez Somolinos, 2012 : 241). En effet, on se rend compte à cette époque de l'intérêt des objets de folklore considérés comme faisant partie intégrante de la culture d'une communauté. À cette époque de l'essor des nationalismes durant laquelle chaque nation cherche à se construire une identité propre face aux autres pour s'en distinguer et se légitimer, les manifestations culturelles connaissent un regain d'intérêt puisqu'étant propres à une communauté donnée, elles sont un outil de valorisation d'une identité nationale. Cette apparition des études folkloriques met inévitablement le champ parémique en lumière, qui, couplé à une préoccupation philologique, se présente progressivement comme un objet d'étude à part entière. On se rend compte que le phénomène proverbial n'est pas une manifestation marginale de la parole, mais qu'il fait véritablement partie du système langagier (Anscombe,

2000 : 3). Cette considération des proverbes dans un domaine aussi sérieux que la recherche a sans doute également été plus récemment renforcée par l'importance qu'a pris la linguistique comme discipline à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Cette discipline étant descriptive et non prescriptive, elle s'intéresse à la langue telle qu'elle est et non pas à la norme, c'est-à-dire à la langue telle qu'elle devrait être, et considère donc l'ensemble des phénomènes langagiers, y compris ceux qui ont pu être jugés à certaines époques comme étant plus marginaux, comme ce fut le cas pour les proverbes. Schapira (1999 : 58) souligne également l'importance de l'ethnologie et de la sociolinguistique au XX^e siècle dans le changement de regard porté sur le proverbe et dans son ouverture au champ scientifique.

Chapitre 4 : Problèmes de terminologie

Lorsqu'il s'agit d'entamer une étude sur un objet, quel qu'il soit, la première étape est d'en définir les contours pour mettre au clair la matière sur laquelle les recherches vont être menées. Cependant, en ce qui concerne le phénomène proverbial, la question est complexe. En effet, il n'est pas chose aisée de déterminer précisément quelles réalités entrent ou n'entrent pas dans le champ d'étude lorsque l'on s'intéresse à cette forme d'expression. Autrement dit, les contours définitoires de cet objet demeurent, encore aujourd'hui, assez flous, à tel point qu'une grande partie des études menées sur le sujet consiste justement en la recherche de cette frontière – idéalement parfaitement nette – à établir entre, d'une part, toutes les réalités correspondant à ce que l'on nomme *proverbe* et, d'autre part, les autres réalités linguistiques. Cette difficulté à établir une frontière qui ferait l'unanimité dans la communauté scientifique vient de la confusion apportée par l'existence d'une large terminologie pour référer à tous types d'énoncés sentencieux, mais qui reste inopérante pour les distinctions. Autrement dit, les définitions des différents types d'énoncés sentencieux se recoupent souvent, employant parfois les mêmes éléments définitoires, et se renvoyant ainsi mutuellement la balle (Anscombre, 2012 : 26). Cela empêche évidemment une compréhension profonde de chaque notion, car elles se retrouvent liées les unes aux autres sans que l'on puisse déterminer les spécificités de chacune. Pour illustrer ceci, nous proposons ci-dessous les définitions de différents énoncés sentencieux – ainsi que leurs éventuels synonymes – proposés par le dictionnaire en ligne *Le Robert* :

- (1) Proverbe : Formule présentant des caractères formels stables, souvent figurée, exprimant une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique. → [adage](#), aphorisme, [diction](#)¹⁰.
- (2) Diction : Sentence passée en proverbe. → adage, [maxime](#)¹¹.
- (3) Adage : Maxime ancienne et populaire¹².
- (4) Maxime : Formule énonçant une règle de conduite, une règle morale. → [aphorisme](#), [diction](#), [proverbe](#), sentence¹³.
- (5) Aphorisme : Bref énoncé résumant une théorie ou un savoir. → [adage](#), [maxime](#), [précepte](#), [sentence](#)¹⁴.
- (6) Sentence : Maxime¹⁵.

Cette confusion terminologique dans les dictionnaires se reflète bien dans les discours des différents auteurs et chercheurs. Anscombre (2012 : 27) illustre cette difficulté en donnant l'exemple des différentes classifications de la forme sentencieuse *Une hirondelle ne fait pas le printemps* selon les auteurs :

DesRuisseaux la classe dans les proverbes (comme le *Grand Robert* et le *TLF*), quand Pierron le [*sic*] considère comme un diction. [...]. Delacourt y voit une maxime, Djavadi parle de diction météorologique, et prudent, Rey-Chantreau ne le [*sic*] classe pas, non plus que Lis et Barbier, qui y voient une « observation ».

Cette difficulté terminologique se marque par la prépondérance des études qui tentent de dégager les caractéristiques spécifiques au genre proverbial, avec l'ambition d'en faire une catégorie à part des autres énoncés sentencieux et tout à fait imperméable à ceux-ci. Ces nombreuses réflexions sur le sujet ont abouti à une polarisation des avis concernant la possibilité d'établir une définition qui proposerait une catégorie « proverbe » parfaitement délimitée. Certains auteurs adoptent une attitude défaitiste quant à cette recherche, soulignant la vanité de

¹⁰ Éditions Le Robert (s. d.). Proverbe. In *Dico en Ligne Le Robert*. Consulté le 24 mars 2025 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/proverbe>.

¹¹ Éditions Le Robert (s. d.). Diction. In *Dico en Ligne Le Robert*. Consulté le 24 mars 2025 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/diction>.

¹² Éditions Le Robert (s. d.). Adage. In *Dico en Ligne Le Robert*. Consulté le 24 mars 2025 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/adage>.

¹³ Éditions Le Robert (s. d.). Maxime. In *Dico en Ligne Le Robert*. Consulté le 24 mars 2025 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/maxime>.

¹⁴ Éditions Le Robert (s. d.). Aphorisme. In *Dico en Ligne Le Robert*. Consulté le 24 mars 2025 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/aphorisme>.

¹⁵ Éditions Le Robert (s. d.). Sentence. In *Dico en Ligne Le Robert*. Consulté le 24 mars 2025 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/sentence>.

celle-ci et l'importance que prend la notion « d'intuition » à l'heure de décider si telle ou telle forme sentencieuse constitue un proverbe ou non. Le plus grand représentant de cette catégorie de chercheurs est Taylor¹⁶, dont les mots, traduits ici par Milner (cité dans Schapira, 1999 : 55), restent célèbres dans le domaine parémiologique :

La définition du proverbe est tâche trop ardue pour qu'elle vaille la peine de s'y engager ; et même si par bonheur nous arrivions à réunir en une seule définition tous les éléments essentiels, et à donner à chacun l'importance qui lui revient, nous ne disposerions même pas alors d'une pierre de touche. Une qualité incommunicable nous révèle que de deux phrases, l'une est un proverbe et l'autre ne l'est pas.

À l'inverse, d'autres chercheurs refusent ce point de vue et adoptent une attitude davantage optimiste, considérant qu'une telle définition est possible. C'est le cas, entre autres, de Milner¹⁷, Kleiber (1994) ou Conenna¹⁸. Cependant, Schapira (1999 : 55-56) estime que les auteurs de cette catégorie n'ont pas réussi à discréditer complètement les travaux des chercheurs du groupe précédent puisque cette idée d'intuition revient fréquemment dans leurs propres travaux.

Quoi qu'il en soit, même si la question de la définition du proverbe reste épineuse de nos jours, elle fait l'objet de certaines avancées, ou en tout cas, de nombreuses propositions visant à résoudre ce problème définitoire, en témoignent les différentes publications récentes à ce sujet¹⁹.

Nous présenterons plus loin différentes propositions de définitions qui nous ont semblé pertinentes et dignes d'intérêt (cf. section 5.2.). Mais il nous semble important de tenter de définir l'ensemble du genre sentencieux au préalable, ainsi que de présenter les principaux points de divergence entre les proverbes et d'autres énoncés apparentés, tels que les maximes, les phrases situationnelles et les dictons.

¹⁶ Taylor, A. (1931). *The Proverb*. Cambridge Mass.

¹⁷ Voir par exemple Milner, G. B. (1969). De l'armature des locutions proverbiales. Essai de taxonomie sémantique. *L'Homme*, 9(3), (49-70).

¹⁸ Voir par exemple Conenna, M. (1988). Sur un lexique-grammaire comparé des proverbes. *Langages*, (90), (99-116).

¹⁹ Voir par exemple Anscombe (2000), Visetti & Cadiot (2006) et Anscombe (2012).

4.1. Énoncé sentencieux : une définition

Avant de poursuivre vers une étude plus linguistique des proverbes, il est essentiel de prendre du recul sur le genre proverbial en lui-même et de jeter un œil sur la notion linguistique plus générale d'énoncé sentencieux dont il fait partie. Pour définir cet objet, nous nous appuyons sur la définition d'Anscombe (2005 : 20-21), qui a les avantages d'être relativement récente et bien structurée, ce qui rend la progression de l'explication fluide et permet une compréhension claire de la notion.

Anscombe distingue les énoncés sentencieux des énoncés non sentencieux²⁰ par l'ajout possible ou impossible de la formule *comme dit X* avant ou après l'énoncé, où *X* représente un locuteur, considéré comme étant l'auteur de l'énoncé en question. Dans le cas où l'énoncé n'est pas combinable avec cette formule, il s'agit d'un énoncé non sentencieux, dénommé par Anscombe par les termes *X-énoncé général*. Concentrons-nous sur cette catégorie d'énoncés. *X* peut représenter un locuteur spécifique. Il faut entendre par là que l'auteur de l'énoncé est précisément identifiable. Un exemple de *X-énoncé général* avec un locuteur spécifique serait la phrase *L'État, c'est moi*, prononcé par Louis XIV²¹. Dans ce cas-là, Anscombe parle de *L-énoncé général*. Si le *X* d'un *X-énoncé général* ne représente pas un locuteur spécifique parce que l'auteur de l'énoncé n'est pas identifiable, comme c'est le cas dans *Les singes mangent des bananes*, Anscombe le nomme alors *ON-énoncé général*. Intéressons-nous maintenant aux énoncés qui sont combinables avec *comme dit X*. Il s'agit de *X-énoncés sentencieux*. Là aussi, *X* peut représenter un locuteur spécifique, car identifiable. C'est le cas d'énoncés comme *Connais-toi toi-même, [comme dit Socrate]* ou encore *[Comme dit Pascal], le cœur a ses raisons que la raison ignore*. Ces types d'énoncés sont appelés par Anscombe des *L-énoncés sentencieux*. Enfin, si leur auteur est anonyme, il s'agit alors d'*ON-énoncés sentencieux*. C'est le cas d'énoncés comme *Il a passé de l'eau sous les ponts* ou *L'habit ne fait pas le moine*, par exemple, pour lesquels *X* représente une collectivité anonymisée telle que la « sagesse populaire » ou le pronom indéfini *on*. Les proverbes font évidemment partie de ce dernier type d'énoncés. Anscombe précise que ces deux dernières catégories ne sont pas imperméables. En effet, un *L-énoncé sentencieux* peut basculer dans la catégorie des *ON-énoncés sentencieux* dès

²⁰ Anscombe (2005 : 20) prend le temps de préciser que ne sont pas inclus dans la catégorie *énoncés* les formulations telles que *mettre la charrue avant les bœufs* ou *battre le fer tant qu'il est chaud*, qui sont plutôt de l'ordre du syntagme et qui se voient préférer le terme d'*expressions*.

²¹ Anscombe attire l'attention sur une possible confusion : cet énoncé est compatible avec *Comme a dit X*, mais pas avec le syntagme précédemment établi, *Comme dit X*, raison pour laquelle il ne fait pas partie des énoncés sentencieux.

lors que l'identité de l'auteur spécifique est perdue. Par exemple, certains énoncés sentencieux viennent des morales des *Fables* de La Fontaine, mais sont considérées aujourd'hui comme issues de la sagesse populaire, car le lien avec La Fontaine n'est plus évident dans l'esprit des gens. Il convient de signaler que certains énoncés peuvent être considérés comme des *L-énoncés sentencieux* par un certain public, davantage cultivé, et comme des *ON-énoncés sentencieux* par une communauté moins cultivée ; pour les individus qui savent que *Le cœur a ses raisons que la raison ignore* nous vient de Pascal, il s'agit d'un *L-énoncé sentencieux*. Pour ceux qui l'ignorent, il s'agit d'un *ON-énoncé sentencieux*.

4.2. Le proverbe face à d'autres énoncés apparentés

4.2.1. Le proverbe n'est pas une maxime

Le proverbe se distingue tout d'abord de la maxime de par son statut de formule anonyme. La maxime est, quant à elle, une formule signée, c'est-à-dire qu'elle est attribuée à un auteur spécifique. Pour reprendre les exemples précédents, *Connais-toi toi-même* et *Le cœur a ses raisons que la raison ignore* sont des maximes, la première étant attribuée à Socrate, la seconde à Pascal. Schapira apporte des précisions sur les caractéristiques qui opposent les deux formes sentencieuses : la présence d'un auteur précis chez la maxime lui confère un caractère cultivé et sérieux alors que l'origine anonyme et collective du proverbe le rapproche de la tradition populaire. En ce qui concerne leur contenu, la maxime donne à voir une « réflexion d'ordre philosophique » là où le proverbe délivre plutôt « un enseignement pratique, solide et d'utilité immédiate » (Schapira, 1999 : 57). Cette différence dans le type de message délivré et dans le ton que cela leur confère renforce le caractère cultivé pour l'un et le caractère populaire pour l'autre. Ces mêmes caractéristiques permettent de ranger dans une première famille les maximes, les sentences et les aphorismes, et dans une seconde les proverbes, les adages et les dictons. Même si tant le proverbe que la maxime sont investis d'une grande autorité – le premier pour être issu de l'expérience d'une communauté et donné pour vrai depuis des siècles, la deuxième pour être le fruit d'un esprit éclairé – ils font l'objet d'une considération différente : le proverbe est une formule figée et stéréotypée et est donc vu comme banal, tandis que la maxime est davantage libre et est donc vue comme originale et créative (Schapira, 1999 : 57). Ce sont les caractéristiques structurelles suivantes qui donnent cette impression de rigidité du côté du proverbe et de liberté du côté de la maxime : cette dernière jouit d'une grande liberté de choix dans les techniques stylistiques qu'elle peut adopter tandis que les proverbes utilisent

des combinaisons stylistiques réduites et répétées ; les ellipses sont rarissimes dans les maximes, et choses courantes dans les proverbes ; les maximes peuvent faire l'usage d'une plus large palette de temps verbaux là où les proverbes recourent essentiellement à l'indicatif présent ; enfin, les maximes peuvent être des phrases déclaratives, exclamatives ou des questions rhétoriques alors que les proverbes sont toujours des phrases déclaratives (Schapira, 1999 : 60). Schapira (1999 : 67) estime que l'interprétation souvent littérale des maximes et celle souvent métaphorique des proverbes constituent un critère supplémentaire pour la distinction des deux formules sentencieuses, même si elle convient que l'universalisation de ce critère serait un peu réductrice étant donné l'existence de certains contre-exemples dans les deux types d'énoncés.

4.2.2. Le proverbe n'est pas une phrase situationnelle

Le fait que les proverbes se distinguent des phrases situationnelles telles que *Un ange passe* par leur statut de généricité fait l'objet aujourd'hui d'un large consensus dans la communauté scientifique (Anscombe, 2000, 2005, 2012 ; Kleiber, 1994 ; Perrin, 2012). En effet, un proverbe est un énoncé autonome qui renvoie à une situation générique, c'est-à-dire qu'il ne fait pas référence à la situation particulière vécue par le locuteur qui l'énonce. Par conséquent, le proverbe ne peut pas contenir d'éléments déictiques puisque ces derniers font explicitement référence à la situation d'énonciation particulière du locuteur. Ainsi, *Il ne faut pas qu'il tourne autour du pot* ne constitue pas un proverbe, car il contient le pronom personnel *il* qui renvoie précisément à un individu particulier dans la réalité du locuteur qui le prononce. Cependant, Perrin fait remarquer que même en l'absence d'éléments déictiques, certains énoncés peuvent faire penser à des proverbes alors qu'ils ne sont pas considérés comme tels par la plupart des locuteurs. Il prend l'exemple de phrases comme *Il ne faut pas tourner autour du pot* ; *Il n'y a pas péril dans la demeure* ; *Tout est bien qui finit bien* qui, formellement, ressemblent aux proverbes *Il n'y a pas de roses sans épines* ; *Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs* ; *Tout vient à point à qui sait attendre* (Perrin, 2012 : 61). Cela signifie qu'il est nécessaire d'établir d'autres critères pour parvenir à distinguer les proverbes des phrases situationnelles. Ces critères sont toujours en lien avec la généricité des proverbes et l'épisodicité des phrases situationnelles, et consistent plutôt en des sortes de « tests linguistiques » à appliquer aux énoncés en question. Anscombe estime que les phrases situationnelles (qu'il

nomme aussi *phrases idiomatiques* ou *stéréotypes conversationnels*²²) sont, au même titre que les proverbes, des *ON-énoncés sentencieux*, mais que les premières, en raison de leur épisodicité, résistent à l'adjonction d'adverbes temporels marquant la fréquence tels que *parfois, souvent, toujours* ou d'adverbes marquant la généricité de la situation tels que *en général, normalement, habituellement*, tandis que les deuxièmes sont combinables avec tous ceux-ci (Anscombe, 2012 : 38) :

- (7) **Généralement*, les carottes sont cuites.
- (8) *Il n'y a pas *souvent* mort d'homme.
- (9) *Habituellement*, qui peut le plus peut le moins.
- (10) L'habit ne fait pas *toujours* le moine.

A contrario, les phrases situationnelles acceptent les marques circonstancielles, à l'inverse des proverbes (Anscombe, 2012 : 39) :

- (11) *Cette fois, ça y est*, les carottes sont cuites.
- (12) **Cette fois, ça y est*, la nuit porte conseil.

Les phrases situationnelles peuvent subir des variations temporelles, tandis que les proverbes y résistent²³ (Anscombe, 2012 : 39) :

- (13) Il ne *faut/fallait/faudra* pas tourner autour du pot.
- (14) *Un homme averti en *a valu / en vaudra* deux.

Les phrases situationnelles acceptent la combinaison avec un marqueur médiatif, alors que celle-ci est impossible avec les proverbes (Anscombe, 2012 : 39) :

- (15) *On dirait que* tout est bien qui finit bien.
- (16) **On dirait que* tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.

Une autre conséquence de la généricité des proverbes est qu'ils acquièrent une certaine autonomie dans le discours, contrairement aux phrases situationnelles qui doivent être énoncées en rapport direct avec le discours, c'est-à-dire en rapport avec un événement spatio-

²² Notons que Perrin adopte une terminologie différente et considère les proverbes, ainsi que les phrases événementielles (l'équivalent des phrases situationnelles chez Anscombe) comme faisant partie d'une catégorie plus large appelée *phrases idiomatiques*. Kleiber utilise uniquement les termes de *phrases idiomatiques* pour référer à ce qu'Anscombe qualifie indifféremment de *phrases situationnelles* ou de *phrases idiomatiques*. Nous choisissons de n'utiliser que les termes de *phrases situationnelles* pour éviter toute confusion.

²³ Dans le cas où la variation temporelle conserve l'aspect de généralité intemporelle du proverbe, celle-ci est acceptable. C'est le cas, par exemple, de *Une hirondelle n'a jamais fait le printemps* ou *Qui a semé le vent récoltera la tempête* (Anscombe, 1994 : 99).

temporellement déterminé. C'est pour cela qu'une phrase situationnelle, pour être comprise, nécessite un référent direct dans le contexte énonciatif, qui justifie l'énonciation de la phrase situationnelle. Si le référent n'est pas facilement identifiable, les interlocuteurs ne saisiront pas la raison pour laquelle la phrase situationnelle a été énoncée (Kleiber, 1994 : 219-220). En effet, à titre d'exemple, il faut que deux personnes rencontrent une situation difficile précisément identifiable – comme la réception d'une convocation au tribunal – pour que l'énonciation de la phrase situationnelle *On n'est pas sortis de l'auberge* soit justifiée.

En outre, l'autonomie de la formule proverbiale a pour conséquence d'instaurer une rupture discursive au moment de l'énonciation du proverbe, à l'inverse de la phrase situationnelle qui s'intègre parfaitement dans le discours, toujours en raison du fait qu'elle est en rapport direct avec une situation spatio-temporelle donnée (Kleiber, 1994 : 220).

4.2.3. La frontière incertaine entre le proverbe et le dicton

A la suite de Greimas²⁴, Kleiber (1994 : 222-223) estime que la différence entre les proverbes et les dictons – tous deux des énoncés sentencieux génériques – se situe dans le fait que les premiers font référence à l'homme²⁵, à l'inverse des seconds. Ainsi, les énoncés tels que :

(17) *Tel père, tel fils.*

(18) *Qui aime bien châtie bien.*

sont considérés comme étant des proverbes et non des dictons, car ils font directement et littéralement référence à l'homme. Des énoncés métaphoriques tels que :

(19) *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.*

(20) *Chien qui aboie ne mord pas.*

sont également considérés comme des proverbes, car ils s'appliquent à l'être humain à l'issue de leur interprétation. Il s'agit d'ailleurs du type de proverbe le plus dominant dans la classe proverbiale, raison pour laquelle la plupart des chercheurs considèrent la métaphoricité comme un élément non négligeable dans la définition du proverbe prototypique. Kleiber considère les

²⁴ Voir Greimas, A. J. (1970). Les proverbes et les dictons, *Du Sens*, (1), (309-314).

²⁵ Nous écrivons ici le terme *homme(s)* avec une minuscule dans la lignée des chercheurs que nous avons étudiés, mais il faut bien comprendre ceci comme une référence à l'ensemble du genre humain.

énoncés sentencieux génériques littéraux qui ne font pas référence à l'homme comme des dictons. C'est le cas de :

(21) *Quand il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard.*

(22) *Petite pluie abat grand vent.*

(23) *Noël au balcon, Pâques aux tisons.*

Il précise néanmoins que, contrairement à la catégorie précédente où l'énoncé proverbial métaphorique ne peut pas s'interpréter littéralement, cette catégorie-ci peut tout à fait faire l'objet de deux interprétations : les énoncés de cette catégorie peuvent être pris dans leur sens littéral, et ne référer qu'à une réalité météorologique, auquel cas il s'agit, selon Kleiber, de dictons ; mais, ils peuvent se charger d'un sens métaphorique applicable à l'être humain, en ceci que ces éléments météorologiques impactent la vie humaine, et, dans ce cas, ils abandonnent leur statut de dicton pour passer à celui de proverbe. À la suite de Kleiber, Anscombe (1994 : 97-98) établit la notation suivante : le trait « métaphorique » est noté $+M$ tandis que l'absence de métaphore se traduit par $-M$; le trait « relatif aux êtres humains » est noté $+H$ et l'absence de référence aux hommes est notée $-H$. Ainsi, le proverbe se traduit par $\pm M$, $+H$ et le dicton par $-M$, $-H$. Cependant, Schapira (1999 : 69-73), bien qu'elle considère cette théorie intéressante et attrayante, ne la valide pas entièrement, regrettant que le statut de dicton se voit ainsi presque exclusivement cantonné aux énoncés qui constituent des observations météorologiques, et ce, malgré le fait que dans l'usage, le terme *dicton* soit employé quasi synonymement au terme *proverbe*. Pour elle, il ne peut d'ailleurs exister aucun énoncé sentencieux générique qui pourrait être traduit par $-H$. Autrement dit, elle considère que toutes les formules sentencieuses, les dictons y compris, renvoient nécessairement – ou ont un jour nécessairement renvoyé – à la réalité humaine. En effet, si ces formules figées ont persisté dans le temps, c'est qu'elles servaient nécessairement à la vie pratique des hommes. Cela se remarque d'ailleurs dans nos exemples avec les termes de *Saint-Médard* (21), *Noël* et *Pâques* (23) qui sont des notions typiquement humaines. L'utilité de ces formules pour l'être humain se trouve dans le statut d'avertissement ou d'enseignement qu'elles possèdent en mettant par exemple en avant, comme c'est le cas en (22), la force d'un élément qualifié de *petit* que l'homme a tendance à sous-estimer face à un élément qualifié de *grand*. Schapira (1999 : 72) avance donc l'idée que tous les énoncés considérés par Kleiber et Anscombe comme des dictons contiennent, d'une manière ou d'une autre, une référence à l'homme :

Le proverbe dit « météorologique », dont nous ne voyons plus aujourd'hui le lien avec l'homme ($-H$), a certainement apporté à un certain moment de l'histoire de la langue

une information assez importante pour valoir la peine d'être gravée dans la mémoire collective, ornée comme elle est d'allitérations, de rimes et de rythme. Et même si aucun d'entre nous, citoyens urbains d'une société essentiellement industrialisée, ne sait plus aujourd'hui pourquoi il faut faire attention s'il pleut à la Saint-Médard [...], il y a sans doute encore des locuteurs du français qui savent pourquoi il est utile de s'attendre à avoir de la pluie quarante jours plus tard : pour la cueillette des fruits peut-être, ou les vendanges, ou pour ne pas retarder la moisson, pour rentrer le foin ou pour quelque autre raison de nos jours oubliée.

Schapira (1999 : 73) considère donc que le critère de référence à l'homme n'est pas un critère distinctif entre le proverbe et le dicton et elle ajoute que la distinction entre les deux – si distinction il y a – doit se trouver ailleurs, mais sans pour autant proposer de nouvelle théorie pour parvenir à discriminer le premier du deuxième. Villers (2014 : 283-285) estime que ce critère peut être valide si l'on considère que les dictons ne concernent qu'indirectement les humains tandis que les proverbes le font directement, mais il nous semble que cette distinction doit être encore approfondie et précisée.

Chapitre 5 : Catégorisation du proverbe

Comme nous l'avons vu, la recherche d'une définition parfaite du proverbe est un sujet récurrent chez les parémiologues. La définition idéale serait celle qui permettrait d'inclure sans aucune hésitation la totalité des énoncés considérés comme des proverbes tout en excluant de ce groupe ainsi créé tout autre énoncé appartenant aux autres genres sentencieux, et excluant par la même occasion le phénomène d'intuition dont les parémiologues ont du mal à se défaire. En outre, une telle définition devrait prendre en compte tous les aspects du genre proverbial, c'est-à-dire ses aspects stylistique et structurel, sémantique, syntaxique, mais également pragmatique, cognitif et ethnographique – entre autres – afin de garantir l'exhaustivité absolue de la définition.

Nous n'avons évidemment trouvé aucune définition correspondant entièrement à ces critères. Néanmoins, certains classements et tentatives de définition ont retenu notre attention, car ils parviennent à englober une majorité d'énoncés communément admis comme faisant partie de la catégorie des proverbes, bien qu'ils ne les distinguent pas aisément des dictons, adages, etc., au contraire de genres plus éloignés des proverbes comme les maximes, sentences

et apophtegmes. Nous présentons premièrement deux classements qui permettent de préciser, selon leur auteur, la nature des proverbes. Le premier classement est celui de Kleiber, qui voit les proverbes comme des nom-*names* ; le second nous vient d'Anscombe, qui voit les proverbes comme des *phrases génériques typifiantes a priori*. Deuxièmement, nous présentons des tentatives de définition qui exposent les traits que doivent posséder des énoncés pour être considérés comme des proverbes.

5.1. Nature du proverbe

5.1.1. Le proverbe comme nom-name (Kleiber)

Kleiber a tenté de définir la nature du proverbe en affirmant que celui-ci est un nom-*name*, à entendre dans le sens de « mot pour référer à une réalité » (*name*) et non pas dans le sens de « catégorie grammaticale » (*noun*). Il a développé cette théorie dans plusieurs articles et ouvrages, mais nous nous baserons ici sur une partie de ses *Essais de sémantique référentielle* qui nous paraît complète pour rendre compte de sa position sur le proverbe (Kleiber, 1994 : 207-224).

Le fait que le proverbe soit, selon Kleiber, un nom-*name* peut sembler étonnant étant donné qu'il est constitué de plusieurs unités lexicales. Ce statut de nom-*name* vient en réalité du fait que le proverbe est une dénomination, c'est-à-dire une unité codée mémoriellement qui renvoie automatiquement à un référent. Autrement dit, la dénomination renvoie à une association stable entre un signifiant et un signifié puisque ce lien référentiel a déjà été établi auparavant. La dénomination se distingue ainsi de la désignation qui renvoie au fait d'attribuer à un signifié un signifiant non codé linguistiquement parlant. Autrement dit, dans la désignation, le lien référentiel entre le signifié et le signifiant n'est pas préalablement établi. Ainsi – pour reprendre les exemples de Kleiber – le fait d'appeler Bernard *Bernard* et le fait d'appeler une mouche *un moucheron* constituent des actes de dénomination, car, dans les deux cas, le lien référentiel entre les signifiés et les signifiants est durable, étant donné qu'il est mémorisé par les locuteurs et donc codé linguistiquement. À contrario, le fait d'appeler Bernard *le directeur de l'école* et le fait d'appeler une mouche *l'insecte que je déteste le plus* sont des actes de désignation, car l'association référentielle entre les signifiés et les signifiants n'a pas été établie auparavant pour tous les locuteurs et n'est donc pas stable, car non codée linguistiquement.

Les dénominations sont, selon Kleiber, de deux types. Il existe d'abord les dénominations qui réfèrent à du particulier, c'est-à-dire à « une entité spatio-temporellement

déterminée » (Kleiber, 1994 : 209), qu'il appelle les *dénominations ordinaires* et qui ne comprennent que les dénominations par un nom propre. Le nom-*name* de ces dénominations doit être appris à chaque fois qu'une nouvelle entité particulière est rencontrée. En effet, lorsque l'on rencontre une nouvelle personne par exemple, il faut apprendre son prénom. Cela n'enlève pas le fait que cette unité soit codée puisque le lien référentiel entre signifiant et signifié est déjà existant avant de rencontrer cette personne. Le nom-*name* de ces dénominations, puisqu'il varie en fonction de chaque entité particulière, ne se retrouve pas dans les dictionnaires. Il existe également les dénominations qui réfèrent à du général, c'est-à-dire, à « une entité générale ou un concept général » (Kleiber, 1994 : 209-210), que Kleiber appelle les *dénominations métalinguistiques*²⁶ et qui comprennent les dénominations par des lexies simples (adjectifs, substantifs, verbes, etc.) et les dénominations par une suite de lexèmes codés tels que les proverbes, par exemple. Les nom-*names* de ces dénominations sont communs à tous les locuteurs, doivent être appris une seule fois, et peuvent ensuite être utilisés pour dénommer toute autre unité particulière appartenant à cette entité générale. Par exemple, le nom-*name* *librairie* peut être utilisé pour dénommer la librairie de notre propre village, mais également tout autre magasin qui appartient à la catégorie générale des librairies. L'universalité des nom-*names* de ces dénominations métalinguistiques se marque par le fait qu'ils se retrouvent dans les dictionnaires (ils se voient assigner une description du référent général qu'ils dénomment et peuvent ensuite être appliqués à chaque occurrence particulière de ce référent général).

Kleiber estime que le proverbe est un nom-*name* de par son statut de dénomination métalinguistique parce qu'il s'agit d'une combinaison d'unités lexicales codées qui renvoie à une entité générale. Par exemple, le proverbe *On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs* renvoie au fait de faire des sacrifices pour obtenir quelque chose – qui est la situation générale que dénomme ce proverbe – et il peut être dit dans une situation particulière qui serait une des occurrences possibles de la situation générale. Ce proverbe pourrait donc par exemple être énoncé dans une situation où une personne a réussi à améliorer son statut professionnel malgré le fait qu'elle a perdu des amis à force de passer du temps au travail. Comme n'importe quelle dénomination métalinguistique, les proverbes peuvent être présents dans les dictionnaires (voir les pages roses anciennement) ou même constituer des dictionnaires de proverbes, car ils font

²⁶ Notons que le terme « métalinguistique » chez Kleiber ne renvoie pas seulement aux énoncés qui ont pour objet le langage lui-même, mais aux énoncés qui engagent une réflexion sur le rapport entre sens, norme et interprétation. Un énoncé métalinguistique chez Kleiber est un énoncé qui engage indirectement chez le locuteur une activité réflexive sur l'attribution du sens donné à un terme, un syntagme, une phrase, ou sur la justesse de cette attribution de sens en rapport avec la norme d'usage, sans nécessairement avoir pour objet direct le langage en lui-même.

partie des connaissances communes d'une communauté donnée et que leur sens est fixé pour tout locuteur.

Kleiber prend le temps d'explicitier la différence entre un proverbe et une simple phrase telle que *la neige est blanche* qui a également un sens conventionnel stable, à savoir « la neige est blanche ». Il affirme que le proverbe, en tant que dénomination métalinguistique, possède un sens issu de « la dénomination préalable de l'entité à l'aide de l'unité que constitue le proverbe » (Kleiber, 1994 : 212) tandis que le sens de la simple phrase est construit par l'addition de la signification de chacun de ses constituants. La simple phrase possède donc un sens compositionnel, à l'inverse du proverbe. Cette unité dans le sens du proverbe se remarque bien par l'adjonction possible de la question *Que signifie... ?* : cette question est pertinente pour comprendre un proverbe (24), mais étonnante si elle accompagne une simple phrase (25).

(24) Que signifie *qui dort dine* ?

(25) *Que signifie *la neige est blanche* ?²⁷

Ce test linguistique prouve que les proverbes possèdent un sens global fixé pour tout locuteur, et ce, parce que « ce sens conventionnel, d'une manière ou d'une autre, n'est pas entièrement donné par le sens conventionnel des unités constituantes » (Kleiber, 1994 : 212). En ce sens, les proverbes acquièrent un statut de lexie, de signe linguistique, bien qu'ils n'abandonnent pas pour autant leur statut de phrase, ce dont Kleiber rend compte en leur attribuant le statut de *phrase-signe*. Cette constatation pose la question de l'opacité dans les proverbes. En effet, puisque le sens des proverbes n'est pas compositionnel, cela signifie qu'ils sont opaques. Or, qu'en est-il des proverbes littéraux tels que *Tel père, tel fils* ou *Chose promise, chose due* ? Faut-il les évincer de la catégorie proverbiale ? Kleiber pense que non, et ce, parce qu'il considère que les proverbes littéraux ne sont pas entièrement transparents. En effet, « ils ne fournissent pas toute l'information nécessaire à l'établissement de leur sens conventionnel » (Kleiber, 1994 : 213) parce qu'il manque le pivot implicatif, composant pourtant essentiel du sens d'un proverbe²⁸. Les proverbes métaphoriques et les proverbes à première vue plus transparents sont tous les deux des dénominations et donc sont tous les deux codés linguistiquement, mais ce caractère codé se remarque davantage dans les proverbes métaphoriques que dans les proverbes

²⁷ Cette question peut éventuellement être pertinente si elle est prononcée par un apprenant du français ou par un enfant qui a du mal à comprendre le sens global de la phrase. Dans les autres cas, elle est un peu incongrue. Cependant, poser la question de la signification d'un proverbe est toujours pertinent.

²⁸ Le pivot implicatif d'un proverbe est une composante implicite du proverbe qui établit la relation (de conséquence, de condition, etc.) entre la situation décrite par l'énoncé et la leçon qu'il enseigne, permettant ainsi d'en tirer un sens moral. Sur ce point, voir Oddo, A. (2018). Syntaxe des proverbes binaires: coordinations et parataxes. *Rilce. Revista de Filología Hispánica*, 34(2), 483-500.

littéraires, dont le sens est moins opaque. C'est la raison pour laquelle la métaphoricité est souvent considérée comme un trait définitoire du proverbe prototypique.

5.1.2. Le proverbe comme phrase typifiante a priori (Anscombe)

Nous avons déjà présenté la manière avec laquelle Anscombe distingue la catégorie des énoncés sentencieux de celle des énoncés non sentencieux (cf. section 4.1.), ce qui l'amène ensuite à diviser la catégorie des énoncés sentencieux en deux groupes : le premier est constitué des énoncés à auteur spécifique (*L-énoncés sentencieux*) et le deuxième des énoncés à auteur anonyme (*ON-énoncés sentencieux*). Ensuite, nous avons montré comment Anscombe scinde à nouveau ce dernier groupe en deux ensembles : le premier comprend les énoncés non génériques (les phrases situationnelles) et le second comprend les énoncés génériques (les proverbes et les énoncés sentencieux apparentés, à savoir, les dictons, les adages, les tautologies).

Cependant, nous voulons présenter un autre classement de ce même auteur parce qu'il permet de comprendre quel type de généricité se trouve dans les proverbes (nous nous basons pour ce point sur Anscombe, 2000 : 10-12). Pour cela, il propose un classement dont le point de départ se situe ailleurs que pour son classement précédent. Au lieu de partir de la distinction entre les énoncés sentencieux et les énoncés non sentencieux, il démarre avec l'ensemble des énoncés génériques, quels qu'ils soient, sentencieux ou non. Ainsi, on se retrouve avec des énoncés tels que :

- (26) Les baleines sont des mammifères.
- (27) Les triangles sont des formes géométriques.
- (28) Les BD sont une forme de culture.
- (29) On ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt.
- (30) Les chats chassent les souris.
- (31) L'argent ne fait pas le bonheur.

Anscombe estime que les phrases génériques peuvent se scinder en trois types différents. Premièrement, il dégage parmi toutes les phrases génériques celles qui ne font que caractériser une notion et qui sont donc nécessairement vraies (26) (27). Ces phrases sont dites *analytiques*, car elles ne peuvent être fausses au vu des propriétés sémantiques des termes qui les composent. Deuxièmement, il distingue les *phrases typifiantes locales* qui ne sont valables au départ que

dans un univers de croyance, car elles permettent au locuteur d'émettre un jugement propre, de partager sa vision du monde (28) (29). Anscombe subdivise encore ce groupe avec, d'une part, les phrases qui ne sont pas sentencieuses et pour lesquelles le locuteur est le seul énonciateur (28) et, d'autre part, les phrases qui sont sentencieuses, car elles possèdent un énonciateur premier spécifique – l'auteur de la formule – et un énonciateur second qui reprend la formule sous forme de citation (29). À ce titre, elles sont combinables avec *Comme l'a dit X*²⁹ ou même *Comme l'a dit je ne sais plus trop qui*, qui prouve la conscience de l'existence d'un énonciateur premier spécifique, même s'il n'est pas toujours précisément identifié par l'énonciateur second. Ce groupe comprend les maximes, sentences et apophtegmes, et correspond aux *L-énoncés sentencieux* du classement précédemment exposé. Enfin, le troisième groupe qu'Anscombe établit est constitué des *phrases typifiantes a priori* qui correspondent à une vérité générale (mais non pas universelle, car elles acceptent les exceptions) en présentant les caractéristiques typiques d'une classe (30) (31). Parmi ces phrases, on retrouve des phrases non sentencieuses qui ne sont donc pas combinables avec *Comme on dit* et qui correspondent au savoir partagé, à l'observation quotidienne (30), mais également des phrases sentencieuses qui, elles, sont combinables avec cette formule, ainsi que toutes les autres formules apparentées telles que *Si on en croit la sagesse populaire* ou *On a bien raison de dire que* (31). Ce groupe d'énoncés comprend les proverbes, dictons et adages, et correspond aux *ON-énoncés sentencieux* du classement précédent d'Anscombe.

5.2. Tentatives de définition du proverbe

Parmi les tentatives de définition du genre proverbial que nous avons pu étudier, celle de Schapira (1999 : 55-101) nous a paru être l'une des plus complètes et des plus intéressantes en ceci que, bien qu'elle ne puisse totalement supprimer cette « qualité incommunicable » dont parle Taylor (cf. chapitre 4), elle permet de l'expliquer rationnellement. Villers (2015 : 388-395) résume en quelques mots les tentatives de définitions réalisées par d'autres auteurs, mais regrette que chacune d'entre elles n'aborde le proverbe qu'à partir d'une seule approche – cette

²⁹ Nous notons ici une incohérence dans les propos d'Anscombe qui considérait dans le classement précédent (voir section 4.1.) que la formule à utiliser était *Comme dit X* et non pas *Comme l'a dit X*, qui, elle, ressemble beaucoup à la formule *Comme a dit X*, qui était réservée aux énoncés non sentencieux à locuteur spécifique tels que *L'État, c'est moi*, énoncé par Louis XIV, et permettant de les distinguer des énoncés sentencieux à locuteur spécifique comme *Connais-toi toi-même*, énoncé initialement par Socrate. Il nous semble que cette précision est superficielle en ceci qu'elle tient à peu de choses et qu'elle ne semble pas suffisamment distinctive ; il paraît tout à fait normal d'entendre des énoncés tels que *Comme a dit Socrate, connais-toi toi-même*, contrairement à ce qu'Anscombe a pu affirmer.

dernière étant souvent le domaine de spécialisation de l’auteur – occultant ainsi toutes les autres réalités en lien avec le proverbe. Ainsi, selon Villers, certains auteurs se focalisent sur le caractère argumentatif du proverbe³⁰, d’autres sur ses caractéristiques stylistiques et poétiques, comme sa structure et sa rythmique³¹, d’autres encore basent leur définition sur le critère métaphorique³², sur le critère de vérité³³ ou celui de sagesse³⁴. Bien que ces tentatives de définitions mériteraient d’être examinées, nous ne les développons pas ici par manque de place et en raison du fait qu’elles soient, selon Villers, trop cantonnées à un seul aspect. Nous préférons nous focaliser, dans un premier temps, sur celle de Schapira qui intègre de nombreux éléments définitoires parfois discutés par des auteurs différents, en plus d’être également valorisée par Villers. Dans un second temps, nous présentons également la tentative de définition de Norrick, qui, avec celle de Schapira, sont, selon Villers (2015 : 392), « les tentatives les plus intéressantes ».

5.2.1. Le proverbe selon Schapira

La tentative de définition de Schapira (1999 : 55-101) se base sur une dizaine de critères définitoires du proverbe prototypique, dont voici la liste :

Le proverbe est un énoncé :

- (a) anonyme, d’origine populaire ;
- (b) à autonomie grammaticale et référentielle ;
- (c) imitant la structure linguistique de la loi scientifique, avec le double effet de représenter :
 - une proposition générique (par défaut) ;
 - une expression de la vérité (par défaut) ;
- (d) à valeur métaphorique ;
- (e) ayant en langue un statut de lexie, à référent tripartite :
 1. une classe de situations archétypiques ;
 2. une conséquence directe de la situation ;
 3. le lien nécessaire de cause à effet les unissant ;

³⁰ Il cite Rodegem, Norrick, Doctor, Anscombe, Grzybek, Henardi & Steen, et Visetti & Cadiot

³¹ Il cite Milner, Rodegem, Conenna, Dundes, Anscombe et Hildebrandt.

³² Il cite Greimas, Rodegem, Glässer, Hildebrandt et Krikmann.

³³ Il cite Anscombe, Kleiber, Palma, Perrin et Haas.

³⁴ Il cite Taylor et Winick.

- (f) statut auquel correspond généralement une structure formelle binaire assaisonnée de rythme, rime et/ou assonances ;
- (g) si sa forme est archaïque (du point de vue de la syntaxe ou du vocabulaire), elle passe pour une preuve d'ancienneté ;
- (h) le proverbe est investi d'une autorité insigne, résultant de tous les traits mentionnés plus haut ;
- (i) il exprime un avertissement ou un enseignement tiré de l'expérience ;
- (j) il traite un sujet d'intérêt pratique, applicable à des situations humaines simples et fondamentales ;
- (k) il possède un pouvoir prévisionnel, résultant de son caractère de phrase générique qui exprime une idée présentée comme une vérité omnitemporelle.

Schapira affirme que ces critères sont définitoires pour le proverbe prototypique, mais que l'ensemble de ceux-ci ne doit pas nécessairement être applicable à chaque proverbe classé dans la catégorie du genre proverbial. En effet, elle considère que seulement 6 critères parmi ceux présentés sont obligatoires pour qu'un énoncé se voie attribuer l'étiquette proverbiale (a) (b) (c) (h) (j) (k). Les autres sont des conditions additionnelles et facultatives, mais elle estime qu'un énoncé peut être considéré comme un proverbe plus rapidement et plus unanimement s'il remplit davantage de critères qu'un autre qui, remplissant moins de critères, voit son appartenance au genre proverbial moins certaine. Ainsi, elle fait de l'appartenance d'une formule figée à la catégorie des proverbes une réalité non pas binaire (tel énoncé est un proverbe, tel énoncé ne l'est pas), mais plutôt graduelle. En outre, la sensibilité de chacun vis-à-vis de l'importance de chacun des critères facultatifs dans la définition du proverbe conduit à des inscriptions d'énoncés dans la catégorie des proverbes à des degrés différents. En cela, l'intuition que chaque locuteur peut ressentir à propos de ce qui est un proverbe ou de ce qui n'en est pas un se voit expliquée sur base de critères précis.

Nous ne développons pas ici chacune des conditions présentées par Schapira, mais tenons tout de même à expliciter, ou du moins, à reformuler, celles qu'elle considère comme essentielles : tout d'abord, un proverbe doit être un énoncé anonyme et d'origine populaire (a) ; il doit être à autonomie grammaticale et référentielle, c'est-à-dire qu'il ne dépend ni d'autres éléments grammaticaux de la situation dans laquelle il est utilisé ni d'autres éléments sémantiques (thème de la conversation, etc.) (b) ; il doit imiter la structure de la loi scientifique, ce qui lui donne une prétention de vérité et de généralité, mais qui n'est pas actée, car, premièrement, le contenu d'un proverbe peut se voir contredit par le contenu d'un autre

proverbe sans pour autant que l'un des deux soit à proscrire de notre vocabulaire (en cela, le proverbe ne délivre pas de vérité absolue) et, deuxièmement, car il existe des réalités particulières qui vont à l'encontre du contenu sémantique du proverbe puisque ce dernier est en lien avec la vie de l'humain et que l'humain a des réactions diverses qui ne peuvent pas être réduites à une totale prévisibilité (en cela, le proverbe n'est pas générique) (c) ; le proverbe est imprégné d'une grande autorité de par l'ensemble des critères qu'il remplit, ce qui le rend peu contestable (h) ; il aborde des thèmes d'intérêt pratique applicables aux situations simples et essentielles de la condition humaine (j) ; enfin, il remplit le rôle d'un énoncé prévisionnel en raison de sa prétention de vérité générale, c'est-à-dire qu'il annonce à quoi faut-il s'attendre si une personne se retrouve impliquée dans telle ou telle situation (k).

La tentative de définition de Schapira a le mérite d'expliquer plus clairement d'où vient cette intuition ressentie par chacun face à la définition du proverbe et explique ainsi les possibles divergences d'opinion à propos de la catégorisation de ces énoncés sentencieux. Cependant, elle ne rejette pas totalement cette notion, ce qui a justement pour conséquence d'accepter ces divergences, raison pour laquelle il ne peut s'agir de la définition idéale recherchée par les parémiologues. Néanmoins, pour cette avancée dans l'explicitation rationnelle de la notion d'intuition, Villers (2015, 392) salue cette tentative de définition, bien qu'il juge qu'il y manque un point essentiel : selon lui, l'autorité d'un proverbe vient de son caractère usité. Il estime donc qu'un proverbe ancien qui n'est plus énoncé de nos jours perd son statut d'argument d'autorité, ce qui aurait, selon lui, un impact sur son inscription dans le genre proverbial.

5.2.2. Le proverbe selon Norrick

Norrick (1985 : 51-74) estime que le genre proverbial se caractérise par huit caractéristiques obligatoires et trois facultatives. Selon lui, le proverbe est un énoncé complet autonome³⁵ ; il est conversationnel, c'est-à-dire qu'il s'intègre dans la conversation sans opérer de coupure discursive aussi radicale que le font les chansons, contes ou les blagues, ce qui le distingue de ces genres particuliers ; il est traditionnel, autrement dit, il perdure dans le temps. Cela ne signifie pas qu'il doit nécessairement être séculaire, mais il a une application temporelle beaucoup plus large que celle du slogan qui, lui, a été créé dans un but particulier et pour une

³⁵ Norrick ne parle pas de *phrase grammaticale*, car il s'agirait d'une appellation trop réductrice étant donné que certains énoncés majoritairement reconnus comme étant des proverbes dépassent la simple phrase grammaticale, comme le signale Anscombe avec le proverbe français *Oignez vilain, il vous poindra. Poignez-vilain, il vous oindra*. (Anscombe, 2000 : 12-13).

période temporelle donnée. Ce critère correspond au caractère usité du proverbe tel que le formule Villers (2015, 392). Norrick (1985 : 51-74) affirme également que le proverbe est parlé, il n'est donc pas écrit³⁶, ni dansé, scandé ou chanté ; il possède une forme fixe³⁷ ; il renferme un contenu didactique ou fait preuve d'une tendance didactique ; enfin, il est générique, car il ne s'adresse pas à un locuteur en particulier. Norrick mentionne également le fait que le proverbe peut être figuratif, qu'il peut contenir des éléments prosodiques et qu'il peut être humoristique. Ces caractéristiques sont facultatives, mais l'auteur estime qu'elles sont suffisamment présentes dans le genre proverbial pour être mentionnées.

Cette tentative de définition a pour avantage d'aborder des éléments essentiels qui sont pourtant absents dans la définition de Schapira, notamment leur caractère usité. Néanmoins, Villers (2015, 392) estime que certains critères obligatoires – tels que le caractère didactique, le caractère parlé et le caractère conversationnel – pourraient être considérés comme facultatifs. Notons également que si cette définition a pour avantage de distinguer le genre proverbial de dix autres genres³⁸, elle ne permet pas de le distinguer des dictons et adages.

Nous l'aurons compris, la définition de la classe proverbiale est une question complexe et toujours d'actualité. La suite de notre travail se concentre sur certains aspects du proverbe qui méritent un approfondissement, permettant ainsi d'affiner le contour de notre objet d'étude.

Chapitre 6 : La triple autonomie du proverbe

6.1. Autonomie sémantique

Les proverbes, de par leur généricité, sont des énoncés à signification universelle. Ils font ainsi preuve d'une autonomie sémantique (Leguy, 2008 : 60), car ils contiennent tout leur sens, c'est-à-dire que celui-ci ne se voit pas éclairé par un élément co-textuel. Par exemple, le proverbe *Qui vivra verra* signifie par lui-même – à savoir « les conséquences se mesureront dans le futur » – et n'a pas besoin d'éléments de sens supplémentaire hors du simple énoncé qu'il constitue.

³⁶ Un proverbe peut être mis à l'écrit, mais son caractère proverbial vient du fait qu'il existe d'abord à l'oral. Par ailleurs, un proverbe peut être oralisé, mais jamais écrit, l'inverse n'étant pas vrai.

³⁷ Cette caractéristique est souvent remise en question chez de nombreux parémiologues. Norrick lui-même n'est pas convaincu par une fixité totale, mais intègre tout de même cette caractéristique dans sa définition du proverbe, considérant qu'un énoncé qui ne possède pas un minimum de fixité doit être rejeté du genre proverbial.

³⁸ Les clichés, les wellérismes, les malédictions, les phrases proverbiales, les devinettes, les blagues, les contes, les chansons, les slogans et les aphorismes.

6.2. Autonomie grammaticale

Les proverbes sont également autonomes au niveau grammatical, car ils constituent des phrases complètes et suffisantes par elles-mêmes. Kleiber (1994 : 207) parle même de *texte* pour référer à chacun d'entre eux individuellement parce qu'ils n'entretiennent pas de relation de dépendance syntaxique avec le reste de l'énonciation. Ainsi, ils refusent les éléments déictiques, ainsi que toute forme de pronominalisation ou d'antécédent, à moins que ces procédés restent dans le strict cadre de l'énoncé proverbial, comme le précisent Visetti et Cadiot (2006 : 80) :

Les anaphores y restent internes (ou « associatives »). Autrement dit, lorsque les pronoms ou les déterminants (y compris quand ils sont définis) ont une valeur de renvoi, celle-ci se situe dans le cadre analytique d'un scénario générique, qui n'engage ni extériorité ni instance singulière.

6.3. Autonomie pragmatique

Étant indépendants de tout contexte d'énonciation, les proverbes sont marqués par une autonomie pragmatique (Kleiber, 1994 : 219), car ils se suffisent à eux-mêmes dans tout type de conversation et s'appliquent à des situations très diverses, c'est-à-dire qu'ils ne nécessitent pas d'explication supplémentaire pour délivrer leur message puisque leur sens reste le même, peu importe la situation dans laquelle ils sont prononcés.

6.4. Remise en question d'une autonomie absolue

Tous ces éléments amènent Anscombe à dire que le proverbe est un discours clos, autonome et minimal. Il est clos, car « il peut à lui tout seul faire l'objet d'une énonciation autosuffisante, *i.e.* ne requérant pas d'énonciations antérieures ou postérieures pour former un discours complet » ; autonome, car « il ne lui est pas assigné de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît. Il peut se trouver à peu près n'importe où, sauf à violer certaines contraintes syntaxiques fondamentales » ; et minimal, car on ne peut en extraire un autre énoncé clos, autonome et minimal que l'on qualifierait également de *proverbe* (Anscombe, 2000 : 12-13). Cependant, cette autonomie du proverbe doit être légèrement nuancée, car, comme le remarque Conenna (2000 : 28), un proverbe n'est jamais énoncé sans raison, comme toute

intention communicative. Le proverbe survient dans un contexte approprié pour son énonciation, sans quoi les interlocuteurs ne peuvent comprendre le pourquoi de cette énonciation. Ils sont donc autonomes à plusieurs niveaux, mais, s'ils ne s'inscrivent effectivement pas dans un seul contexte particulier, ils doivent toujours bel et bien s'inscrire dans un contexte adéquat à leur énonciation.

Chapitre 7 : Fonctionnement du proverbe

7.1. D'un point de vue syntaxique

7.1.1. La thèse de la structure binaire

La binarité du proverbe est un élément qui revient régulièrement dans les travaux des parémiologues. Le proverbe prototypique serait celui qui serait construit sur une structure à deux membres, le premier étant appelé *la protase*, le second, *l'apodose* (Visetti & Cadiot, 2006 : 14-15). Cette caractéristique, visiblement prédominante, se retrouve d'ailleurs dans certaines définitions du proverbe présentes dans les dictionnaires, comme c'est le cas dans le *Dictionnaire universel des littératures* de 1994³⁹ :

Maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique, elliptique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et rythmée (binaire), son allure archaïque (absences d'articles, d'antécédents), répétitive, procédant par allitérations, assonances, similitudes et métaphores.

Il est en effet assez frappant de remarquer que cette structure binaire paraît dans bon nombre de proverbes courants :

(32) *Qui vole un œuf vole un bœuf.*

(33) *Qui va à la chasse perd sa place.*

et cela est encore plus évident lorsque ce bimembrisme est marqué par une virgule à l'écrit et une pause à l'oral :

(34) *Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.*

(35) *Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.*

³⁹ Proverbe. (1994). In Didier, B. (Ed.), *Dictionnaire universel des littératures*, 3, (p. 3019). Presses universitaires de France.

(36) *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.*

Ce bipartisme peut être renforcé par des marqueurs rythmiques et phoniques tels que les rimes, les allitérations, les assonances ; des marqueurs sémantiques tels que les figures de style (paronomases, chiasmes, parallélismes, antithèses créées par des termes antinomiques, répétitions) ; et une syntaxe archaïque (Schapira, 1999 : 64-66).

Pourtant, certains proverbes ne semblent pas suivre ce schéma et adoptent une structure syntaxique unaire (37), ternaire (38) ou encore quaternaire (39) :

(37) *Il n'y a pas de fumée sans feu.*

(38) *Tout passe, tout lasse, tout casse.*

(39) *Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra.*

Gómez-Jordana (2012 : 116) élabore l'idée selon laquelle un proverbe peut effectivement afficher une structure de surface autre que binaire, mais qu'en revanche, sa surface sémantique est, elle, toujours binaire. Cela signifie que syntaxiquement, on peut trouver des proverbes qui ne sont pas composés de deux membres, mais que dans leur sens, on retrouve une idée en deux temps : une cause et une conséquence, un objectif et une façon de se comporter pour l'atteindre, etc. De cette manière, on peut révéler cette structure sémantique binaire en élaborant une explication de ces proverbes : une rumeur à propos d'un événement (P) implique qu'il y a toujours une part de vérité (Q) (37) ; le fait de rester longtemps dans une même situation (P) implique nécessairement des changements dans cette situation (Q) (38) ; pour obtenir quelque chose d'une personne malveillante (P) il faut être soi-même irrespectueux avec elle (Q) (39). La structure sémantique des proverbes serait donc réductible au schéma suivant : « P est un argument pour / implique Q » (Anscombe, 2000 : 18). Dans le cas où un énoncé possède une structure sémantique unaire, comme dans *Un ange passe*, il s'agit d'une phrase situationnelle (Gómez-Jordana, 2012 : 116).

La thèse de la structure binaire n'est donc pas valide si l'on se cantonne à un bimembrisme de surface. En revanche, il est évident que la forme des proverbes est particulière en ceci qu'elle adopte non pas un binarisme, mais qu'elle se cale sur les structures métriques de la poésie (distiques, tercets, quatrains, marqués par la rime, l'assonance ou l'allitération), ce qui confère au proverbe une évidente rythmique⁴⁰.

⁴⁰ Sur ce point, voir Anscombe (2000 : 14-20).

7.1.2. La thèse du figement

La question de la fixité formelle des proverbes a également beaucoup occupé les parémiologues, l'enjeu étant de savoir s'il s'agit d'un critère définitoire du genre proverbial ou non. Les proverbes semblent à première vue figés parce qu'ils résistent aux transformations syntaxiques et formelles (Conenna, 2000 : 30). Ainsi, le proverbe *Qui dort dine* n'accepte pas les transformations suivantes (Kleiber, 1994 : 211) :

(40) *Qui dort bouffe/mange/déjeune/soupe.

(41) *Qui pique un roupillon se remplit la panse.

(42) *Les dormeurs sont des dineurs.

Conenna (2000 : 30) voit également du figement dans les proverbes au niveau sémantique puisqu'elle fait de la non-compositionnalité des éléments un critère de figement.

Néanmoins, cette fixité n'est pas absolue, car on peut remarquer l'existence de variantes, tant en diachronie qu'en synchronie. Pour autant, toutes ces formes n'en sont pas moins des cas de figements, car on ne peut pas prétendre énoncer un proverbe sans s'inscrire dans une certaine logique de répétition, c'est-à-dire sans respecter aucune contrainte formelle, au risque de faire perdre à l'énoncé son caractère proverbial.

7.1.2.1. Variation en diachronie

Comme le remarquent Visetti & Cadiot (2006 : 16) et Anscombre (2012 : 31), certaines formes proverbiales ont évolué pour s'adapter aux différentes transformations de la langue au fur et à mesure du temps. Donner à voir toutes ces évolutions, c'est d'ailleurs tout l'intérêt de la base de données philologique *DicAuPro*, le *Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français*, qui retrace l'histoire des proverbes français et de leur évolution depuis leur première attestation écrite. Ces évolutions proverbiales peuvent entraîner des modifications lexicales, comme le relève Anscombre (2012 : 31) :

(43) Qui de **glaive** vit de **glaive** doit mourir (XIII^e s.) → Qui de **glaive** **fiert** autrui/A **glaive** irra le corps à luy (XV^e s.) → Celui qui **frappera** du **glaive** périra par le **glaive** (XVII^e s.) → Celui qui frappera du **glaive** périra par le **glaive** (XIX^e s.) → Qui vit par **l'épée**, périt par **l'épée** (contemporain).

ou des modifications syntaxiques (Anscombre, 2012 : 31) :

- (44) Tout vient à point **qui** sait (peut) attendre (Meurier, *Recueil de sentences notables et dictions communs*, 1568) → Tout vient à point **à qui** sait attendre (Hatzfeld et Darmesteter, 1932 ; contemporain).

7.1.2.2. Variation en synchronie

Certaines variantes proverbiales coexistent de nos jours, mais peuvent se trouver dans des espaces différents. Par exemple, le fait que le proverbe espagnol *Por el dinero baila el perro* – qui circule en Espagne – se dise *Por el dinero baila el can / el mono* en Amérique latine, est un cas de variation diatopique (Wozniak, 2009 : 187). Il s’agit du même proverbe, mais sa forme se voit modifiée en raison d’un changement de variété de langue.

On peut également repérer des proverbes qui font l’objet de variations formelles et qui coexistent dans un même espace. Anscombre (2012 : 31-32) relève des variations *simples* qui sont de l’ordre de la variation paradigmatique :

- (45) Quiconque se sert de l’épée périra par l’épée (Dournon, Pierron, Maloux) / Quiconque se servira de l’épée périra par l’épée (Delacourt, Rey-Chantreau) / Celui qui se sert de l’épée périra par l’épée (*Grand Robert*) / Qui se sert de l’épée périra par l’épée (*TLF*).

et des variations *étendues* qui, elles, sont plutôt de l’ordre de la variation syntagmatique avec une possible modification du patron rythmique du proverbe (46) (Anscombre, 2012 : 31-32) :

- (46) Les cordonniers sont les plus mal chaussés (commun, *TLF*) / C’est toujours les cordonniers qui sont les plus mal chaussés (commun) / Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés (Rey-Chantreau, Dournon, Pierron, Montreynaud-Pierron-Suzzoni, *Grand Robert*) / C’est les cordonniers les plus mal chaussés / C’est les cordonniers qui sont les plus mal chaussés / C’est toujours les cordonniers les plus mal chaussés (commun) / Ce sont toujours les cordonniers les plus mal chaussés (Lis et Barbier) / Faut être cordonnier pour être mal chaussé (Québec).

Certaines formes proverbiales peuvent également subir des modifications dues à leur situation d’énonciation – ce que Wozniak (2009 : 186) appelle alors des *proverbes modifiés* – que ce soit dans une situation fictive comme au théâtre ou en poésie (les modifications surviennent alors pour des questions de rime ou de rythmique, ou pour cause de contraintes syntaxiques), ou en

situation réelle lors de discours quotidiens qui imposent parfois des modifications syntaxiques pour une meilleure adaptation au contexte d'énonciation (Leguy, 2008 : 61-62). Ces formes ne sont donc pas des variantes à proprement parler car elles ne sont pas issues d'une évolution lente et progressive de la langue, mais apparaissent à titre occasionnel et pour une durée limitée dans le but s'adapter au contexte d'énonciation particulier dans lequel elles s'inscrivent.

7.1.2.3. Une fixité relative

Le figement dans le genre proverbial est donc possible, mais pas nécessairement absolu. Par conséquent, la plupart des parémiologues s'accordent aujourd'hui à dire que le figement n'est pas un critère définitoire du proverbe, bien qu'il revêt tout de même une importance particulière.

La question est désormais de savoir pourquoi les proverbes paraissent tant figés à première vue. Plusieurs raisons peuvent être amenées pour le comprendre. La première est que la plupart des proverbes connaissent une forme standard qui est majoritairement utilisée, ce qui a pour conséquence de favoriser la circulation de cette seule forme dans le paysage linguistique. La deuxième raison réside dans l'existence de matrices proverbiales, c'est-à-dire de moules dans lesquels les proverbes se glissent, ce qui leur donne des structures similaires (Anscombe, 2012 : 34). Par exemple, il existe les proverbes construits sur les structures « *Qui* + GV₁ + GV₂ », « *Il n'y a pas* + GN + *qui* + GV », « *Il faut* + GV », « *Il ne faut pas* + GV », ou encore « *mieux vaut* + GV₁ + *que* + GV₂ »⁴¹. Enfin, la troisième raison vient du fait que les proverbes sont essentiellement construits sur des structures rythmiques qui font entrer en jeu l'isosyllabisme, les rimes, les allitérations et les assonances (bien que tous ces éléments ne soient pas forcément unanimement présents dans chacun des proverbes). Un changement de forme dans un proverbe est possible si ce dernier abandonne sa structure rythmique pour entrer dans un autre patron rythmique, mais, cette opération étant difficile à effectuer étant donné les contraintes de rythme, cela donne l'illusion du figement des proverbes. Un proverbe subissant une modification proverbiale qui ne respecterait pas ce principe de structure rythmique court le risque de se voir déposséder de son statut proverbial. C'est ce que remarque Anscombe (2000 : 14-18) avec une enquête visant à déterminer à quel point les participants estimaient que telle ou telle forme sentencieuse était un proverbe. L'énoncé *Charbonnier est maître chez soi/lui* a obtenu un score très faible, et Anscombe l'explique par le fait qu'initialement, l'énoncé était

⁴¹ Gómez-Jordana en recense une douzaine pour le français (cité dans Anscombe, 2012 : 34).

Or et par droit et par raison / Charbonnier est maitre en sa maison, et avait donc une structure rythmique en a(8) a(8), c'est-à-dire qu'il s'agissait d'un distique rimé avec un isosyllabisme de 8 syllabes. Au fur et à mesure du temps, seule la dernière partie a été conservée et, en fin d'énoncé, les termes « en sa maison » ont été remplacés parce qu'il s'agissait d'une tournure vieillie et qu'elle n'était plus obligatoire pour la rime. Ainsi, l'abandon de sa structure rythmique a eu pour conséquence de l'écarter progressivement dans l'esprit des locuteurs de la catégorie proverbiale.

Le genre proverbial ne peut donc pas se définir par une fixité absolue, car des variations formelles sont possibles, néanmoins la marge de manœuvre des modifications étant très réduite pour toutes les raisons évoquées, il est plutôt marqué par une *illusion de figement*. En réalité, il faudrait plutôt parler de *degré de figement*, ce qui a pour avantage de rendre compte d'une certaine flexibilité formelle chez les proverbes, sans pour autant affirmer la même amplitude de variation pour l'ensemble du genre proverbial.

7.1.3. La thèse de la brièveté

Une autre caractéristique récurrente dans les définitions de proverbes est leur caractère bref. Les proverbes sont en général constitués de quelques mots ; il est effectivement rare qu'ils dépassent la simple phrase grammaticale. Pourtant, une étude menée sur 250 proverbes (français et espagnols) révèle que les proverbes ont approximativement, en français, une longueur moyenne de 9,5 syllabes. Sachant que la longueur moyenne des phrases du français se situe entre 8 et 11 syllabes, on ne peut affirmer que le proverbe soit bref d'un point de vue syllabique (Anscombe, 2012 : 29). En revanche, la sensation de brièveté du proverbe peut venir du fait qu'il condense en peu de mots un contenu qui, expliqué par une phrase non sentencieuse, serait développé plus largement. C'est une des raisons qui pousse Kleiber (1994 : 214) à affirmer le statut de lexie du proverbe et à en faire une dénomination puisque, comme le proverbe, toute dénomination est une contraction de sens et est donc nécessairement plus courte que sa définition, qui, elle, est un processus d'expansion. Par conséquent, cela explique la différence de longueur que l'on peut remarquer entre les proverbes métaphoriques et les proverbes littéraux. En effet, les proverbes littéraux ont besoin d'être concis, car, si ce n'était pas le cas, leur expansion définitionnelle coïnciderait avec la forme proverbiale en elle-même. Les proverbes métaphoriques n'ont pas besoin de concision étant donné que leur

définition, non codée linguistiquement, ne débouche pas sur une assimilation à la forme linguistiquement codée qu'est le proverbe lui-même (Kleiber, 1994 : 214).

Il n'est cependant pas exclu de trouver des proverbes dont l'explication serait plus courte que les énoncés proverbiaux eux-mêmes. À titre d'exemple, on peut citer la formule proverbiale *Chassez le naturel, il revient au galop*, comprenant 12 syllabes et son explication *La nature reprend toujours le dessus*, qui en contient 10. Néanmoins, les définitions plus longues que la forme proverbiale elle-même étant prédominantes, on peut considérer le proverbe comme étant une formule généralement brève, bien que cette caractéristique ne soit pas obligatoire.

7.2. D'un point de vue sémantique

7.2.1. Les deux sens du proverbe

Les proverbes renferment deux sens de nature différente. Le premier est le sens compositionnel – ou sens phrastique – et fait référence à la signification construite par le sens de chaque unité lexicale que compose le proverbe ; le second est le sens gnomique – ou sens formulaire – et correspond à la signification globale délivrée par le proverbe. Ces énoncés sont dits *littéraux* si leur interprétation compositionnelle coïncide avec leur interprétation gnomique. C'est par exemple le cas du proverbe *Tel père, tel fils* puisque son sens compositionnel concorde avec le sens gnomique « les fils ressemblent à leur père ». En revanche, lorsque ces deux sens ne coïncident pas, les proverbes sont dits *métaphoriques* (Tamba, 2012 : 186). À titre d'exemple, le sens compositionnel de l'énoncé *Les chiens aboient, la caravane passe* s'écarte clairement de son sens gnomique, qui est « Qui est sûr de sa voie ne s'en laisse pas détourner par la désapprobation la plus bruyante »⁴². Kleiber (2008) instaure une autre division dans cette seconde classe de proverbes. Il y distingue les proverbes tels que :

(47) *C'est en forgeant qu'on devient forgeron.*

(48) *L'habit ne fait pas le moine.*

(49) *Ce sont les cordonniers les plus mal chaussés.*

et ceux tels que :

(50) *Chat échaudé craint l'eau froide.*

(51) *Pierre qui roule n'amasse pas mousse.*

⁴² Définition issue du *Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français (DicAuPro)*.

(52) *Les petits ruisseaux font les grandes rivières.*

Les premiers mettent en scène une classe particulière d'êtres humains dans une situation particulière également. Bien évidemment, le sens proverbial de ces proverbes ne renvoie pas uniquement à ce groupe humain et à cette situation spécifique puisqu'ils possèdent une portée référentielle plus large, au risque, dans le cas contraire, de posséder un pouvoir d'application extrêmement limité (il faudrait par exemple attendre de se retrouver en présence d'un apprenti forgeron pour pouvoir énoncer le proverbe *C'est en forgeant qu'on devient forgeron*). Si ces énoncés sont des proverbes et non pas de simples phrases énoncées dans un contexte très spécifique, c'est parce que leur interprétation implique une opération abstraite appelée par Kleiber *élévation hypo/hyperonymique*. Lorsque le proverbe *C'est en forgeant qu'on devient forgeron* est énoncé, son sens proverbial renvoie non pas au groupe particulier des forgerons ni à l'activité particulière de forger, mais bien à toute activité dans laquelle tout type d'individu (dont les forgerons) est susceptible de s'améliorer par la pratique (dont le fait de forger fait évidemment partie). Autrement dit, le sens proverbial de ce genre d'énoncés renvoie à un événement plus général que celui, plus spécifique, dénommé par leur sens littéral. Le sens réel du proverbe ne peut donc se comprendre que par le biais d'une « montée abstractive qui conduit d'un sens hyponymique littéral à un sens proverbial hyperonymique » (Kleiber, 2008 : 189). Les deuxièmes types de proverbes métaphoriques que Kleiber distingue sont ceux qui ne font pas directement référence à l'homme. Pourtant, il est évident qu'ils s'appliquent aux humains et qu'ils ne concernent pas réellement, dans le cas de nos exemples, les chats, les pierres et les ruisseaux. Pour parvenir à leur sens proverbial, il est nécessaire d'effectuer sur ces proverbes un transfert métaphorique vers les hommes, avant d'également opérer une montée hypo/hyperonymique comme pour le groupe de proverbes précédent (Kleiber, 2008 : 188-189).

7.2.2. Généricité et vérité proverbiales

Les proverbes sont connus pour délivrer une certaine vérité. Cependant, cette notion de vérité n'est pas à prendre au sens strict du terme. Il faut plutôt considérer le contenu d'un proverbe comme un message qui en possède la prétention. En effet, ce message est donné pour vrai non pas parce qu'il l'est réellement, mais parce qu'il adopte le moule de la loi scientifique qui, elle, délivre réellement une vérité incontestable. La loi scientifique possède une forme particulière (déterminant défini ou indéfini générique) et n'accepte aucune exception (par exemple, la loi scientifique *Les triangles possèdent 3 côtés* sera toujours vraie). Le proverbe

adopte cette même forme, mais son message ne peut être strictement véridique puisqu'il porte sur des lois humaines qui, elles, acceptent les exceptions (par exemple, l'Homme cherche à se sauver, mais certains sont suicidaires). Le proverbe se présente donc pour vrai de par sa forme, mais il ne concerne que la norme, alors qu'un hors-norme est possible. Cette place du hors-norme dans la réalité humaine implique la possibilité que certains proverbes soient antinomiques, tels que *Les bons comptes font les bons amis* et *Quand on aime, on ne compte pas*, sans pour autant que l'un des deux ne soit à bannir du vocabulaire d'un même individu. Au contraire, un même locuteur peut tenir pour vrais deux proverbes antinomiques puisque la vérité supposée de l'un n'empêche pas la vérité supposée de l'autre dans un autre contexte. C'est en effet le discours qui détermine l'utilisation de l'un ou de l'autre énoncé et non pas le caractère véridique de l'un ou de l'autre que reconnaît le locuteur puisque ce dernier choisira toujours d'énoncer celui qui correspond le mieux à la situation dans laquelle il se trouve engagé. C'est pourquoi il faut plutôt parler de vérité générale et non pas de vérité universelle. La prétendue vérité des proverbes ne se trouve donc pas dans la nature de leur message puisque le locuteur les énonce sans y adhérer consciemment, mais elle se trouve dans leur généralité d'emploi (Schapira, 1999 : 73-78).

7.3. D'un point de vue pragmatique

Comme pour beaucoup d'aspects du proverbe, son versant pragmatique ne se résume pas en un seul point, mais il est plutôt multiple puisque les proverbes sont énoncés à des fins relativement diverses. Les chercheurs relèvent en effet plusieurs forces illocutoires et perlocutoires du proverbe : il peut servir d'avertissement, de prédiction, d'encouragement, de menace, de moyen de rassurer, de consoler ou simplement de donner des renseignements tirés de l'expérience, (Schapira, 1999 : 85-87) ; il peut aussi servir de constatation, de conseil explicite, de dissuasion, de dénonciation satirique, de moyen de faire passer un message de manière indirecte pour ne pas fâcher l'interlocuteur (Rodegem, 1984 : 124) ; ou encore également servir de prescription, de simple illustration, de justification (Kleiber, 1994 : 219) ; et peut servir à bien d'autres choses encore. Comme le souligne Schapira (1999 : 86), c'est surtout le discours dans lequel il s'inscrit qui détermine le cadre pragmatique de l'énoncé et donc la force illocutoire et perlocutoire qu'il adopte. Quoi qu'il en soit, elle précise qu'il sert toujours d'argument pour étayer le discours et n'entre jamais en contradiction avec celui-ci. Il est également toujours énoncé en tant que citation et, par conséquent, le locuteur n'endosse

aucunement le contenu du proverbe, ni sa forme linguistique, ni son interprétation (Perrin, 2012 : 54). Le locuteur est uniquement responsable de son énonciation dans le discours (Arora, 2015 : 6). De par leur valeur citative, les proverbes sont investis d'une grande autorité, car ils consistent à « *montrer* pragmatiquement qu'ils sont le fruit d'une énonciation collective ancestrale » (Perrin, 2012 : 54-55). Ils exercent alors une certaine influence sociale dans le discours, car la sagesse qu'ils transmettent profite à leur énonciateur qui se voit ainsi revêtu d'un certain prestige social, car, comme le rappelle Rodegem (1984 : 122), les actes langagiers sont une sorte de prise de pouvoir.

Chapitre 8 : Détournement proverbial

Bien que les proverbes fassent preuve d'une certaine fixité, il arrive régulièrement que leur forme soit altérée avec une véritable volonté de changement de sens, comme c'est le cas par exemple de l'énoncé *Qui vole un bœuf est vachement musclé*, qui se calque sur le proverbe *Qui vole un œuf vole un bœuf*. Ce genre d'opération, appelée *détournement proverbial*, s'oppose à la *modification proverbiale*, qui, elle, réfère à une altération de la forme proverbiale sans intention de changement sémantique. Une modification proverbiale peut donner lieu à un *proverbe modifié*, dans le cas où ce dernier s'inscrit dans un discours particulier et subit donc des contraintes syntaxiques ou rythmiques, ou à une variante, comme c'est par exemple le cas lorsque des locuteurs utilisent le terme *tenter* au lieu de *risquer* dans le proverbe *Qui ne risque rien n'a rien* (cf. section 7.1.2.). Wozniak (2009 : 188) définit le détournement proverbial comme suit :

Le détournement, [...], engendre des formes non-proverbiales, possédant toutefois une parenté avec cette classe singulière. Le résultat obtenu joue le rôle d'un proverbe sans toutefois en être un. La liberté dont a fait preuve le sujet parlant ne remet pas en cause l'aspect figé du proverbe, car la forme proverbiale originale ne cesse pas pour autant d'appartenir à la compétence de la communauté linguistique. En effet, le détournement n'est en soi qu'un jeu de mots, une modification ponctuelle d'une forme connue qui n'a pas pour but de perdurer ni de se diffuser largement.

Cette opération peut être effectuée par de nombreux procédés : la suppression, l'adjonction, la permutation, la substitution de phonèmes, mais aussi de mots, de groupes de mots ou de propositions (Barta, 2006). Les détournements proverbiaux ne sont donc pas des proverbes à

proprement parler, mais, ils renvoient indirectement à un proverbe existant ou au genre proverbial en général, ce qui leur permet d'hériter de l'autorité de ces formules. C'est pourquoi il est absolument essentiel de garder dans tout détournement proverbial une certaine similarité avec le proverbe-source qui a servi de base ou avec le genre proverbial en général, au risque que l'interlocuteur ne comprenne pas qu'il s'agit d'un détournement. Ce jeu avec la langue s'appuie donc sur la supposition d'une connaissance proverbiale minimale chez les interlocuteurs puisque le détournement est censé faire écho à une formule proverbiale présente dans leur bagage linguistique. Plus le proverbe-source qui a servi de base au détournement est répandu, plus le détournement en question a de chances d'être perçu comme tel et d'atteindre son but. Celui-ci peut être ludique, comme c'est le cas, par exemple, pour l'énoncé *C'est en sciant que Léonard devint scie*, ou militant, comme pour l'énoncé *L'avenir appartient à ceux qui se soulèvent*, apparu lors des manifestations des Gilets Jaunes en France en 2018 (Fournet-Pérot, 2020 : 64).

Chapitre 9 : De nouveaux proverbes ?

Le statut de lexie du proverbe est aujourd'hui largement reconnu par les parémiologues (par exemple, Kleiber, 1994 ; Schapira, 1999). Par conséquent, le genre proverbial, au même titre que n'importe quelles dénominations, est un genre ouvert à la création. En effet, il existe ce que l'on peut appeler des *nouveaux proverbes*, tels que :

(53) *On ne tire pas sur une ambulance.*

(54) *Un train peut en cacher un autre.*

qui sont pour l'instant encore absents des recueils de proverbes, mais qui sont en train de se répandre dans l'usage linguistique des locuteurs. De manière générale, il est d'ailleurs compliqué de remarquer l'émergence de nouveaux proverbes étant donné qu'il faut un certain temps pour qu'une nouvelle forme linguistique s'impose durablement dans la langue. D'autant plus que pour être considérée comme un nouveau proverbe, une formule linguistique doit satisfaire à plusieurs conditions. Premièrement, elle doit être suffisamment fixée dans la langue pour qu'elle soit reconnue par un large public et qu'elle s'impose ainsi dans la mémoire collective des locuteurs. Paradoxalement, les variantes de ces nouveaux proverbes sont des

indicateurs de cette fixité et prouvent leur installation dans la langue⁴³ (Schapira, 1999 : 99). Comme deuxième condition – et qui est d’une certaine manière reliée à la première – il faut que cette formule bénéficie d’une fréquence d’utilisation suffisamment élevée pour qu’elle reste active dans la mémoire collective. Elle doit également se détacher de son contexte d’énonciation premier pour pouvoir devenir applicable à un type de situations plus générales. Cela inclut également l’oubli de l’énonciateur premier de la formule pour qu’elle satisfasse au critère d’anonymité du genre proverbial. Dans le cas contraire, on ne peut considérer l’achèvement total de son processus de proverbialisation. À titre d’exemple, la plupart des locuteurs ignorent désormais que l’énoncé (53) a été initialement employé par Françoise Giroud dans le contexte des élections présidentielles de 1974 pour dénoncer le fait que Jacques Chaban-Delmas, candidat aux élections, ne cessait de se faire attaquer par les journalistes et les autres candidats alors qu’il était déjà en position de faiblesse (Connena & Kleiber, 2002 : 61). Cette formule construit, premièrement, une analogie entre Jacques Chaban-Delmas, candidat déjà affaibli, et une ambulance, véhicule qui transporte des personnes blessées, c’est-à-dire dans un état ne permettant pas de se défendre. Secondement, elle établit une autre analogie entre les attaques – verbales – menées par les journalistes et autres candidats à l’élection, et les tirs d’armes à feu sur ce véhicule. Ceci suggère donc qu’il n’est pas moralement acceptable de s’attaquer à quelqu’un qui est déjà à terre et que continuer à le blâmer constitue davantage un acharnement injuste qu’une stratégie politique acceptable. Suite à l’élargissement du contexte d’énonciation de cette formule, les locuteurs l’emploient désormais dans tout contexte présentant un sujet blessé ou sans défense et qu’il s’agit de ne pas accabler davantage, comme dans l’extrait suivant :

Habile tout au long du débat, Donald Trump s'est abstenu d'attaquer trop grossièrement Joe Biden sur son état physique et son âge. C'était inutile et cela aurait été mal vu par les téléspectateurs. On ne tire pas sur une ambulance [...] ⁴⁴.

De la même manière, l’énoncé (54) ne se cantonne plus seulement à son contexte d’apparition initial, lors duquel il servait de conscientisation face au danger de traverser les voies

⁴³ Voir par exemple le travail de Peeters qui retrace de nombreuses variantes du nouveau proverbe *Un train peut en cacher un autre*, telles que *Un taxi peut en cacher un autre* ou *Une campagne peut en cacher une autre* : Peeters, B. (2010). « Un X peut en cacher un autre » : étude ethnosyntaxique. *2^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, 118.

⁴⁴ Gylén, A. (2024, 28 juin). *L'abandon de Biden n'est plus exclu après son débat catastrophique contre Trump*. L'Express. Consulté le 25 juillet 2025 sur <https://www.lexpress.fr/monde/amerique/labandon-de-biden-nest-plus-exclu-apres-son-debat-catastrophique-contre-trump-MOCA4A3FGBCTRCTSZP3TORLYTA/>.

ferroviaires⁴⁵, et peut désormais s'employer dans des situations lors desquelles ce qui est perçu peut dissimuler quelque chose de plus important ou de plus grave, ou simplement dans une situation qui révèle que les apparences peuvent s'avérer trompeuses. C'est le cas, par exemple, dans l'extrait suivant :

Un train peut en cacher un autre ! C'est ce qu'ont appris à leurs dépens les dealers de la cité des Marels, quartier bien connu pour être l'une des plaques tournantes de la drogue sur Montpellier. En effet, ce jeudi 5 octobre, ce n'est pas une, mais bien deux descentes de police qui ont été menées coup sur coup, rue Lou Tirado, sur réquisition du procureur de la République⁴⁶.

Conenna & Kleiber (2002 : 61) précisent que « ce phénomène [de proverbialisation] est fréquent pour ce qui concerne les slogans, politiques et publicitaires, qui sont une forme moderne de proverbes ». L'étude de la naissance de nouvelles formules proverbiales, c'est tout le travail de Villers (2015) qui a remarqué que les nouveaux proverbes proviennent de sources relativement diverses, mais qui sont en lien avec la modernité actuelle : ils nous viennent des chansons et de la radio, des films et de la télévision, de l'informatique et de la technologie, de la publicité, de la presse et d'autres sources indirectement médiatiques.

⁴⁵ *Un train peut en cacher un autre* a initialement servi à la SNCF à conscientiser les conducteurs et passagers qui traversent les voies qu'après le passage d'un premier train, il n'est pas exclu qu'un second train arrive à son tour, dans la même direction ou en sens inverse, et qu'il est donc dangereux de traverser la voie ferrée sans s'assurer que le passage est libre.

⁴⁶ Vermorel, L. (2023, 7 octobre). *Deux opérations anti-droque menées coup sur coup à la cité des Marels à Montpellier*. Midi Libre. Consulté le 25 juillet 2025 sur <https://www.midilibre.fr/2023/10/07/deux-operations-anti-droque-menees-coup-sur-coup-a-la-cite-des-marels-a-montpellier-11501658.php>

Partie empirique : Enquête auprès des jeunes de 12 à 32 ans

Comme nous l'avons vu, le statut du proverbe a beaucoup évolué au cours de l'Histoire. Le genre proverbial s'est vu tantôt valorisé, tantôt méprisé. Mais qu'en est-il de nos jours ? La question qui se pose désormais est celle de savoir si ces formules si anciennes commencent à s'essouffler aujourd'hui dans un monde grandement marqué par la modernité et où les tendances en tous genres – langagières y compris – se succèdent à grande vitesse. S'agit-il d'un genre démodé pour les nouvelles générations ? Le rapport qu'entretient le proverbe avec le passé, l'héritage des anciens, les modes de vie traditionnels, le rattache-t-il à un univers désuet au point de disparaître des usages contemporains ? Si oui, pourquoi aurait-on tendance à abandonner aujourd'hui cette forme particulière d'expression qui a pourtant perduré durant de nombreux siècles ?

Chapitre 10 : Recul du proverbe ou changement de nature ?

Dans une société particulièrement attachée à ses traditions et à son patrimoine, la perte d'un héritage culturel peut générer une certaine angoisse. C'est pourquoi, très vite, on a observé une volonté de conserver par des recueils cet objet culturel qu'est le proverbe. Encore récemment, des dictionnaires de proverbes ont vu le jour, comme chez Larousse, avec son *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes* publié en 2019. On les préserve même via des bases de données comme *DicAuPro*, qui, depuis 2016, regroupe 1 700 proverbes sous leur forme canonique et 17 000 variantes. Malgré ces efforts, certains ont remarqué que « ce discours, particulièrement développé dans les langues de tradition orale, est en perte d'usage dans nos modes de communication mondialisés » (Leguy, 2008 : 69) et constatent même son « effacement dans le contexte culturel français » (Visetti & Cadiot, 2008 : 80). Cela serait une question de génération puisque Visetti & Cadiot (2006 : 21), nés dans les années 40-50 estiment que leurs contemporains connaissent une quantité de proverbes nettement inférieure à celle connue par les générations antérieures. Anscombe (1999 : 28), appartenant à la même génération, a validé cette affirmation par une enquête interrogeant jeunes et moins jeunes et il conclut que sa propre génération et celles qui la précèdent connaissent davantage de formules proverbiales que les suivantes. Il se dit néanmoins conscient que son enquête n'est qu'une modeste tentative et qu'elle gagnerait en objectivité en sélectionnant un échantillon plus étoffé, tant au niveau des répondants que des proverbes utilisés, ainsi qu'en affinant davantage les

critères utilisés. Quoi qu'il en soit, il semble qu'il existe la possibilité d'un recul des proverbes traditionnels au fur et à mesure que les générations se succèdent. Il s'agit d'ailleurs, selon lui, des proverbes les plus éloignés de la réalité contemporaine des jeunes qui sont les moins reconnus comme tels par ce public (formules météorologiques, agricoles, économiques ou trop spécifiques). Par conséquent, leur connaissance de ce type de proverbes est limitée. Ainsi, les nouvelles générations ne connaissent que très peu les proverbes suivants : *En avril, ne te découvre pas d'un fil* ; *En mai, fais ce qu'il te plaît*⁴⁷ ; *Charbonnier est maître chez soi* ; *Labour d'été vaut fumier* ; *À la Saint-Rémi, cueille tes fruits*. En outre, dans la même enquête, Anscombe a remarqué une influence du niveau d'éducation sur la connaissance des proverbes, démontrant que plus un individu a de la culture, plus il connaît de formes sentencieuses et plus il est capable d'établir des frontières terminologiques entre elles. Pour autant, les parémiologues ne penchent pas pour une extinction du genre proverbial et parient même sur les beaux jours que les proverbes ont devant eux. Kouadio (2016 : 247) estime d'ailleurs que le contenu même du genre proverbial contribue à sa subsistance depuis tant d'années. En effet, selon elle, les proverbes sont intemporels parce qu'ils diffusent des valeurs universelles qu'il reste important à enseigner telles que la sagesse, l'honnêteté, la prudence, la persévérance, etc., autrement dit, des valeurs qui ne sont pas incompatibles avec la modernité de la société contemporaine. Lambertini (2020 : 364) prouve leur pérennité dans la communication quotidienne en dégagant dans le corpus *frWaC* – qui contient des formes d'expression proches de l'oralité (forums, blogs, etc.) – la présence de proverbes, mais également de formules qu'il nomme *proverbes en puissance*. Celles-ci ne sont pas encore considérées comme des proverbes à cause de leur diffusion et leur utilisation limitées, mais ont un statut de candidat idéal pour l'obtention de l'étiquette proverbiale dans le futur. Ces potentiels nouveaux proverbes auraient un lien plus évident avec le monde actuel, notamment parce qu'ils sont issus de la culture moderne, ce qui amène Anscombe (1999 : 27) à s'intéresser à la culture populaire transmise par la télévision et à opérer un rapprochement entre les proverbes et les slogans.

À partir de ces éléments, plus de 20 ans après l'enquête d'Anscombe, nous pouvons formuler différentes hypothèses à propos de la conscience, des connaissances et des compétences parémiologiques des jeunes d'aujourd'hui, appartenant à la génération Z.

⁴⁷ Ces deux derniers proverbes nous semblent tout de même encore fréquents aujourd'hui, contrairement aux trois suivants. Ils ont d'ailleurs été mentionnés spontanément plusieurs fois par les jeunes que nous avons interrogés dans le cadre de notre enquête, contrairement aux autres, qui n'ont connu aucune mention.

Nous parions tout d'abord sur l'influence de l'âge sur la connaissance des proverbes, car nous supposons que les jeunes de cette génération connaissent une proportion de proverbes limitée. Par conséquent, nous supposons également qu'ils utilisent une quantité de proverbes plus réduite encore. Nous nous attendons aussi à ce que leurs compétences parémiologiques soient relativement faibles, avec, par exemple, des difficultés de distinction entre les différents genres sentencieux. Nous faisons également l'hypothèse que l'âge joue un rôle au sein même de ce groupe de jeunes, en anticipant une diminution progressive des connaissances et compétences parémiologiques à mesure que l'âge des individus de cette génération diminue.

De la même manière, nous parions sur l'influence du niveau d'éducation de cette génération en prenant pour hypothèse que les jeunes ayant suivi des études universitaires sont plus familiarisés avec la question parémiologique et qu'à l'inverse, les jeunes n'ayant pas reçu ce type d'éducation se trouvent davantage en difficulté sur le sujet.

Nous faisons la dernière hypothèse que le genre des individus n'influe pas sur la conscience et les compétences parémiologiques des jeunes de la génération Z.

Chapitre 11 : Vitalité actuelle des proverbes

Un petit tour dans plusieurs sphères du quotidien peut nous permettre d'observer l'usage global du proverbe de nos jours.

11.1. Dans les conversations quotidiennes

Il est compliqué d'étudier l'usage des proverbes dans les conversations quotidiennes étant donné les limites d'une telle étude (temps, biais dû au fait de rester dans le même entourage familial ou cercle d'amis, manque de représentativité, caractère éphémère de l'oralité, etc.). Cependant, il n'est jamais inutile de tendre l'oreille dans plusieurs situations qui marquent notre quotidien et de rester attentif à l'utilisation de formules proverbiales pour se faire une idée de l'importance de ce genre. Même si les observations faites au hasard des discussions ne permettent pas à elles seules d'élaborer des théories, elles n'en représentent pas moins une source d'information potentiellement intéressante pour le linguiste qui pourra croiser ces observations avec d'autres sources (enquête, corpus, etc.). Nous avons donc considéré que nos propres interactions langagières pouvaient constituer un terrain d'étude précieux pouvant

alimenter notre travail. Durant la période d'élaboration de ce travail, nous avons donc été attentive aux différents proverbes entendus dans les conversations que nous avons eues ou auxquelles nous avons assisté et il en résulte un écart entre la quantité de proverbes que nous pensions côtoyer au quotidien et celle, plus importante, que nous côtoyons réellement. À notre échelle, cela signifie qu'il existe un écart entre la représentation que nous nous faisons de la vitalité des proverbes et leur présence réelle autour de nous quand nous y prêtons attention, et que nous ne pouvons pas exclure que ce phénomène ait lieu également chez d'autres locuteurs.

11.2. Sur les réseaux sociaux

Un autre domaine qui peut être exploré est celui des réseaux sociaux, qui recèle des formes d'expression proches de l'oralité (Lambertini, 2020). Durant la deuxième année d'élaboration de ce travail, nous avons relevé plusieurs occurrences proverbiales sur le réseau social *Facebook* (cf. tableau 1). Cette fois encore, il est nécessaire de préciser qu'il ne s'agit pas d'une exploration exhaustive : les occurrences proverbiales que nous avons rencontrées via cette plateforme sont issues d'un fil d'actualité unique et personnel, se construisant sur la base de nos intérêts propres. Néanmoins, ceci est révélateur du fait qu'une certaine présence du genre proverbial est possible sur ce genre de plateforme, régulièrement visitée par la jeunesse. Nul doute qu'il est possible également de retrouver le genre proverbial sur d'autres plateformes, mais cette veine n'a pas été exploitée davantage dans le cadre de ce travail⁴⁸.

⁴⁸ Nous avons conscience ici que des recherches menées sur d'autres réseaux sociaux auraient également présenté un intérêt, mais nous nous sommes concentrée sur celui que nous avons nous-même utilisé au quotidien durant la période d'élaboration de ce travail.

Tableau 1 : Nombre d'occurrences des formes proverbiales et apparentées rencontrées sur notre fil d'actualité Facebook entre septembre 2024 et juillet 2025.

	Nombre d'occurrences	Type d'usage	Ton
Proverbe sous sa forme canonique	20	Discursif	Neutre
Potentiel nouveau proverbe	10		
Formule humoristique calquée sur le genre proverbial	1		Mêmes et illustrations graphiques
Détournement proverbial	1		
Évocation proverbiale	1		
Illustration littérale de proverbes métaphoriques par génération d'images par intelligence artificielle	15 ⁴⁹		

La plupart de ces occurrences concernent l'utilisation de proverbes canoniques (cf. annexe 1) ou de potentiels nouveaux proverbes⁵⁰ dans des publications ou des commentaires qui ne concernent pas directement le thème proverbial. Il s'agit donc d'usages tout à fait classiques. Toutes ces formules en contexte ont été utilisées de manière appropriée. Nous avons également observé, mais dans une moindre mesure, des utilisations plus ludiques du genre proverbial comme un détournement (cf. figure 1), une évocation proverbiale (cf. figure 2), une formule humoristique calquée sur le genre proverbial (*Il ne suffit pas de mettre une fleur sur de la merde pour qu'elle sente bon*) ou encore, la génération d'images par intelligence artificielle qui illustrent littéralement des proverbes métaphoriques (cf. figures 3-4).

⁴⁹ Toutes ces illustrations ont été observées dans les commentaires d'une même publication.

⁵⁰ Voici les potentiels nouveaux proverbes que nous avons observés : *Quand il y a un doute, il n'y a plus de doute* (2 occurrences) ; *L'amour n'a pas de mode d'emploi* ; *Qui mord une fois mord deux fois* ; *Il faut savoir quitter la table quand le respect n'est plus servi* ; *Trompeur un jour, trompeur toujours* ; *Tout arrive pour une raison* ; *Le risque zéro n'existe pas* (2 occurrences) ; *Suis-moi je te suis, suis-moi je te suis*.



Figure 1 : *Détournement du proverbe* Araignée du matin, chagrin, araignée du soir, espoir (21 novembre 2024, page La France, Facebook).



Figure 2 : *Évocation du proverbe* Chassez le naturel, il revient au galop (22 novembre 2024, page À l'eau Renaud, Facebook).



Figure 3 : *Génération d'image par intelligence artificielle* représentant littéralement le proverbe Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse (2 mars 2024, Un groupe où l'on joue avec l'IA, Facebook).



Figure 4 : *Génération d'image par intelligence artificielle* représentant littéralement le proverbe Qui sème le vent récolte la tempête (2 mars 2024, Un groupe où l'on joue avec l'IA, Facebook).

11.3. Dans la presse écrite et la littérature

Les proverbes ne sont pas non plus absents de la sphère de l'écrit. Pour le mesurer, nous avons mené une courte investigation dans la presse et dans la littérature à partir d'un échantillon de 13 proverbes, sélectionnés de manière à représenter les types de constructions proverbiales les plus productives du genre (cf. annexe 2). De cette façon, nous tenons compte de la variété des formes des proverbes. Ces proverbes ont également été sélectionnés parce qu'ils sont fréquents. En effet, ils se situent au début de la liste de proverbes élaborée par Arnaud (1992), qui a réalisé un classement de 401 proverbes français par indices de connaissance décroissants après avoir interrogé 162 jeunes informateurs ayant le français pour langue initiale. Nous avons également effectué la même recherche avec 8 formules que nous avons rencontrées durant les deux ans d'élaboration de ce travail et que nous considérons comme de potentiels nouveaux proverbes (cf. annexe 2). En ce qui concerne le corpus de presse utilisé, nous avons sélectionné quatre quotidiens nationaux francophones belges⁵¹ rendus accessibles par la base de données *Europresse*⁵². Puisqu'il s'agit de l'usage proverbial contemporain qui nous intéresse ici, nous nous sommes concentrée sur les publications journalistiques de ces dix dernières années. Pour ce qui est du corpus littéraire, nous avons sélectionné tous les romans des bases de données *Corpora/Romans* et *Corpora/Romans2*⁵³, ce qui fait un total de 728 romans. Dans ces corpus, nous avons cherché des « amorces de proverbes » (premier membre de la formule, termes qui concentrent le sens de la formule, syntagme qui appelle la suite du proverbe) dans le but d'observer le degré de présence de ces proverbes et leur nature (forme canonique, variante / proverbe modifié, détournement, troncature). La recherche de formules complètes nous aurait fourni uniquement les occurrences des proverbes canoniques et aurait occulté la présence de variantes ou d'utilisations partielles des formules en question. Nous avons considéré comme étant une forme canonique la stricte succession des termes du proverbe de référence. Dans le cas où certains termes y sont insérés (comme des adverbes, par exemple), nous avons considéré ces formules comme étant des proverbes modifiés, car elles ont subi un changement de forme pour s'adapter au contexte d'énonciation particulier dans lequel elles s'inscrivent (cf. section 7.1.2.2.).

⁵¹ *La Libre Belgique, Le Soir, L'Avenir, La Dernière heure - Les Sports (DH)*. Nous n'avons pas effectué cette recherche dans le journal *L'Écho* – le dernier quotidien national francophone belge – étant donné qu'il n'est pas disponible dans la base de données utilisée.

⁵² *Europresse* est une base de données en ligne contenant des documents liés à l'information.

⁵³ *Corpora/Romans* et *Corpora/Romans2* sont des bases de données établies par le Centre de Traitement Automatique du Langage (Cental) de L'Université Catholique de Louvain qui mettent à disposition de la recherche le contenu de plus de 600 romans en langue française.

Cette investigation nous a permis de constater que la presse écrite contient, elle aussi, son lot de formules proverbiales, canoniques ou non (cf. tableau 2) (cf. annexe 3 pour le détail des occurrences). Tous les proverbes recherchés ont présenté des occurrences dans le corpus (nous ne parlons pas ici des nouveaux proverbes). Ils ont d'ailleurs été rencontrés en très grande majorité sous leur forme canonique, preuve que ces formes jouent un rôle de référence, car c'est notamment grâce à la persistance de ces formes plus ou moins fixes que perdurent ces proverbes dans le bagage parémiologique des locuteurs d'une communauté donnée. C'est à partir de ces formes canoniques que dérivent les variantes, les proverbes modifiés, les détournements ou les troncatures, que l'on retrouve également dans le corpus. En tant que formes dérivées, ces énoncés ne sont pas aussi universels que les proverbes canoniques, ce qui peut expliquer le fait qu'ils s'observent en nombre plus réduit par rapport aux formes canoniques et de manière non systématique selon les proverbes. Si le genre proverbial semble bien présent dans la presse, remarquons toutefois que certaines formules proverbiales y sont plus répandues que d'autres, sans doute parce que le contenu des articles journalistiques se prête mieux à l'utilisation de certaines d'entre elles. Par exemple, nombreux sont les articles qui rendent compte d'un accomplissement réalisé plus tard que prévu, rendant donc l'utilisation du proverbe *Mieux vaut tard que jamais* tout à fait pertinente. Au contraire, les articles qui permettent l'utilisation de la formule *C'est l'intention qui compte* sont moins nombreux, car peu d'entre eux rapportent des situations dans lesquelles une action reste honorable, même sans avoir atteint l'objectif désiré. Le domaine journalistique s'avère donc davantage ouvert à certaines formules correspondant aux événements qu'il rapporte et semble ne pas faire usage de l'ensemble proverbial de manière homogène. Pour ce qui est des nouveaux proverbes recherchés dans ce corpus, on observe une disparité d'usage encore plus marquée. En effet, si certains font l'objet d'une présence remarquable sous leur forme canonique (comme *On ne change pas une équipe qui gagne* ou *Le risque zéro n'existe pas*), d'autres sont complètement absents du corpus, que ce soit sous leur forme canonique ou sous une forme dérivée (comme *Trompeur un jour, trompeur toujours* ou *Quand il y a un doute, il n'y a plus de doute*). Nous supposons que ces potentiels nouveaux proverbes-ci sont donc moins pertinents pour le domaine journalistique et qu'ils trouvent des contextes plus adéquats à leur utilisation sur les réseaux sociaux, puisque c'est sur ces plateformes que nous les avons découverts. Il se pourrait également que ces formules soient initialement apparues sur les réseaux sociaux – ou dans les conversations quotidiennes, avant d'être relayées sur les réseaux sociaux dans un second temps –, mais qu'elles ne bénéficient pas encore d'une diffusion suffisamment large pour toucher le domaine journalistique. Enfin, le potentiel nouveau proverbe *Un train peut en cacher un autre* est apparu le plus souvent sous

des formes détournées, ce qui démontre que sa forme canonique est bien ancrée dans le bagage linguistique des rédacteurs des articles en question, car la reconnaissance du proverbe d'origine est la condition nécessaire pour qu'un détournement proverbial fonctionne bien⁵⁴. Par conséquent, nous pouvons déduire que ces rédacteurs estiment que leur lectorat possède également dans son bagage linguistique la forme canonique de laquelle sont issus les détournements, au risque, sinon, que ce passage ne soit pas compris des lecteurs. Ceci peut également se dire des proverbes qui connaissent de nombreuses variantes, modifications et troncatures. Remarquons toutefois qu'il n'y a pas nécessairement de lien entre le nombre d'occurrences du proverbe canonique et le nombre d'occurrences des formes qui en sont dérivées. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un proverbe se retrouve fréquemment sous sa forme canonique dans le corpus qu'il engendre nécessairement beaucoup de formules dérivées. Certains proverbes s'y prêtent tout simplement bien, d'autres moins.

Tableau 2 : Nombre d'occurrences de proverbes et potentiels nouveaux proverbes dans notre corpus de presse.

		Forme canonique	Variante / proverbe modifié	Détournement	Troncature
Proverbe	<i>Qui se ressemble s'assemble.</i>	47	0	0	3
Proverbe	<i>On n'est jamais mieux servi(s) que par soi-même.</i>	81	0	1	0
Proverbe	<i>Il ne faut pas se fier aux apparences.</i>	51	35	0	0
Proverbe	<i>Mieux vaut tard que jamais.</i>	209	5	0	14
Proverbe	<i>Il n'y a pas de fumée sans feu.</i>	99	2	2	0
Proverbe	<i>Quand on aime, on ne compte pas.</i>	204	31	6	26

⁵⁴ L'énoncé *Un train peut en cacher un autre* a connu davantage d'occurrences sous sa forme canonique que ce que celles que nous avons recensées dans les résultats, mais ceci est dû à une distinction importante que nous avons dû opérer. En effet, comme précisé au chapitre 9, cet énoncé peut s'utiliser de deux manières différentes. Il peut être utilisé dans un contexte métaphorique et donc revêtir à ce moment-là un caractère proverbial, mais, dans d'autres contextes, il peut également se comprendre de manière tout à fait littérale. Dans ce cas-là, il ne s'agit aucunement d'un proverbe, raison pour laquelle nous n'avons pas pris ces occurrences en compte dans notre tableau récapitulatif.

Proverbe	<i>Plus on est de fous, plus on rit.</i>	23	6	18	8
Proverbe	<i>Chose promise, chose due.</i>	115	7	3	13
Proverbe	<i>L'erreur est humaine.</i>	157	1	1	0
Proverbe	<i>C'est l'intention qui compte.</i>	12	6	0	0
Proverbe	<i>Le temps, c'est de l'argent.</i>	77	2	3	0
Proverbe	<i>L'argent ne fait pas le bonheur.</i>	83	28	34	0
Proverbe	<i>La nuit porte conseil.</i>	22	8	3	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>On ne change pas une équipe qui gagne.</i>	376	32	9	1
Potentiel nouveau proverbe	<i>On ne tire pas sur une ambulance.</i>	4	2	0	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Un train peut en cacher un autre.</i>	10	0	252	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Qui trompe un jour trompe toujours.</i>	0	0	0	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Trompeur un jour, trompeur toujours.</i>	0	0	0	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Quand il y a un doute, il n'y a plus de doute.</i>	0	0	0	0

Potentiel nouveau proverbe	<i>S'il y a un doute, il n'y a plus de doute.</i>	0	0	0	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Le risque zéro n'existe pas.</i>	487	24	0	1

Pour ce qui est de la présence proverbiale dans le domaine littéraire, le résultat est sans appel : ce dernier semble beaucoup moins ouvert au genre proverbial que le domaine journalistique. Même si les proverbes ne sont pas complètement absents du corpus littéraire exploité, ils sont tout de même nettement moins fréquents que dans les articles de presse, car aucun d'entre eux ne dépasse les 15 occurrences (cf. tableau 3). Les formes dérivées de ces proverbes sont également très peu fréquentes en comparaison avec le domaine précédent (cf. annexe 3 pour le détail des occurrences). Les réflexions émises précédemment à propos des potentiels nouveaux proverbes sont également valables pour la sphère littéraire.

Tableau 3 : Nombre d'occurrences de proverbes et potentiels nouveaux proverbes dans notre corpus littéraire.

		Forme canonique	Variante / proverbe modifié	Détournement	Troncature
Proverbe	<i>Qui se ressemble s'assemble.</i>	7	0	0	0
Proverbe	<i>On n'est jamais mieux servi(s) que par soi-même.</i>	4	2	3	0
Proverbe	<i>Il ne faut pas se fier aux apparences.</i>	8	4	0	0
Proverbe	<i>Mieux vaut tard que jamais.</i>	6	1	0	0
Proverbe	<i>Il n'y a pas de fumée sans feu.</i>	15	0	1	0
Proverbe	<i>Quand on aime, on ne compte pas.</i>	5	2	0	0

Proverbe	<i>Plus on est de fous, plus on rit.</i>	4	0	2	0
Proverbe	<i>Chose promise, chose due.</i>	2	0	1	1
Proverbe	<i>L'erreur est humaine.</i>	2	0	1	0
Proverbe	<i>C'est l'intention qui compte.</i>	8	1	0	0
Proverbe	<i>Le temps, c'est de l'argent.</i>	1	0	1	0
Proverbe	<i>L'argent ne fait pas le bonheur.</i>	3	1	4	0
Proverbe	<i>La nuit porte conseil.</i>	10	4	1	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>On ne change pas une équipe qui gagne.</i>	2	0	0	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>On ne tire pas sur une ambulance.</i>	2	0	0	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Un train peut en cacher un autre.</i>	2	0	8	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Qui trompe un jour trompe toujours.</i>	0	0	0	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Trompeur un jour, trompeur toujours.</i>	0	0	0	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Quand il y a un doute, il n'y a plus de doute.</i>	0	0	0	0

Potentiel nouveau proverbe	<i>S'il y a un doute, il n'y a plus de doute.</i>	0	0	0	0
Potentiel nouveau proverbe	<i>Le risque zéro n'existe pas.</i>	2	0	0	0

Les proverbes sont donc loin d'être absents de la sphère quotidienne pour celui qui prend la peine de s'y attarder. Cette constatation nous permet de nous assurer que les jeunes d'aujourd'hui ont potentiellement l'occasion de se retrouver en contact avec ces formules. Il nous faut maintenant nous pencher sur la nature précise de ce rapport entre le genre proverbial et la jeunesse actuelle.

Chapitre 12 : Choix de la méthode d'enquête, diffusion et public touché

Pour déterminer le rapport qu'entretiennent les jeunes d'aujourd'hui avec les proverbes, nous avons décidé de réaliser une enquête afin de les interroger sur le sujet. Pour ce faire, nous avons réalisé un questionnaire en ligne (cf. annexe 4). Un tel choix nous a paru judicieux bien que pas totalement idéal puisqu'aucune méthode d'enquête sociolinguistique n'a le mérite de présenter uniquement des avantages. Comme le souligne Boukous (1999), les questionnaires permettent de toucher un échantillon de population plus large que ne le permettraient des entrevues individuelles enquêteur/enquêté étant donné que ces dernières nécessitent plus de disponibilités de la part des deux parties concernées par l'échange. Néanmoins, les entrevues individuelles ont pour intérêt de permettre une collecte de réponses plus précises puisqu'en situation de communication à l'oral, l'enquêté n'hésite pas à apporter de la nuance à ses réponses. Pour autant, ces dernières représentent un travail considérable de retranscription, là où les questionnaires en ligne ont pour avantage de regrouper automatiquement les réponses identiques. Pour intégrer dans notre questionnaire en ligne l'avantage de précision des entrevues individuelles, nous avons fait le choix de soumettre aux participants tant des questions fermées – c'est-à-dire des questions à choix multiple – que des questions ouvertes, ce qui permet de laisser les participants nuancer certaines de leurs réponses. Notre décision de proposer de temps

en temps l'option « autre, veuillez préciser » lors de questions fermées va également dans ce sens.

Nous avons construit cette enquête à destination des jeunes belges de 12 à 32 ans dont la langue initiale est le français. Nous avons établi 3 tranches d'âges en fonction de l'âge moyen auquel s'effectuent différents types d'études : les 12-18 ans pour les études secondaires, les 19-25 pour les études supérieures et les 26-32 pour les doctorats et jeunes travailleurs. Tant les étudiants que les jeunes travailleurs ou les jeunes en recherche d'emploi ont été invités à participer. Dans le but de connaître leur niveau d'étude, il a été demandé aux étudiants de préciser le diplôme pour lequel ils étaient en train d'étudier. Aux autres participants, il leur a été demandé de préciser le diplôme le plus élevé qu'ils ont obtenu.

Notre enquête a pu être facilement diffusée par le réseau social *Facebook*, par un code QR imprimé sur feuillets et distribué dans notre université, ainsi que dans une école secondaire à enseignement général. Ce mode de diffusion nous a permis d'atteindre notre public-cible, bien que nous ayons conscience que ceci ne permet de sonder qu'une certaine partie de la population (un étudiant issu de l'enseignement technique n'ayant pas accès aux réseaux sociaux n'a pas pu être interrogé, par exemple). Toutefois, cette méthode de diffusion nous a permis de toucher des personnes dans chacune des tranches d'âge établies et en nombre suffisant dans le cadre de cette enquête (cf. chapitre 14). La récolte des données s'est faite sur base volontaire et de manière anonyme. Étant donné la longueur de notre questionnaire, nous avons motivé les participants par un tirage au sort permettant à 5 d'entre eux de remporter un bon d'achat de 20 € dans une grande enseigne de produits culturels et électroniques.

Chapitre 13 : Contenu du questionnaire

Le questionnaire diffusé comprend 22 questions, dure une vingtaine de minutes et se compose de 5 parties différentes.

La première partie du questionnaire comporte des questions d'ordre informatif sur le profil du répondant : genre, âge, statut professionnel et niveau d'étude.

Les quelques questions suivantes concernent les représentations que les répondants se font des proverbes. La première consiste en une question ouverte qui demande aux participants de définir la catégorie des proverbes selon eux (par une phrase ou par de simples mots qu'ils y associent), le but étant de laisser émerger leurs représentations conscientes du genre proverbial.

La seconde question vise à laisser émerger des représentations plus inconscientes. Pour cela, nous soumettons aux répondants des images d'hommes blancs (pour ne pas faire du genre et de la couleur de peau des variables) exerçant chacun soit un métier plus populaire (maraicher, agriculteur, boucher, éleveur) soit un métier plus valorisé socialement (avocat, homme d'affaires, médecin, politicien). Ces hommes sont soit jeunes, soit âgés, indépendamment du métier exercé. Nous demandons ainsi aux participants de sélectionner les images de personnes qui pourraient selon eux utiliser le plus de proverbes. Par cette question, nous espérons découvrir s'ils associent l'utilisation de proverbes à un statut social ou à une génération en particulier⁵⁵. La question suivante interroge les participants sur les caractéristiques du genre proverbial en général. Nous leur soumettons plusieurs paires de mots ou groupes de mots opposés, chacun d'entre eux étant placé aux extrémités d'échelles de Likert à 5 points et nous leur demandons d'indiquer quelles caractéristiques correspondent le mieux au genre proverbial selon eux. Notre objectif est ainsi de guider les participants sur les représentations liées aux proverbes qui sont présentes dans le discours dominant et d'observer s'ils se sentent attirés par ces mêmes représentations. Nous avons décidé de proposer une échelle à choix impairs pour que les répondants puissent sélectionner une réponse neutre s'ils estiment que les deux caractéristiques proposées sur l'échelle s'appliquent indifféremment aux proverbes (le caractère littéral et le caractère métaphorique, par exemple). Enfin, la dernière question de cette partie porte sur l'utilité pratique des proverbes selon les participants. Il leur est demandé pourquoi ils pensent que les gens utilisent des proverbes. Plusieurs raisons leur sont soumises et ils sont invités à en proposer eux-mêmes. L'objectif est de déterminer quelles sont les raisons les plus souvent sélectionnées par les répondants.

La troisième partie du questionnaire concerne le rapport que les répondants entretiennent avec les proverbes et interroge leur familiarité avec le sujet. Nous leur demandons tout d'abord d'évaluer leur propre connaissance des proverbes de manière générale sur une

⁵⁵ Nous voulons ainsi, par exemple, observer si les photos de personnes âgées sont sélectionnées en priorité, auquel cas nous pourrions conclure que les jeunes interrogés associent l'énonciation de proverbes aux personnes âgées. De la même manière, si les photos des personnes exerçant un métier peu valorisé socialement sont sélectionnées en priorité, nous pourrions éventuellement conclure que les participants interrogés estiment que les proverbes sont davantage énoncés par les personnes possédant un statut social moins valorisé en comparaison à celui des personnes non sélectionnées. Cette tentative de laisser émerger les représentations des participants sur les proverbes reste néanmoins délicate. En effet, il existe des limites à cette approche, car les photos présentées aux répondants peuvent faire l'objet d'une interprétation subjective et il n'est pas exclu qu'ils perçoivent ces catégories de manière différente de celle que nous proposons de construire. De la même manière, les métiers que nous avons considérés comme non valorisés socialement, par exemple, peuvent ne pas faire l'objet de la même interprétation de la part de certains participants. Néanmoins, nous avons tenté d'éliminer le plus de variables possible (couleur de peau, genre des personnes présentes sur les photos, cadrage des photos, taille des photos) pour que le choix des participants se voie au maximum influencé par les variables que nous désirions évaluer.

échelle de Likert à 6 points, de « faible » (ils n'en connaissent presque pas) à « excellente » (ils en connaissent beaucoup). Le nombre de choix pair permet d'obliger les répondants à se positionner dans une autoévaluation plutôt positive ou une autoévaluation plutôt négative, le but étant d'évaluer à quel point ils sont confiants ou non par rapport à leur connaissance du sujet. Il est ensuite demandé aux enquêtés de proposer eux-mêmes des proverbes de mémoire dans le but d'observer leur capacité à donner des exemples de ce qu'ils considèrent comme appartenant à cette catégorie, ainsi que de déterminer lesquels sont évoqués le plus souvent et de quel type de proverbes il s'agit. Dans le cas où ils en sont incapables, ils peuvent ignorer la question. Dans le cas contraire, ils peuvent en proposer jusqu'à 8. Les deux questions qui suivent concernent la fréquence des proverbes dans leur quotidien, tant au niveau de la réception qu'au niveau de la production. Il leur est donc d'abord demandé de sélectionner à quelle fréquence ils pensent entendre ou lire des proverbes et, ensuite, à quelle fréquence ils pensent en utiliser eux-mêmes. Enfin, la dernière question de cette partie de questionnaire leur demande de sélectionner les contextes dans lesquels ils rencontrent des proverbes et leur laisse le choix d'en ajouter eux-mêmes.

La quatrième partie du questionnaire est celle qui met réellement les participants en contact avec des proverbes précis sur lesquels ils sont interrogés. La première question leur présente 12 énoncés et il leur est demandé de renseigner au moyen d'une échelle de Likert à quel point chacun de ces énoncés leur paraît appartenir au genre proverbial. L'échelle de Likert est constituée de 5 points pour que les répondants puissent faire un choix neutre, car, comme nous l'avons déjà mentionné, entre ce qui est clairement un proverbe et ce qui ne l'est clairement pas, il y a une zone de doute. Aux participants, il n'est rien mentionné de particulier à propos de ces 12 énoncés, mais en réalité, ils se retrouvent face à 6 stéréotypes linguistiques, 3 proverbes en cours de proverbialisation (ou nouveaux proverbes) et 3 énoncés inventés qui adoptent une forme proverbiale. Parmi les stéréotypes linguistiques proposés, il y a : 3 proverbes et 3 stéréotypes linguistiques non proverbiaux (deux phrases situationnelles et une expression idiomatique) (cf. tableau 4).

Tableau 4 : Énoncés soumis aux participants pour l'évaluation de leur degré de proverbialité.

6 stéréotypes linguistiques			3 nouveaux proverbes	3 faux proverbes (énoncés inventés adoptant une structure proverbiale)
3 proverbes	3 stéréotypes linguistiques non proverbiaux			
	2 phrases situationnelles	1 expression idiomatique		
<i>Qui va à la chasse perd sa place. (a)</i>	<i>Les carottes sont cuites.</i> <i>Il y a de l'orage dans l'air.</i>	<i>Avoir un poil dans la main</i>	<i>On ne change pas une équipe qui gagne.</i>	<i>Tête couronnée ne sait point les vrais métiers. (a1)</i>
<i>Quand on aime, on ne compte pas. (b)</i>			<i>On ne tire pas sur une ambulance.</i>	<i>Qui désire une faveur doit savoir offrir. (b1)</i>
<i>La nuit porte conseil. (c)</i>			<i>Un train peut en cacher un autre.</i>	<i>La lune ne brille pas moins derrière les nuages. (c1)</i>

Le but est d'observer si les participants sont capables de rejeter de la catégorie proverbiale des énoncés qui n'en font pas partie et de vérifier la thèse de Schapira (1999). Pour rappel, cette dernière affirme que les proverbes sont plus facilement reconnus comme tels dès lors qu'ils cochent de nombreux critères associés au genre proverbial, certains étant obligatoires, d'autres facultatifs (cf. section 5.2.1.). Pour vérifier cette thèse, nous avons pris soin de sélectionner les 3 réels proverbes selon leur forme. En effet, nous avons présenté aux participants les énoncés suivants : un proverbe qui coche la totalité des caractéristiques du proverbe prototypique selon Schapira (il est donc binaire et rimé) (cf. tableau 4, (a)) ; un proverbe qui coche les caractéristiques obligatoires pour être reconnu comme un proverbe, selon Schapira, et qui présente quelques caractéristiques facultatives (il est binaire, mais non rimé) (cf. tableau 4, (b)) ; et un proverbe qui coche également les caractéristiques obligatoires pour être reconnu comme un proverbe, selon Schapira, mais qui possède peu de caractéristiques facultatives (il n'est ni binaire⁵⁶, ni rimé) (cf. tableau 4, (c)). Nous avons inventé 3 proverbes en suivant le même schéma de sélection (cf. tableau 4, (a1), (b1), (c1)). Pour ce qui est des vrais

⁵⁶ Nous parlons ici de binarisme de surface.

proverbes proposés, ils ont par ailleurs été sélectionnés car il s'agit de proverbes fréquents (proposer des proverbes peu fréquents pourrait décourager les participants s'ils ne reconnaissent aucune forme comme étant des proverbes à 100 %). En effet, ils appartiennent au début de la liste de proverbes élaborée par Arnaud (1992) dont nous avons déjà parlé à la section 11.3. La question suivante concerne la réception et l'utilisation de 12 proverbes, également sélectionnés selon la liste d'Arnaud : 4 d'entre eux sont fréquents, 4 autres sont moyennement fréquents et les 4 derniers sont peu fréquents (cf. tableau 5).

Tableau 5 : *Proverbes de fréquence variée soumis aux participants.*

4 proverbes fréquents	<i>C'est l'intention qui compte.</i> <i>Chaque chose en son temps.</i> <i>Personne n'est parfait.</i> <i>Jamais deux sans trois.</i>
4 proverbes moyennement fréquents	<i>Il vaut mieux être seul que mal accompagné.</i> <i>Tout vient à point à qui sait attendre.</i> <i>Ce que femme veut, Dieu le veut.</i> <i>Faute de grives, on mange des merles.</i>
4 proverbes peu fréquents	<i>A beau mentir qui vient de loin.</i> <i>Mieux vaut être marteau qu'enclume.</i> <i>Morte la bête, mort le venin.</i> <i>On ne peut contenter tout le monde et son père.</i>

Le but est d'observer la familiarité que les enquêtés ont avec ces proverbes : pour chacun d'entre eux, les participants sont invités à renseigner s'ils les ont déjà rencontrés et s'ils les utilisent. La question qui suit soumet aux répondants d'autres proverbes et a pour but d'observer quel est leur niveau de maîtrise des proverbes en question : nulle, vague (sans compréhension) ou complète (compréhension avec ou sans capacité explicative). Il leur est demandé de cocher pour chacun d'eux quelle situation leur correspond : ils ne les ont jamais rencontrés ; ils les ont

déjà rencontrés, mais ne les comprennent pas ; ils les ont déjà rencontrés et les comprennent, sans pour autant pouvoir les expliquer ; et enfin, ils les ont déjà rencontrés et peuvent les expliquer. Dans le cas où la dernière proposition a été cochée, il leur est demandé de fournir une explication du proverbe en question, car il nous paraît intéressant d'observer si les participants ont des facilités ou des difficultés à exprimer le signifié du proverbe. Les formules proverbiales utilisées dans cette question sont au nombre de 6 (cf. tableau 6).

Tableau 6 : *Proverbes soumis aux participants pour en évaluer leur niveau de maîtrise.*

2 proverbes fréquents et littéraux	<i>L'erreur est humaine.</i> <i>Chose promise, chose due.</i>
4 proverbes moyennement fréquents et métaphoriques	<i>On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.</i> <i>Il n'y a pas de fumée sans feu.</i> <i>Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois.</i> <i>Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.</i>

Deux de ces formules sont fréquentes et littérales (pour que les participants sachent au moins en expliquer deux, sans quoi ils pourraient être découragés par l'enquête) ; les 4 autres sont moyennement fréquentes et sont métaphoriques (car elles peuvent-être connues, sans pour autant que les participants ne parviennent parfaitement à expliciter leur signifié). Ces 4 derniers proverbes sont d'ailleurs utilisés dans la question suivante qui vise à déterminer si les participants sont capables de sélectionner une situation d'énonciation probable pour ces proverbes. Pour chacun d'entre eux, 4 situations d'énonciation sont proposées, mais une seule d'entre elles utilise le proverbe de façon adéquate. Notre but est d'observer si les participants qui auraient fourni une explication incorrecte à la question précédente sont néanmoins capables de sélectionner la situation d'énonciation appropriée. L'avant-dernière question de cette partie de questionnaire a pour objectif d'observer la capacité des participants à repérer un proverbe incomplet et à le compléter. Pour cela, nous soumettons 12 proverbes aux participants et nous leur demandons de sélectionner ceux qui leur paraissent incomplets. Pour ceux-ci, il leur est demandé de renseigner la suite du proverbe s'ils en ont une idée. Cette partie est donc facultative. La sélection des proverbes complets et incomplets s'est faite selon la logique suivante (cf. tableau 7) : trois proverbes complets sont soumis aux participants, dont deux

possédant une structure de surface binaire et un possédant une structure de surface unaire ; les autres proverbes soumis sont incomplets (seule la première partie du proverbe est donnée). 5 d'entre eux présentent la particularité de ne pas faire sens sous cette forme, car l'énoncé n'est pas complet syntaxiquement. Les 4 derniers présentent une forme syntaxiquement complète, mais connaissent néanmoins une seconde partie dans leur forme canonique. Pour toutes ces formules, nous avons pris soin de ne pas insérer de point final pour ne pas influencer les réponses des participants.

Tableau 7 : *Proverbes complets et incomplets soumis aux participants pour l'évaluation de leur complétude ou incomplétude.*

9 proverbes incomplets		3 proverbes complets	
5 proverbes syntaxiquement incomplets	4 proverbes syntaxiquement complets	2 proverbes avec une structure de surface binaire	1 proverbe avec une structure de surface unaire
<i>Quand on parle du loup (on en voit la queue)</i> <i>C'est au pied du mur qu'on voit (le maçon)</i> <i>Qui sème le vent (récolte la tempête)</i> <i>Mieux vaut arriver en retard (qu'arriver en corbillard)</i> <i>À bon entendeur (salut)</i>	<i>Il n'y a pas de sot métier (il n'y a que de sottes gens)</i> <i>Chacun son métier (et les vaches seront bien gardées)</i> <i>Il faut rendre à César ce qui est à César (et à Dieu ce qui est à Dieu)</i> <i>Il faut manger pour vivre (et non vivre pour manger)</i>	<i>Mariage pluvieux, mariage heureux</i> <i>Donner c'est donner, reprendre c'est voler</i>	<i>L'argent ne fait pas le bonheur</i>

La dernière question de cette partie de questionnaire soumet aux participants 4 proverbes détournés et leur demande d'inscrire le proverbe-source qui a servi de base à chacun de ces détournements (cf. tableau 8).

Tableaux 8 : *Proverbes détournés soumis aux participants et proverbes-sources à partir desquels ils ont été formés.*

Proverbes détournés	Proverbes-sources
<i>Qui vole un bœuf est vachement musclé.</i>	<i>Qui vole un œuf vole un bœuf.</i>
<i>Un clavier AZERTY en vaut deux.</i>	<i>Un homme averti en vaut deux.</i>
<i>C'est en sciant que Léonard devint scie.</i>	<i>C'est en forgeant qu'on devient forgeron.</i>
<i>Chassez le naturiste, il revient au bungalow.</i>	<i>Chassez le naturel, il revient au galop.</i>

Cette question n'est pas obligatoire. Elle a pour but d'observer à quel point les répondants sont capables de saisir la référence des détournements proverbiaux. Les proverbes détournés ont été sélectionnés dans la liste de proverbes détournés les plus fréquents dans l'ordre décroissant du nombre d'occurrences de Barta (2006).

Enfin, la cinquième et dernière partie de notre enquête laisse la parole aux participants : il leur est demandé s'ils ont l'impression que de nouveaux proverbes se créent encore de nos jours et s'ils ont un éventuel exemple à partager ; enfin, il leur est laissé la possibilité de soumettre un commentaire concernant notre enquête.

Chapitre 14 : Résultats, données de travail et méthode d'analyse

Nous avons récolté 323 réponses à notre enquête, ce qui montre un certain intérêt de la part des participants pour le sujet étudié. Néanmoins, nous avons obtenu une participation inégale, tant au niveau du genre qu'au niveau de l'âge (cf. tableau 9).

Tableau 9 : Taux de participation à l'enquête en fonction du genre et de l'âge des participants.

	12-18 ans	19-25 ans	26-32 ans	Total
Hommes	22	40	25	87
Femmes	27	158	51	236
Total	49	198	76	236

Nous avons volontairement diffusé notre questionnaire dans des groupes correspondant au public-cible de notre enquête. Cette prépondérance de participation féminine entre 19 et 25 ans peut s'expliquer par le fait que la diffusion de l'enquête se soit notamment effectuée dans un groupe *Facebook*⁵⁷ contenant une majorité de ce public. Néanmoins, l'enquête a été diffusée dans un groupe masculin équivalent⁵⁸, sans pour autant y rencontrer le même engouement, malgré plusieurs relances uniquement à destination de ce public. Dans le cadre de notre enquête, le sujet des proverbes a donc été vraisemblablement un sujet moins attrayant pour le public masculin que pour le public féminin. Pour toucher des jeunes issus des deux autres tranches d'âge (12-18 ans et 26-32 ans), notre questionnaire a été publié dans d'autres groupes⁵⁹ et sur le mur *Facebook* de plusieurs personnes ayant partagé notre publication, mais ceci n'a pas su compenser l'importance qu'a pris notre publication dans le premier groupe constitué majoritairement de femmes entre 19 et 25 ans.

Au vu de ce déséquilibre, nous avons fait le choix de créer un sous-ensemble de réponses plus homogène pour procéder à l'analyse des données et que nous présentons ci-dessous (cf. tableau 10). Nous avons, au départ, sélectionné de manière aléatoire les réponses de 20

⁵⁷ Le groupe *Louvain-la-Meuf*, https://www.facebook.com/groups/LouvainLaMeuf?locale=fr_FR.

⁵⁸ Le groupe *Louvain-le-Mec*, https://www.facebook.com/groups/1372247820435027?locale=fr_FR.

⁵⁹ Les groupes *Lessines ses Villages et ses Commerces*, https://www.facebook.com/Lessines7860?locale=fr_FR ; *Habitants de Silly*, https://www.facebook.com/groups/9855831166?locale=fr_FR ; *Curiosités lexicales*, https://www.facebook.com/groups/50588539521128?locale=fr_FR ; *Fancy-fair paroissiale de Silly*, https://www.facebook.com/search/top?q=fancy-fair%20paroissiale%20de%20silly&locale=fr_FR ; *Rhétos 2018-2019*, https://www.facebook.com/groups/880287272360404?locale=fr_FR ; *Ollignies autrement*, https://www.facebook.com/groups/450411736572549?locale=fr_FR ; *École Saint-Joseph de Silly*, https://www.facebook.com/ecolesaintjosephdesilly?locale=fr_FR ; *MA ROM LLN 2024-2025*, https://www.facebook.com/groups/890257329663049?locale=fr_FR.

hommes et 20 femmes pour chaque tranche d'âge, ce qui revient à analyser 120 questionnaires. Néanmoins, la question concernant le niveau d'éducation du public étudiant ayant été mal formulée, beaucoup ont renseigné le diplôme le plus élevé qu'ils espéraient obtenir et non pas celui pour lequel ils étaient en train d'étudier. Par conséquent, nous n'avons pas pu analyser la variable « niveau d'éducation » chez le public étudiant. Nous avons dès lors décidé de ne l'étudier que sur le public non étudiant (comprenant les travailleurs et les personnes en recherche d'emploi). Pour ce faire, nous avons fait le choix d'étudier cette variable sur un ensemble homogène en sélectionnant expressément un public non étudiant pour la dernière tranche d'âge de notre sous-ensemble. Autrement dit, la tranche d'âge des 26 à 32 ans dans notre sous-corpus (composée, pour rappel, de 20 hommes et de 20 femmes) est constituée d'un public uniquement non étudiant et les analyses des résultats visant à vérifier la variable du niveau d'étude n'ont été effectuées que sur cette tranche d'âge. Nous avons fait en sorte que la moitié des hommes et la moitié des femmes de ce groupe possèdent un diplôme d'études non universitaires (diplôme d'études secondaires ou bachelier en haute école) et que l'autre moitié possède un diplôme d'études universitaires (bachelier à l'université, master à l'université ou doctorat). Cette disposition permet dès lors d'étudier la variable du niveau d'éducation dans la connaissance des proverbes en neutralisant la variable « âge » qui pourrait potentiellement avoir une influence sur les résultats.

Tableau 10 : *Sous-corpus constitué.*

Âge	12-18 ans		19-25 ans		26-32 ans				Total
Genre	20 hommes	20 femmes	20 hommes	20 femmes	20 hommes		20 femmes		120 participants
Statut professionnel	Aléatoire	Aléatoire	Aléatoire	Aléatoire	20 travailleurs ou en recherche d'emploi		20 travailleuses ou en recherche d'emploi		
Niveau d'étude	Aléatoire	Aléatoire	Aléatoire	Aléatoire	10 diplômés d'études non universitaires	10 diplômés d'études universitaires	10 diplômés d'études non universitaires	10 diplômés d'études universitaires	

Etant donné les frontières imprécises entre les différents genres sentencieux, il nous paraît utile de préciser que dans le cadre de cette enquête, nous avons utilisé deux sources de référence pour déterminer si les énoncés renseignés par les participants à l'enquête constituent des proverbes ou non : premièrement la base de données *DicAuPro* et, deuxièmement, le *Dictionnaire de proverbes et dictons* de la maison d'édition *Le Robert*. Si les énoncés considérés sont décrits comme des proverbes par l'une de ces deux sources de référence, nous les avons considérés comme tels.

Chapitre 15 : Analyse des données : constats, tendances et interprétations

15.1. Représentations liées aux proverbes chez les jeunes

Comment les jeunes s'imaginent-ils le genre proverbial ? Quelle réalité se cache derrière le terme *proverbe* selon eux ? À quelles caractéristiques, à quelles fonctions discursives et à quel type de locuteurs l'associent-ils ? Nous avons tenté de découvrir la manière avec laquelle les jeunes interrogés perçoivent le genre proverbial en essayant de faire émerger tant leurs représentations conscientes du genre que leurs représentations inconscientes. Les premières surgissent lorsque les participants fournissent explicitement des éléments qu'ils rattachent au genre, nous permettant de saisir quels sont, selon eux, les éléments essentiels pour qu'un énoncé soit considéré comme un proverbe. Les secondes surgissent implicitement par des choix que font les participants.

La question définitoire du proverbe est la question qui fait émerger les représentations les plus conscientes, car les participants formulent eux-mêmes les éléments de réponse, sans être influencés par des suggestions extérieures. Les résultats montrent, sur 120 réponses, un taux de réponse de 95 % à cette question, ce qui signifie que les jeunes ont, très majoritairement, au moins une vague idée de ce qu'est un proverbe. Les genres prochains le plus souvent utilisés dans leurs définitions sont les termes *phrase* et *expression* (cf. tableau 11), ce qui montre que le proverbe est essentiellement entendu comme étant de l'ordre de la suite de mots plutôt que de l'unité lexicale simple ou du paragraphe. Le terme *expression* reflète cependant une confusion de la part des participants entre les proverbes qui, grammaticalement, constituent une phrase à part entière, et les expressions – telles que *prendre des vessies pour des lanternes* ou *avoir la main verte* – qui, elles, sont plutôt de l'ordre du syntagme. Même si le terme qui a été privilégié

par la plupart des participants est un terme générique (*phrase*), certains d’entre eux ont opté pour des genres prochains plus spécifiques qui orientent directement la manière dont ils conçoivent le genre (certains donnent la priorité au caractère métaphorique du proverbe, d’autre à son caractère citationnel, etc.). Cependant, le nombre de genres prochains différents adoptés par les répondants – 23 au total – reflète une certaine incertitude collective quant à la classification précise du genre proverbial dans l’ensemble linguistique. Ceci dit, dans la plupart des cas, ces genres prochains correspondent effectivement bien au genre proverbial ou font l’objet de discussions dans la communauté scientifique. Notons encore que la présence de quelques occurrences des termes *dicton* et *adage* reflète le flou définitionnel entre les différents genres sentencieux, quasi inhérent au domaine parémiologique, comme nous l’avons vu plus haut.

Tableau 11 : Genres prochains mentionnés par les 120 participants dans leur définition du proverbe.

Genres prochains	Nombre d’occurrences	Genres prochains	Nombre d’occurrences	Genres prochains	Nombre d’occurrences
<i>Phrase</i>	74	<i>Idéologie</i>	1	<i>Affirmation</i>	1
<i>Expression</i>	15	<i>Conclusion</i>	1	<i>Constatation</i>	1
<i>Dicton</i>	6	<i>Adage</i>	1	<i>Croyance</i>	1
<i>Suite de mots</i>	4	<i>Pensée</i>	1	<i>Illustration</i>	1
<i>Morale</i>	3	<i>Conseil</i>	1	<i>Paragraphe</i>	1
<i>Citation</i>	3	<i>Comparaison</i>	1	<i>Ensemble de phrases</i>	1
<i>Histoire</i>	3	<i>Réflexion</i>	1	<i>Mot</i>	1
<i>Métaphore</i>	2	<i>Formule</i>	1		1
Code couleur : <i>Termes généralement associés au genre proverbial par les parémiologues</i> <i>Termes non associés au genre proverbial par les parémiologues</i> <i>Termes discutés dans le domaine parémiologique</i>					

Dans leur définition, certains participants évoquent le contenu des proverbes (cf. tableau 12). Bien qu'aucun de ces éléments ne soit présent en majorité dans l'ensemble des réponses, on peut remarquer que ceux qui sont mentionnés le plus fréquemment (*morale, conseil, sens profond / philosophique, leçon*) ont pour point commun un lien évident avec la notion de sagesse. Le proverbe est donc, pour une petite moitié des participants, une phrase présentant un contenu éclairé, sage.

Tableau 12 : *Contenu des proverbes évoqué par les 120 participants dans leur définition du proverbe.*

Contenu des proverbes	Nombre d'occurrences
<i>Morale</i>	22
<i>Conseil</i>	15
<i>Sens profond / philosophique</i>	10
<i>Leçon</i>	8
<i>Message</i>	5
<i>Expérience</i>	3
<i>Principe</i>	2

De la même manière, pour ce qui est des caractéristiques du proverbe mentionnées spontanément par les participants, aucune d'entre elles ne se voit évoquée par la majorité du public (cf. tableau 13). Cependant, celles qui ont été le plus souvent relevées sont les suivantes : la métaphoricité du proverbe, sa brièveté, sa dimension collective (il est connu par un grand nombre de personnes), son caractère véridique et sa généricité. De par ces observations, nous pouvons conclure que, spontanément, les participants rencontrent certaines difficultés à définir précisément ce qu'est un proverbe, néanmoins, quand ils le font, les caractéristiques qu'ils mentionnent correspondent bel et bien au genre proverbial.

Tableau 13 : Caractéristiques associées au genre proverbial par les 120 participants dans leur définition du proverbe.

Caractéristiques associées au genre proverbial	Nombre d'occurrences	Caractéristiques associées au genre proverbial	Nombre d'occurrences	Caractéristiques associées au genre proverbial	Nombre d'occurrences
Métaphoricité	26	Caractère ancien	6	Autonomie syntaxique	2
Brièveté	22	Caractère indirect	4	Autonomie sémantique	2
Caractère collectif	14	Autonomie pragmatique	4	Humour	1
Caractère véridique	13	Euphonie	4	Ironie	1
Généricité	11	Logique / évidence / bon sens	4	Transmission orale	1
Fixité	6	Dimension poétique	4		
Sagesse	6	Caractère amusant	3		

Tout ceci démontre qu'individuellement, il n'est pas aisé pour nos participants d'expliquer clairement à quoi correspond la réalité derrière le mot *proverbe*, mais qu'au contraire, collectivement, ils parviennent à cerner le genre proverbial d'une manière assez précise. Spontanément et collectivement, les jeunes interrogés perçoivent majoritairement le proverbe comme étant une phrase métaphorique, brève, connue par une large communauté, de portée générale et véhiculant un contenu véridique en lien avec la sagesse.

Il est beaucoup plus facile pour les participants de se positionner sur les proverbes dès lors qu'il leur est proposé différents mots et qu'il leur est demandé d'indiquer ceux qu'ils associent davantage au genre proverbial. C'est d'ailleurs dans ce cadre-là qu'émergent plus clairement des caractéristiques essentielles du genre proverbial qui étaient pourtant très peu présentes des représentations totalement conscientes et instinctives des participants. Ces caractéristiques constituent toujours des représentations conscientes, car les participants sélectionnent explicitement celles qui correspondent le plus au genre proverbial selon eux.

Seulement, nous leur soumettons ici des caractéristiques auxquelles ils n'auraient peut-être pas pensé spontanément.

La métaphoricité du proverbe et sa brièveté se voient ainsi confirmées comme éléments essentiels pour qu'un énoncé soit vu comme un proverbe, selon les répondants à l'enquête, puisqu'environ les trois quarts d'entre eux identifient ces caractéristiques comme déterminantes (cf. tableau 14). Ils sont également une très claire majorité à accorder une importance particulière au caractère oral, anonyme et ancien du genre proverbial, bien que ces dernières caractéristiques aient été quasiment absentes de leurs définitions.

Environ la moitié du public interrogé reconnaît aux proverbes une certaine utilité tandis qu'un tiers ne sait dire s'ils sont utiles ou inutiles au quotidien. La même tendance s'observe avec le caractère véridique des proverbes : environ la moitié des participants estime que le genre proverbial a un lien avec la vérité, tandis qu'un tiers ne se prononce pas (cf. tableau 14).

Lorsqu'il s'agit d'associer les proverbes au langage familier ou au langage soutenu, à la ville ou à la campagne, ou encore à la facilité ou difficulté qu'ils ont de les comprendre, la plus grande proportion de participants choisit majoritairement la neutralité. Néanmoins, le reste des répondants penche pour leur lien avec le langage familier, avec la campagne et avec la facilité de compréhension. Toutefois, l'importance de ces critères reste secondaire aux yeux de la majorité du public interrogé (cf. tableau 14).

La fréquence ou la rareté des proverbes, ainsi que leur caractère actuel ou démodé divisent complètement les participants : un tiers d'entre eux est en faveur d'un pôle, un tiers est en faveur d'un autre pôle et le dernier tiers ne tranche pas (cf. tableau 14).

Tableau 14 : *Évaluation des caractéristiques qui s'appliquent le mieux aux proverbes selon les participants.*

	1	2	3 (neutralité)	4	5	
Métaphorique	36,7 %	38,3 %	13,3 %	9,2 %	2,5 %	Littéral
Court	25,8 %	43,3 %	25,8 %	2,5 %	2,5 %	Long
Oral	43,3 %	25,8 %	21,7 %	5,8 %	3,3 %	Écrit
Anonyme	43,3 %	23,3 %	28,3 %	1,7 %	3,3 %	Signé
Ancien	25,8 %	55,8 %	13,3 %	4,2 %	0,8 %	Récent
Utile	16,7 %	37,5 %	32,5 %	9,2 %	4,2 %	Inutile
Vérité	20 %	37,5 %	36,7 %	4,2 %	1,7 %	Mensonge
Langage familier	20 %	21,7 %	39,2 %	12,5 %	6,7 %	Langage soutenu
Facile à comprendre	9,2 %	35 %	44,2 %	9,2 %	2,5 %	Difficile à comprendre
Ville	4,2 %	3,3 %	55 %	30 %	7,5 %	Campagne
Actuel	4,2 %	28,3 %	36,7 %	27,5 %	3,3 %	Démodé
Fréquent	3,3 %	36,7 %	30 %	27,5 %	2,5 %	Rare
Code couleur (%) :						
[0 ; 10 [⁶⁰	[10 ; 20 [	[20 ; 30 [	[30 ; 40 [	[40 ; 50 [	[50 ; 60 [	

La tendance observée ici est donc que les critères qui sont validés par presque tous les participants sont ceux qui sont objectivement constitutifs du genre proverbial (métaphoricité, brièveté, oralité, anonymité, ancienneté), bien que le caractère strictement métaphorique du proverbe constitue parfois un point de discussion chez les parémiologues. Les critères qui ont un peu plus divisé les répondants (utilité, véracité, registre de langue, association avec la ville ou la campagne, facilité ou difficulté de compréhension) sont davantage d'ordre subjectif puisqu'ils concernent plutôt les représentations plus personnelles de chacun. Notons tout de même que le critère de véracité du proverbe n'est pas aussi subjectif que les autres, car il peut être étudié objectivement comme nous l'avons fait à la section 7.2.2. Néanmoins, étant donné

⁶⁰ Cette notation signifie qu'est pris en compte l'intervalle de nombres entre la première borne et la seconde, la première étant incluant, la seconde étant excluant.

que les proverbes ne reflètent pas une vérité universelle, chacun est libre d'estimer à quel point le genre proverbial correspond à la vérité dans son quotidien.

Enfin, les critères qui ont complètement divisé les participants (c'est-à-dire la fréquence et le caractère démodé ou actuel du genre proverbial) sont en lien avec la surveillance de leur propre environnement linguistique. En effet, l'absence de nette majorité pour ces critères peut s'expliquer par le fait qu'il n'est pas naturel dans la vie de tous les jours de surveiller son propre usage et qu'il est donc difficile de s'assurer précisément à quel point les proverbes font partie ou non de notre quotidien.

En ce qui concerne la raison pour laquelle ils estiment que les gens utilisent des proverbes, les participants sont 74,2 % à pointer la fonction explicative du proverbe. Le proverbe serait, selon eux, un moyen d'expliquer une idée, il serait une sorte d'exemple pour aider à la compréhension du message (cf. figure 5).

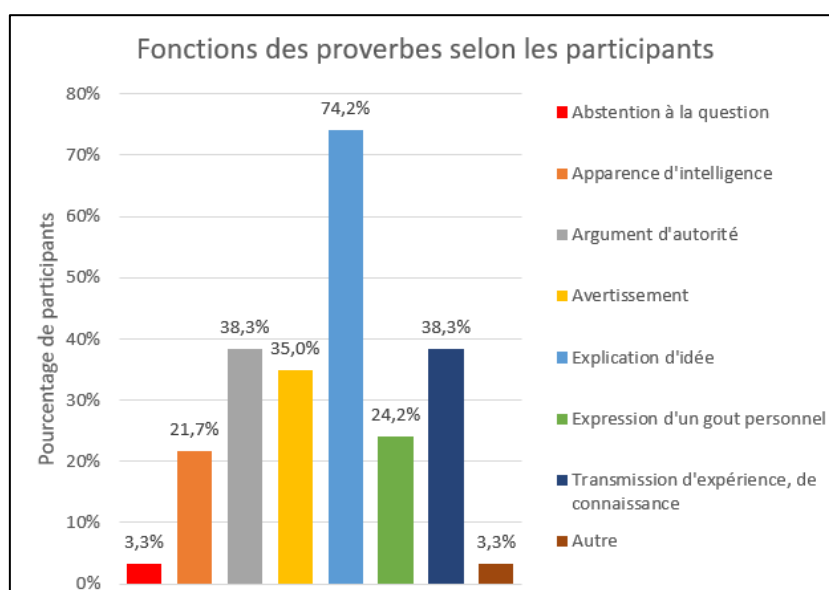


Figure 5 : Fonctions accordées aux proverbes selon les participants.

Ce résultat paraît étonnant étant donné que la grande majorité des participants qui ont opté pour cette raison considère que les proverbes ne sont pas aisément compréhensibles. Une explication de ce phénomène pourrait être que ces personnes estiment que les proverbes isolés ont une signification obscure, mais qu'en contexte, celle-ci se voit révélée, permettant ainsi aux proverbes de servir d'exemple explicatif dans une conversation. Les deux raisons suivantes les plus souvent évoquées – toutes les deux à 38,3 % – sont que les proverbes servent à la transmission d'une expérience / d'une connaissance (on retrouve ici l'idée de sagesse) et servent

également d'argument d'autorité (on retrouve ici la fonction d'épiphonème évoquée par Zumthor à la section 2.1.). La fonction d'avertissement du proverbe a connu moins de succès, avec 35 % d'adhésion. Mais c'est surtout le fait d'utiliser les proverbes par gout ou le fait de les utiliser pour paraître plus intelligent qui ont le moins convaincu les participants à l'enquête, avec, respectivement 24,2 % et 21,2 % d'adhésion. Les proverbes sont donc vus par les jeunes comme ayant plutôt une véritable utilité en discours parce qu'ils servent aux deux parties impliquées dans l'échange (le locuteur et l'interlocuteur) plutôt que comme ayant une utilité personnelle réservée au locuteur (se procurer un plaisir personnel et gagner en prestige). Notons également que dans le corpus général de cette enquête (323 questionnaires), nous avons observé des propositions faites spontanément par les participants et celle qui est revenue le plus souvent (10 fois) est le but humoristique que le locuteur peut vouloir atteindre par l'énonciation de proverbes, ce qui n'est pas sans rappeler le phénomène de détournement proverbial qui peut avoir un but ludique et donc éventuellement humoristique. Cela ne contredit pas la tendance précédente puisque l'humour a pour but de créer un certain effet sur l'interlocuteur.

En ce qui concerne les représentations plus inconscientes des jeunes interrogés, nous avons su dégager une des manières avec laquelle ils perçoivent les locuteurs de proverbes. Comme vu précédemment, les jeunes s'accordent sur le fait que les proverbes ont un caractère ancien plutôt que récent. Pour autant, ils n'associent pas ce genre uniquement aux personnes âgées. C'est pourtant ce que l'on pourrait penser en observant les photos qu'ils ont sélectionnées à la question qui leur demandait quelles personnes étaient les plus susceptibles d'énoncer des proverbes. En effet, presque toutes les photos de personnes âgées ont été sélectionnées en priorité. Les photos affichant des personnes jeunes, n'ont pas connu un tel succès (cf. tableau 15).

Tableau 15 : *Sélection des photos représentant des locuteurs de proverbes, selon les participants.*

	Pourcentage de participants ayant sélectionné la photo	Catégorie d'âge de la personne en photo	Type de classe socio-professionnelle représentée par la personne en photo
1	67,5 %	Personne âgée	Non valorisée
2	61,2 %	Personne âgée	Non valorisée
3	55 %	Personne âgée	Valorisée
4	52,5 %	Jeune	Valorisée
5	49,2 %	Personne âgée	Valorisée
6	40 %	Jeune	Non valorisée
7	38,3 %	Jeune	Non valorisée
8	22,5 %	Jeune	Valorisée

Néanmoins, lorsqu'on leur demande dans quels contextes ils entendent des proverbes, les deux contextes les plus souvent sélectionnés sont les conversations avec des personnes âgées et les conversations avec des adultes (hors personnes âgées) (cf. figure 11, section 15.2.). Les jeunes de notre enquête ne relient donc pas nécessairement l'énonciation de proverbes aux personnes âgées, mais semblent plutôt ne pas les associer aux personnes jeunes. Sachant également que nous avons remarqué peu d'influence de la variable « classe socio-professionnelle des personnes affichées en photos » sur la sélection des photos (cf. tableau 15), nous pouvons affirmer que les jeunes estiment que n'importe quelle personne est susceptible d'énoncer des proverbes, mais qu'elle est d'autant plus susceptible de le faire si cette personne n'est pas jeune.

Ce qui ressort de cette évaluation des représentations liées aux proverbes chez les jeunes entre 12 et 32 ans, c'est que, selon eux, un proverbe est une phrase, essentiellement métaphorique, brève, générique, utilisée à l'oral, anonyme, ancienne, connue par un large public et, dans une moindre mesure, elle est utile, véridique, facile à comprendre et associée au langage familier, ainsi qu'à la campagne. Pour ces jeunes, le proverbe sert principalement de soutien

explicatif à un propos, car il joue le rôle d'exemple, ce qui facilite la compréhension de l'idée développée. Dans tous les cas, ils voient essentiellement le proverbe comme étant un outil discursif qui profite aux deux parties impliquées dans la conversation (tant au locuteur qu'à l'interlocuteur) et non comme un outil d'utilité personnelle. Enfin, le caractère ancien du proverbe perçu par les interlocuteurs n'associe pas pour autant, dans l'esprit de ces derniers, l'énonciation de proverbes aux locuteurs âgés. Il s'agit plutôt de l'association des proverbes aux locuteurs les plus jeunes qui se trouve davantage écartée par les participants à l'enquête.

15.2. Rapport des jeunes au genre proverbial

Comment se traduit concrètement la présence des proverbes dans la vie des jeunes de 12 à 32 ans ? Quels types de contacts possèdent-ils avec ces formules ? À quel point estiment-ils être familiers avec ce sujet ? Ces questions interrogent le rapport que les jeunes interrogés entretiennent avec le genre proverbial.

De manière générale, les jeunes s'autoévaluent autant positivement que négativement sur leur connaissance générale des proverbes, avec une concentration des autoévaluations vers celles qui sont les moins tranchées (cf. figure 6).

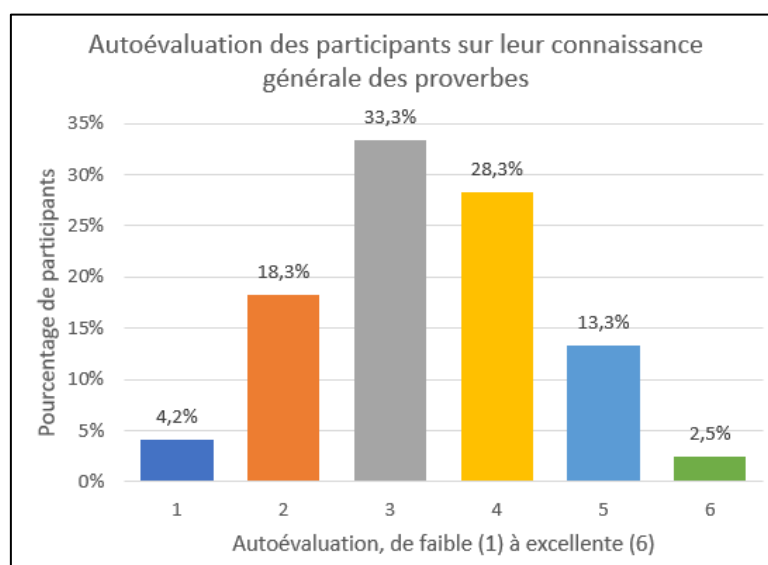


Figure 6 : Autoévaluation des participants sur leur connaissance générale des proverbes.

C'est lorsque l'on s'intéresse à l'âge des participants et à leur niveau d'étude que les résultats sont les plus tranchés. En effet, les jeunes de 12 à 18 ans s'estiment peu performants dans le domaine tandis que les deux autres tranches d'âge suivent la tendance générale ($p \leq 0,05$). Les personnes détentrices d'un diplôme non universitaire sont également peu confiantes par rapport à leurs connaissances parémiologiques tandis que celles qui ont suivi des études universitaires s'évaluent majoritairement positivement ($p \leq 0,05$) (cf. tableau 16).

Tableau 16 : *Type d'autoévaluation des participants sur leur connaissance générale des proverbes selon leur âge et de leur niveau d'étude.*

Autoévaluation					
	Négative	Positive		Négative	Positive
12-18 ans	72,5 %	27,5 %	Détenteurs d'un diplôme non universitaire	70 %	30 %
19-25 ans	45 %	55 %	Détenteurs d'un diplôme universitaire	30 %	70 %
26-32 ans	50 %	50 %			

Pourtant, lorsque l'on demande aux participants d'écrire des proverbes de mémoire, aucune influence statistiquement significative de l'âge ou du niveau d'étude ne joue sur la quantité d'énoncés donnés par les participants ($p > 0,05$) (cf. tableau 17). En revanche, les plus jeunes donnent statistiquement moins de proverbes corrects que les participants des deux autres tranches d'âge ($p \leq 0,01$). Les 12-18 ans ne sont donc pas moins performants pour citer des énoncés qu'ils pensent être des proverbes, mais ils sont moins performants sur la qualité des énoncés donnés. L'autoévaluation majoritairement négative de cette tranche d'âge se voit donc justifiée sur ce point. Le niveau d'étude des participants ne joue, au contraire, aucunement sur le nombre de proverbes corrects transmis par les participants, car la différence observée dans ces groupes n'est pas statistiquement significative ($p > 0,05$) (cf. tableau 17). Leur autoévaluation majoritairement négative ne se voit donc pas justifiée sur ce point.

Tableau 17 : *Moyenne d'énoncés et pourcentages de proverbes corrects cités de mémoire par les participants selon leur âge et leur niveau d'étude.*

	Moyenne du nombre d'énoncés (sur 8) cités ($p > 0,05$)	Pourcentage de proverbes corrects cités ($p \leq 0,1$)		Moyenne du nombre d'énoncés (sur 8) cités ($p > 0,05$)	Pourcentage de proverbes corrects cités ($p > 0,05$)
12-18 ans	4,2	57,7 %	Détenteurs d'un diplôme non universitaire	4,9	70,7 %
19-25 ans	4,7	74,6 %	Détenteurs d'un diplôme universitaire	5,9	66,1 %
26-32 ans	5,4	68 %			

Nous observons certaines tendances générales lorsque les jeunes interrogés citent des énoncés qu'ils estiment être des proverbes. Tout d'abord, remarquons que les jeunes possèdent dans leur bagage parémiologique global une assez large palette de proverbes, car avec 120 participants, 108 proverbes différents ont été cités au total. Cependant, même si un tiers du public interrogé a cité le nombre maximal d'énoncés demandés (8 énoncés) – ce qui pourrait laisser croire qu'ils sont potentiellement capables d'en citer plus – seuls 4 participants ont cité strictement des proverbes. Le bagage parémiologique individuel des participants semble donc à première vue peu important, mais, globalement, la diversité des proverbes énoncés est importante. De nombreuses variantes de proverbes ont également été observées. La forme dite *canonique* des proverbes n'est donc pas nécessairement celle qui émerge en priorité de leur bagage parémiologique. Il est d'ailleurs tout à fait probable que, pour ces locuteurs, la variante qu'ils énoncent correspond à la forme canonique et qu'ils ne sont donc pas conscients qu'ils en énoncent une variante. Le nombre relativement élevé de variantes renseignées par les locuteurs confirme l'idée d'une fixité non absolue dans le genre proverbial, d'autant plus que, comme nous l'avons vu, la fixité de ces formules est loin d'être un critère fréquemment relevé par les participants (cf. tableau 13, section 15.1.). Remarquons également que parmi les 10 proverbes les plus souvent cités (cf. annexe 5), 9 d'entre eux figurent dans le premier tiers de la liste de

proverbes fréquents élaborée par Arnaud (1992), ce qui signifie que les proverbes qui viennent prioritairement à l'esprit des participants sont généralement des proverbes à fréquence relativement élevée, comme l'on pouvait s'y attendre. Le 10^e proverbe le plus souvent cité (*Qui sème le vent récolte la tempête*) est une formule de fréquence moyenne selon la liste d'Arnaud. Toutefois, pour nos jeunes interrogés, il semble bien ancré dans leur bagage parémiologique puisqu'il s'agit d'une formule qui émerge facilement lorsque le genre proverbial est mentionné. Notons aussi que ces 10 proverbes sont tous métaphoriques, ce qui renforce l'idée selon laquelle, pour les enquêtés, les proverbes sont des énoncés dont la signification passe par la construction d'une image qui nécessite une interprétation. Nous confirmons également une certaine confusion de la part des participants entre les proverbes et les expressions idiomatiques. En effet, 34 expressions idiomatiques ont été citées dans le cadre de cette question. Puisque la signification de ces dernières repose sur une image à interpréter, nous pouvons comprendre cette confusion encore une fois par la place centrale qu'occupe le critère métaphorique dans la représentation que les jeunes se font des proverbes. Cette confusion s'observe également par quelques occurrences de proverbes cités sous la forme d'expressions idiomatiques (*mettre la charrue avant les bœufs, vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué...*) et même par une expression idiomatique calquée sur un moule proverbial (*Il faut prendre le taureau par les cornes*).

En ce qui concerne la fréquence avec laquelle les jeunes s'estiment être en contact avec le genre proverbial, les résultats montrent que celui-ci fait bien partie de leur quotidien au sens large, tant au niveau réceptif (cf. figure 7) qu'au niveau productif (cf. figure 8). En effet, très peu de personnes estiment ne jamais entendre de proverbe et ne jamais en prononcer. Le plus souvent, les jeunes interrogés disent en entendre au moins une fois par mois ou au moins une fois par semaine. La production est légèrement plus rare : ils sont cette fois aussi nombreux à penser en prononcer moins d'une fois par mois qu'au moins une fois par mois. Ceux qui pensent en utiliser au moins une fois par semaine sont deux fois moins nombreux que pour la réception.

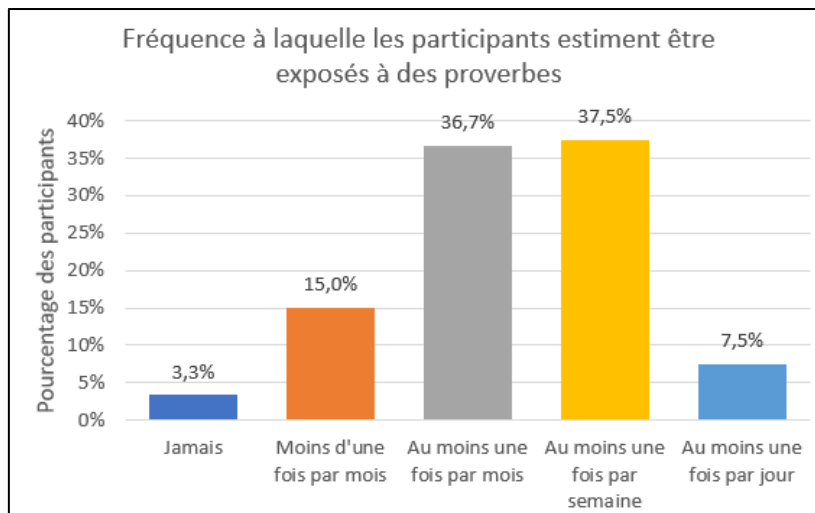


Figure 7 : *Fréquence à laquelle les participants estiment être exposés à des proverbes.*

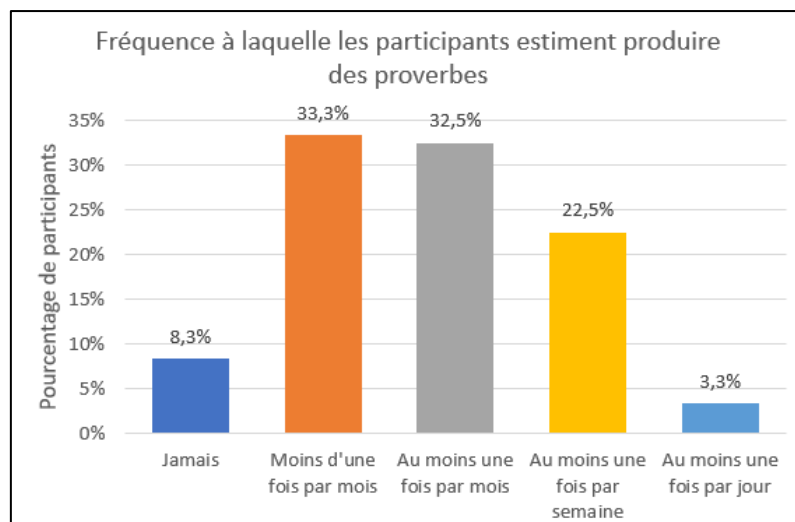


Figure 8 : *Fréquence à laquelle les participants estiment produire des proverbes.*

Si l'on tient compte du fait que nous sommes rarement parfaitement conscients de nos propres habitudes linguistiques et que nous avons tendance à sous-estimer la fréquence avec laquelle nous sommes confrontés à une certaine forme linguistique, nous pouvons estimer que les jeunes rencontrent et utilisent légèrement plus de proverbes qu'ils ne le prétendent. Plusieurs évaluateurs ont d'ailleurs avoué à la fin du questionnaire avoir été étonnés de connaître et d'utiliser autant de proverbes. Ils pensaient initialement entretenir peu de liens avec le genre proverbial, mais, suite à leur participation à l'enquête, ils ont finalement été surpris de l'importance du genre dans leur quotidien.

Deux tendances semblent se dégager à propos de cette réception et de cette production du genre. Premièrement, ce sont, à première vue, les plus jeunes (12-18 ans) qui estiment être le moins souvent en contact avec le genre proverbial et les plus âgés (12-32 ans) qui estiment rencontrer le plus souvent des proverbes (cf. figure 9).

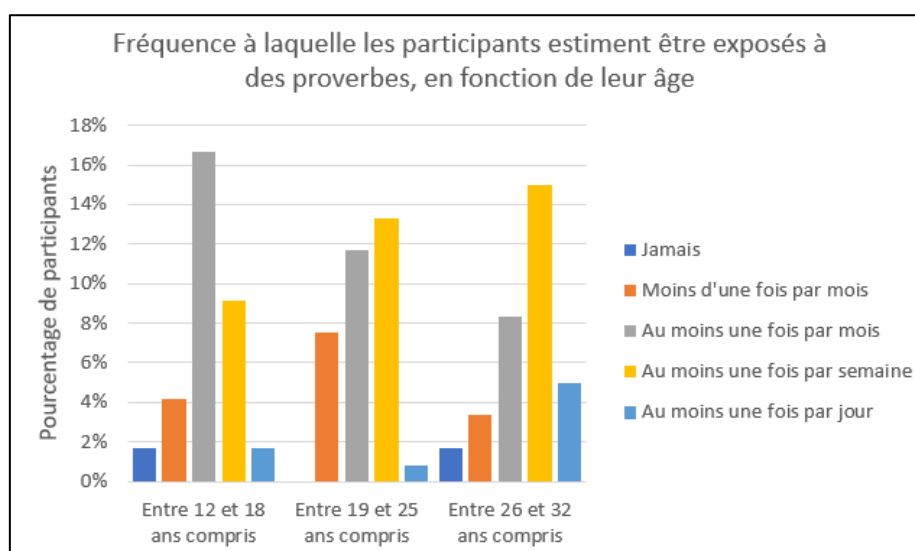


Figure 9 : Fréquence à laquelle les participants estiment être exposés à des proverbes, en fonction de leur âge.

Ceci pourrait laisser croire que plus l'âge d'un individu augmente, plus ce dernier rencontre de proverbes, soit parce qu'il y est plus exposé que les plus jeunes (par ses lectures, son environnement immédiat, etc.), soit parce qu'il possède un bagage parémiologique plus important en comparaison aux plus jeunes qui pourraient entendre certaines formes sans pour autant savoir qu'il s'agit de proverbes. Néanmoins, la distribution des données telle que nous l'observons ici ne permet pas de rejeter l'hypothèse nulle ($p > 0,05$), ce qui signifie que nous ne pouvons pas écarter l'éventualité que cette différence constatée selon l'âge des participants soit uniquement due au hasard.

Secondement, les jeunes détenteurs d'un diplôme non universitaire estiment, en moyenne, utiliser moins de proverbes que ceux possédant un diplôme universitaire (cf. figure 10).

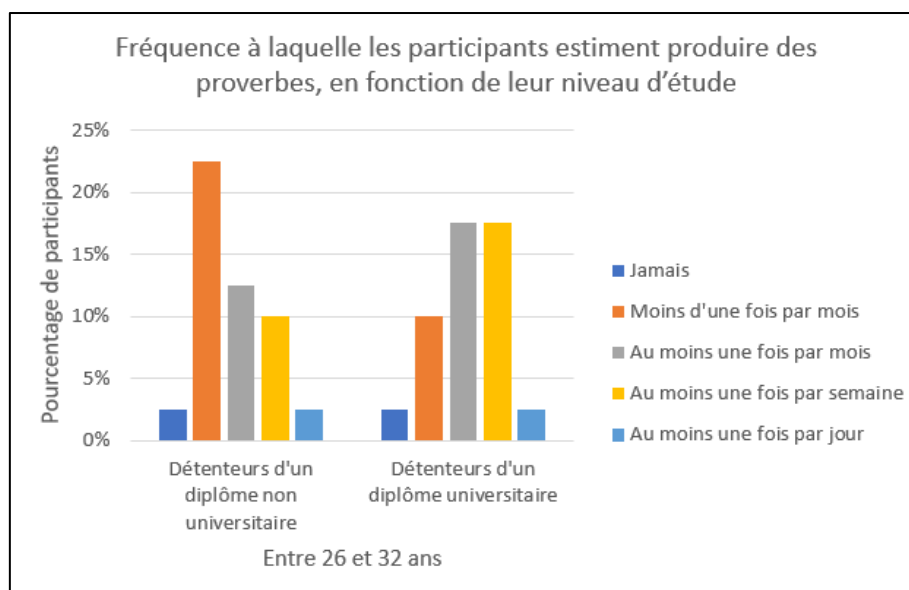


Figure 10 : *Fréquence à laquelle les participants estiment produire des proverbes, en fonction de leur niveau d'étude.*

Ceci pourrait entrer en résonance avec l'autoévaluation généralement négative qu'ils ont faite de leur connaissance des proverbes : une personne qui estime en connaître moins que les autres estimera en produire moins. Cependant, cette fois-ci encore, nous ne pouvons pas considérer cet écart entre les deux groupes de participants comme étant statistiquement significatif ($p > 0,05$). Par conséquent, les interprétations données ci-dessus à propos de la fréquence de réception et de production des proverbes chez les jeunes – tant en fonction de leur âge qu'en fonction de leur niveau d'étude – ne subsistent que sous l'état d'hypothèses, dans le cadre de cette enquête. Néanmoins, ce qui est certain, c'est que, de manière générale, tant la réception que la production de ces formes linguistiques semblent bien présentes chez le public interrogé.

Mais alors, à quels moments les jeunes se retrouvent-ils en contact avec ces formules ? Le genre proverbial est un genre qui ne se cantonne pas à un seul contexte énonciatif. D'ailleurs, toutes les propositions de contextes éventuels que nous avons proposées aux participants ont été sélectionnées au minimum par environ un cinquième d'entre eux (cf. figure 11). Pour autant, ils estiment être en contact avec des proverbes majoritairement dans trois contextes : lors de conversations avec des personnes âgées, lors de conversations avec des adultes (hors personnes âgées) et lorsqu'ils vont sur Internet. L'importance que prend ce dernier contexte dans les réponses des participants fait écho au fait qu'il s'agit d'un moyen de communication qui correspond à leur génération. Ceci permet de concevoir que le genre proverbial est un genre qui s'est adapté à la modernisation des supports de communication : même au sein de nouvelles

manières de converser, les individus ressentent le besoin de recourir à certains stéréotypes linguistiques, comme les proverbes. L'importance de l'oralité de ces formules se traduit dans les deux premiers contextes sélectionnés. Cependant, notons que la totalité des contextes oraux n'ont pas été sélectionnés en priorité face aux contextes écrits, ce qui indique que, même si les proverbes sont liés à l'oralité dans la conscience collective, ils prennent également une certaine importance à l'écrit, ce qui pourrait expliquer que l'oralité du proverbe n'ait pas été mentionnée fréquemment dans les définitions des participants.

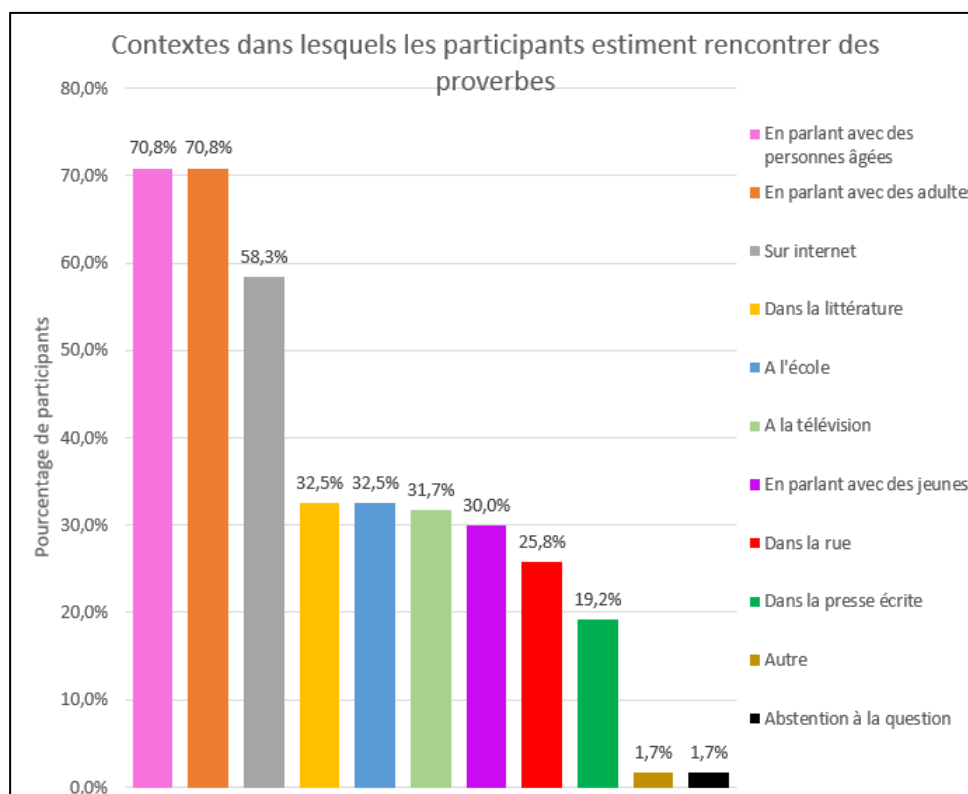


Figure 11 : Contextes dans lesquels les participants estiment rencontrer des proverbes.

Le genre proverbial pour les jeunes ne semble donc pas être une réalité lointaine et obsolète, dont ils ignorent l'utilité et qui serait cantonnée à un usage particulier chez un public restreint. Au contraire, il fait l'objet d'une certaine vitalité dans la vie des jeunes d'aujourd'hui puisque ces derniers reconnaissent en utiliser et qu'ils sont régulièrement exposés à ces formules, et ce, à travers des contextes divers, relatifs à leur quotidien. Ce sont d'ailleurs souvent les échanges les plus simples – comme des conversations quotidiennes – et ceux ancrés dans les pratiques communicationnelles propres à leur génération, qui favorisent, selon eux, leurs contacts avec des proverbes. Ces jeunes, même s'ils n'estiment pas tous être de fins connaisseurs du genre proverbial, sont pourtant capables collectivement de faire émerger un répertoire parémiologique varié. Ceci traduit l'existence d'un bagage parémiologique global

important – bien que majoritairement métaphorique – chez les jeunes et signifie donc que la diversité de proverbes que cette génération rencontre encore à l’heure actuelle est loin d’être négligeable.

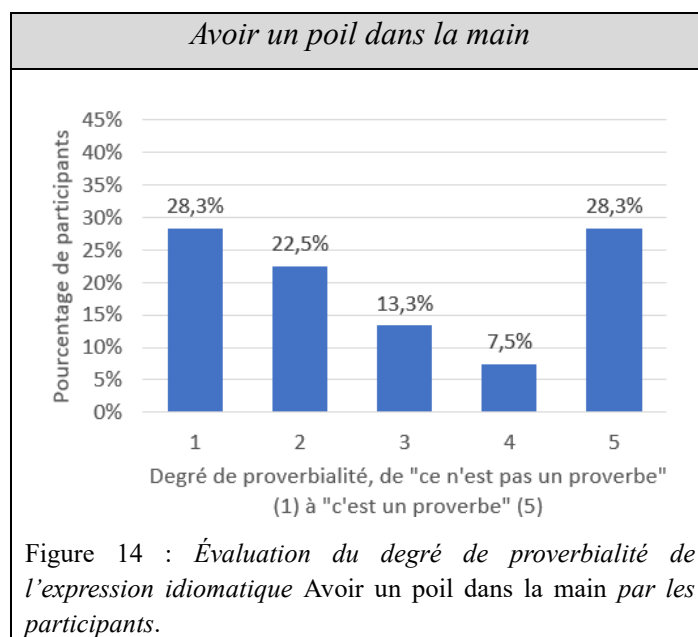
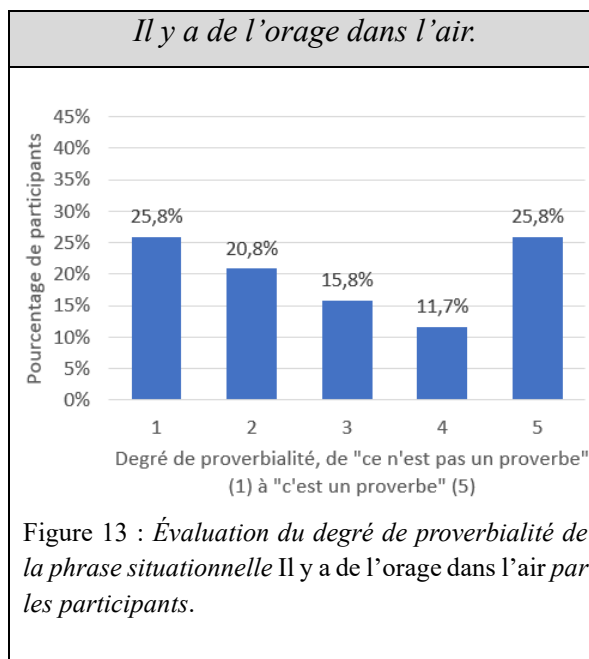
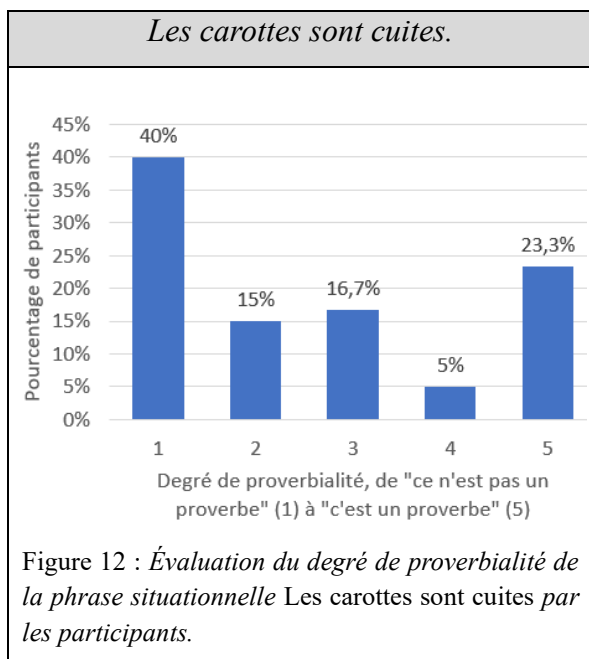
15.3. Connaissance et maîtrise du genre proverbial chez les jeunes

15.3.1. Considérations générales

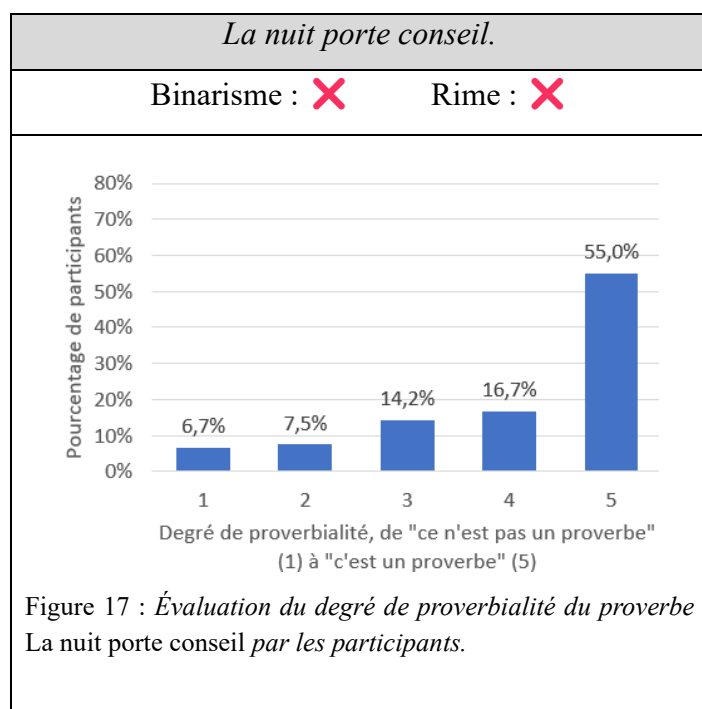
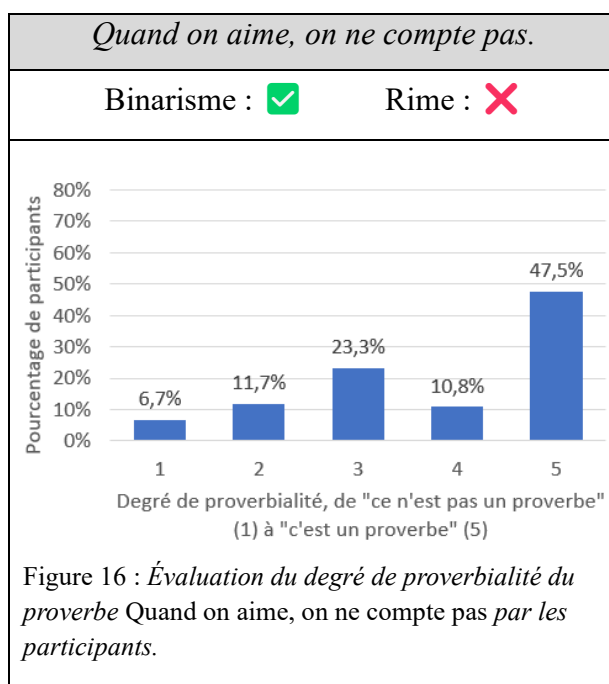
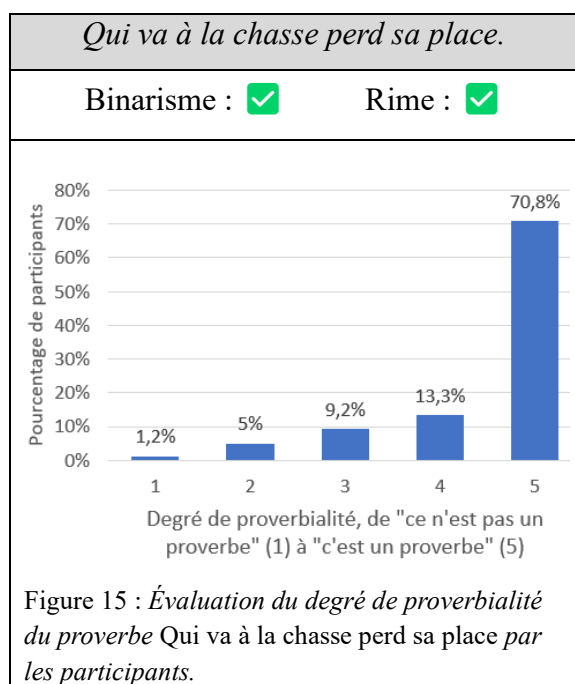
Si les jeunes ont globalement conscience de ce à quoi renvoie le terme *proverbe*, à quel point maîtrisent-ils le genre ? Leur bagage parémiologique s’étend-il au-delà des proverbes les plus communs ? Sont-ils capables de reconnaître une structure proverbiale ? À quel point est-il aisé pour eux de les expliquer ou de les utiliser ? Ce sont toutes ces questions qui nous intéressent ici.

Lorsque nous soumettons des énoncés, parémiologiques ou non, aux jeunes interrogés et que nous les invitons à les évaluer sous différents aspects, nous observons plusieurs tendances.

Tout d’abord, la confusion entre proverbes et expressions idiomatiques se confirme encore une fois. Une confusion avec les phrases situationnelles s’observe également. En effet, tant le jugement posé sur ces dernières que celui posé sur les expressions idiomatiques laisse entrevoir une polarisation dans l’opinion générale des participants : pour chacun de ces énoncés, les deux plus grands groupes de répondants sont ceux qui, d’une part, estiment que ces types d’énoncés sont tout à fait des proverbes, et ceux qui, d’autre part, considèrent qu’ils ne font pas du tout partie du genre proverbial (cf. figures 12-14). Même si, en nombre absolu, les participants sont, pour chacun de ces énoncés, plus nombreux à estimer qu’ils ne rentrent pas dans la catégorie proverbiale, il n’empêche que l’on ne peut pas passer à côté de cette confusion. Comme nous l’avons déjà évoqué, celle-ci tient sans doute à l’importance accordée par les participants au critère métaphorique dans leur conception du genre proverbial. Une autre hypothèse serait que les participants rangent ces énoncés dans la catégorie proverbiale, car ils font preuve, comme les proverbes, d’une certaine fixité formelle. Même si, spontanément, les participants n’ont pas été nombreux à évoquer le figement comme caractéristique définitoire du proverbe, cet aspect a peut-être joué implicitement sur leur évaluation des expressions idiomatiques et phrases situationnelles.



En ce qui concerne la thèse de Schapira que nous avons voulu tester sur notre échantillon de participants, nous estimons que nous n'avons pas soumis aux évaluateurs suffisamment d'énoncés pour affirmer une totale validation ou invalidation de cette thèse. En effet, nous avons proposé trois vrais proverbes aux participants et trois proverbes inventés, mais dans ces trios, chacun d'entre eux adoptait une structure différente, ce qui empêche la reproductibilité des résultats. De plus, certains proverbes obtiennent des évaluations peu contrastées, ce qui signifie que l'analyse des résultats se joue dans de petites différences et court donc le risque de perdre en précision (cf. figures 15-17).



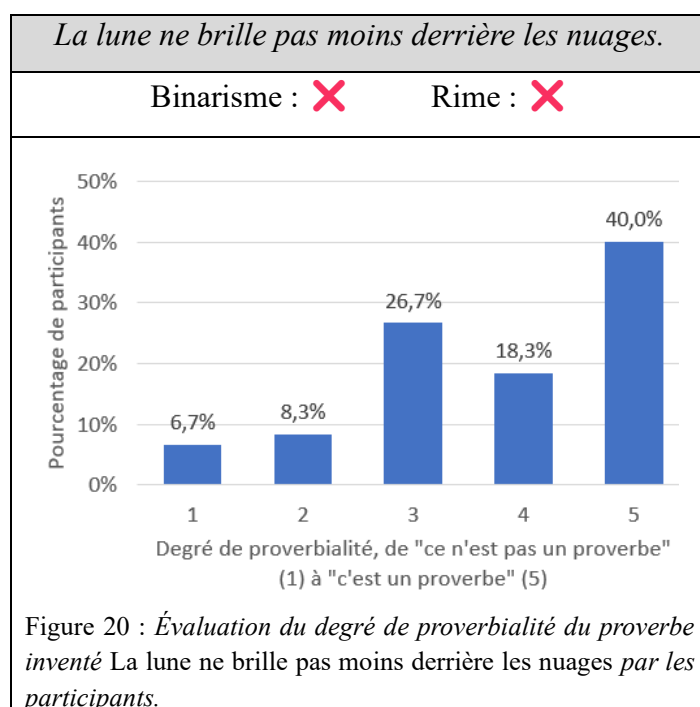
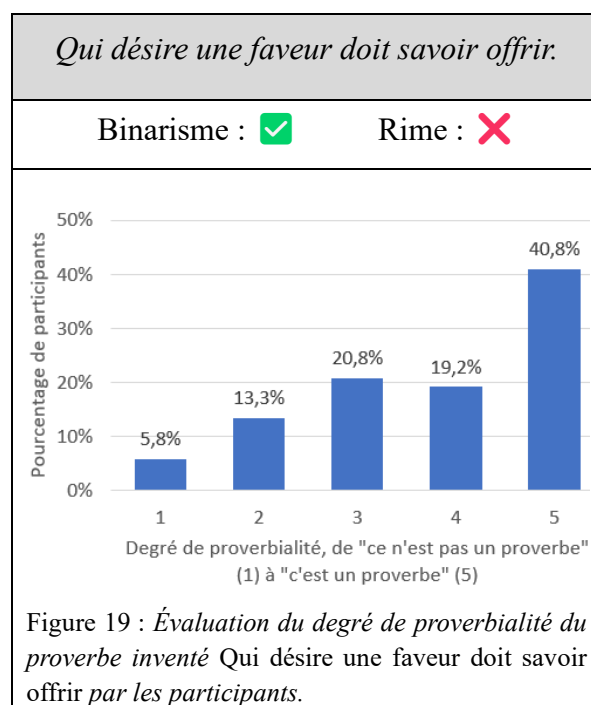
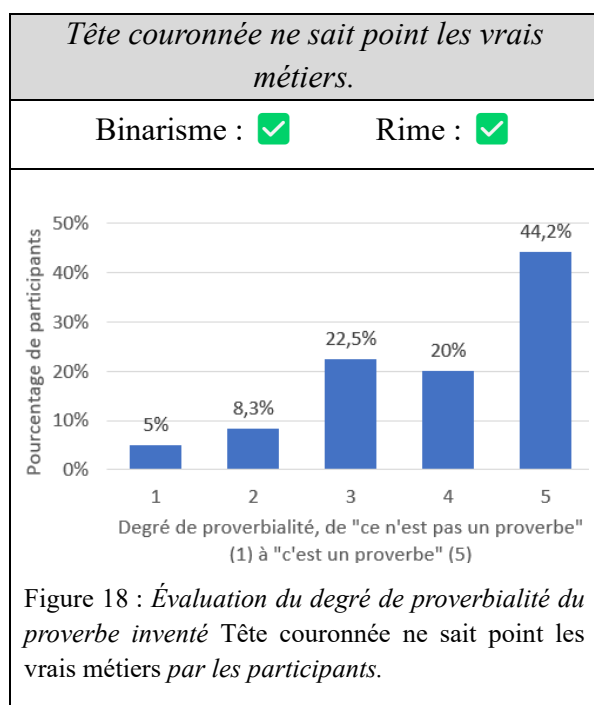
Nous observons tout de même que le proverbe présentant le plus de caractéristiques formelles associées au proverbe prototypique selon Schapira (rime et binarisme) récolte davantage d'adhésion au genre proverbial que les deux autres. En revanche, le proverbe ne possédant aucun de ces critères formels a été plus souvent rangé dans le genre proverbial que celui affichant un binarisme, mais pas de rimes. Ce qui a freiné les évaluateurs dans leur décision à accorder ou non le statut proverbial à cet énoncé binaire et non rimé est difficile à déterminer. Une chose est sûre : ce n'est pas sa structure non rimée qui en est la cause puisque cette même

caractéristique n’a pas empêché la nette inscription du proverbe ni binaire ni rimé dans le genre proverbial. La raison doit donc se trouver ailleurs. Peut-être les participants ont-ils eu des difficultés à percevoir un sens métaphorique dans ce second énoncé, élément pourtant essentiel du proverbe selon eux ? Ceci reste une hypothèse parmi d’autres. Il est utile de rappeler que ces différences observées entre les résultats obtenus pour chacun des trois proverbes sont basées sur peu de données. Par conséquent, si l’hypothèse de Schapira ne se confirme pas dans le cadre de cette question, elle ne peut pas non plus être clairement rejetée. Toujours est-il que les vrais proverbes présentés dans le cadre de cette enquête, quelle que soit leur structure particulière, ont essentiellement été reconnus comme tels. Puisque les participants possédaient peut-être déjà ces énoncés en particulier dans leur bagage parémiologique, nous ne pouvons affirmer ici que la forme globale de ces formules ait joué un rôle dans leur évaluation. Il se peut donc que tant leurs connaissances parémiologiques⁶¹ que leurs compétences parémiologiques⁶² soient entrées en jeu dans le jugement du degré de proverbialité de ces énoncés.

En ce qui concerne les trois faux proverbes proposés aux évaluateurs, la thèse de Schapira se voit à première vue confirmée : le faux proverbe ayant été le plus largement reconnu comme appartenant au genre proverbial est celui combinant rimes et binarisme ; le deuxième à avoir été considéré comme un vrai proverbe affiche un binarisme de surface, mais pas de rimes ; celui qui a le moins convaincu les participants est celui qui ne présente ni rime ni binarisme (cf. figures 18-20).

⁶¹ Avec les termes *connaissances parémiologiques*, nous nous référons au bagage parémiologique des participants.

⁶² Par les termes *compétences parémiologiques*, nous entendons le fait que les participants puissent distinguer les énoncés sentencieux – en particulier les proverbes, dans notre cas, – des autres types d’énoncés qui ne font pas partie de cette catégorie, en se basant uniquement sur l’apparence de ces énoncés, et non pas en se basant sur leur propre bagage parémiologique.



Néanmoins, notons que les profils de ces trois graphiques sont très similaires, car les différences d'évaluation entre ces différents faux proverbes sont minimales. Il n'est donc pas exclu que ces différences soient dues au hasard ($p > 0,05$). Toujours est-il que, en dehors des petites différences dans les évaluations de ces énoncés, ils ont tous été majoritairement reconnus comme appartenant au genre proverbial. Ceci signifie que la forme générale et/ou le contenu en apparence sentencieux des énoncés soumis aux participants ont joué un rôle dans

l'évaluation de leur proverbialité, car dans le cas contraire, les évaluateurs auraient largement rejeté ces faux proverbes de la catégorie proverbiale. Il s'agit donc bien des compétences parémiologiques des participants qui ont été mobilisées ici, car sans connaître ces énoncés, ils les ont considérés comme étant des formules apparentées à celles du genre proverbial. Nous remarquons tout de même que ces trois proverbes inventés ont moins convaincu les évaluateurs que les vrais proverbes. Ceci signifie que, même s'il semble que la forme globale des énoncés soumis aux participants a joué un grand rôle dans leur évaluation, ceux-ci ont tout de même consulté un minimum leur bagage parémiologique. Autrement, il n'y a pas de raison que ces proverbes inventés aient été jugés un peu plus sévèrement que les vrais proverbes. Quoi qu'il en soit, même si la thèse de Schapira telle qu'elle a été formulée n'a pas pu être complètement vérifiée dans le cadre de cette enquête, car d'autres proverbes auraient été les bienvenus pour approfondir cette recherche, il semblerait tout de même que la structure formelle globale des énoncés ait un certain impact sur la classification des énoncés dans le domaine proverbial.

La forme des énoncés proverbiaux a également joué un rôle dans la décision des participants à considérer un proverbe comme étant complet ou incomplet. En effet, si les proverbes complets (cf. tableau 18, catégorie 1) ont été très majoritairement reconnus comme tels, les proverbes incomplets qui étaient syntaxiquement complets (cf. tableau 18, catégorie 2) ont presque toujours également été reconnus comme complets par la majorité des jeunes interrogés. Les proverbes incomplets qui étaient également syntaxiquement incomplets (cf. tableau 18, catégorie 3) ont été majoritairement jugés incomplets. Néanmoins, dans le cas où ceux-ci peuvent être suivis de points de suspension à l'écrit ou d'une montée intonative à l'oral⁶³, ces énoncés génèrent plus de doutes chez les participants : ces derniers sont nombreux à estimer que, dans ce cas, la suite de ces proverbes n'existe pas, raison pour laquelle ils les considèrent plus souvent complets que les autres proverbes de cette catégorie.

⁶³ Les énoncés proposés qui correspondent à ce cas sont : *Quand on parle du loup (on en voit la queue)* et *À bon entendeur (salut)*.

Tableau 18 : Évaluation de la complétude ou de l'incomplétude de proverbes par les participants.

		Complétude réelle des proverbes proposés		Evaluation des participants		
		D'un point de vue canonique	D'un point de vue syntaxique	Complet	Incomplet	Abstention
Catégorie 1	<i>Mariage pluvieux, mariage heureux</i>	Complet	Complet	95,8 %	2,5 %	1,7 %
	<i>Donner c'est donner, reprendre c'est voler</i>			100 %	0 %	0 %
	<i>L'argent ne fait pas le bonheur</i>			85 %	12,5 %	2,5 %
Catégorie 2	<i>Il n'y a pas de sot métier (il n'y a que de sottes gens)</i>	Incomplet	Complet	70,8 %	27,5 %	1,7 %
	<i>Chacun son métier (et les vaches seront bien gardées)</i>			58,3 %	39,2 %	2,5 %
	<i>Il faut rendre à César ce qui est à César (et à Dieu ce qui est à Dieu)</i>			96,7 %	3,3 %	0 %
	<i>Il faut manger pour vivre (et non vivre pour manger)</i>			45 %	51,7 %	3,3 %
Catégorie 3	<i>Quand on parle du loup (on en voit la queue)</i>	Incomplet	Incomplet	45 %	55 %	0 %
	<i>C'est au pied du mur qu'on voit (le maçon)</i>			6,7 %	90,8 %	2,5 %

	<i>Qui sème le vent</i> (récolte la tempête)			0 %	100 %	0 %
	<i>Mieux vaut arriver en retard</i> (qu'arriver en corbillard)			0,8 %	96,7 %	2,5 %
	<i>À bon entendeur</i> (salut)			66,7 %	30 %	3,3 %

Ces résultats nous permettent de tirer trois conclusions. Premièrement, à l'heure de décider de la complétude ou de l'incomplétude d'un proverbe, ce ne sont pas les connaissances des participants sur les proverbes qui déterminent leurs choix (car si leurs connaissances étaient suffisantes, ils auraient jugé incomplets les proverbes de la catégorie 2), mais bien la forme syntaxiquement complète ou non de ces énoncés. Deuxièmement, cette importance de la syntaxe prend le dessus sur le binarisme de surface des énoncés. En effet, tous les énoncés de la catégorie 2 (sauf un) présentaient une surface unaire (alors que sous leur forme complète, ils sont binaires) et ont pourtant été majoritairement jugés complets. Ceci ne contredit toutefois pas l'importance du binarisme de surface des proverbes, car un énoncé dans la catégorie 2 affichait un binarisme de surface (il s'agit d'un quatrain sous sa forme complète⁶⁴) et il a été reconnu plus largement comme complet que les autres proverbes de la même catégorie. Enfin, ces résultats montrent également qu'il existe une possibilité que les énoncés de la catégorie 2 tels qu'ils ont été présentés aux participants soient considérés comme des proverbes à part entière par les générations futures. En effet, si la partie manquante de chacune de ces formules est de moins en moins énoncée, il se peut qu'elle tombe dans l'oubli et s'efface petit à petit de la mémoire collective parce que l'énonciation de la première partie de ces formules ne renverrait plus – au moins dans l'esprit des locuteurs – à leur deuxième partie. Autrement dit, ces proverbes tronqués pourraient devenir des proverbes à part entière par manque d'intertextualité entre les deux membres des formules initiales, l'énonciation de l'un ne faisant plus écho à l'autre. Cette hypothèse se voit renforcée par le fait que, pour la grande partie des proverbes incomplets, peu de participants parviennent à en compléter la suite correctement, c'est-à-dire de manière canonique (cf. tableau 20, section 15.3.2.). Il nous paraît néanmoins intéressant de

⁶⁴ Il s'agit du proverbe *Il faut rendre à César ce qui est à César (et à Dieu ce qui est à Dieu)*.

dire que, même si elles sont également peu nombreuses, nous avons observé quelques tentatives de complétion qui peuvent s'apparenter à des variantes ou à des détournements proverbiaux⁶⁵. Pour n'en citer que quelques-unes : *Chacun son métier et les bêtes/moutons/chiens seront bien gardé(e)s* ; *Il faut rendre à César ce qui est à César, et à Jésus ce qui est à Jésus* ; *C'est au pied du mur qu'on voit mieux le mur* ; *Il vaut mieux arriver en retard qu'arriver moche* (cf. annexe 6). La présence de ces diverses formes non canoniques dans le bagage parémiologique des participants renforce la thèse d'une fixité relative du proverbe et non pas absolue, et illustre également la vitalité des détournements et des modifications proverbiales qu'il est possible de trouver chez ce public dès lors qu'ils font usage du genre.

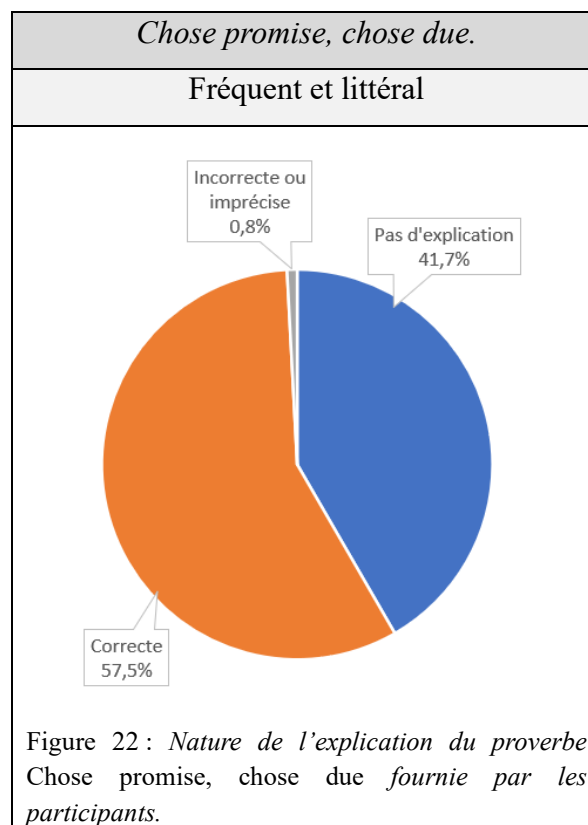
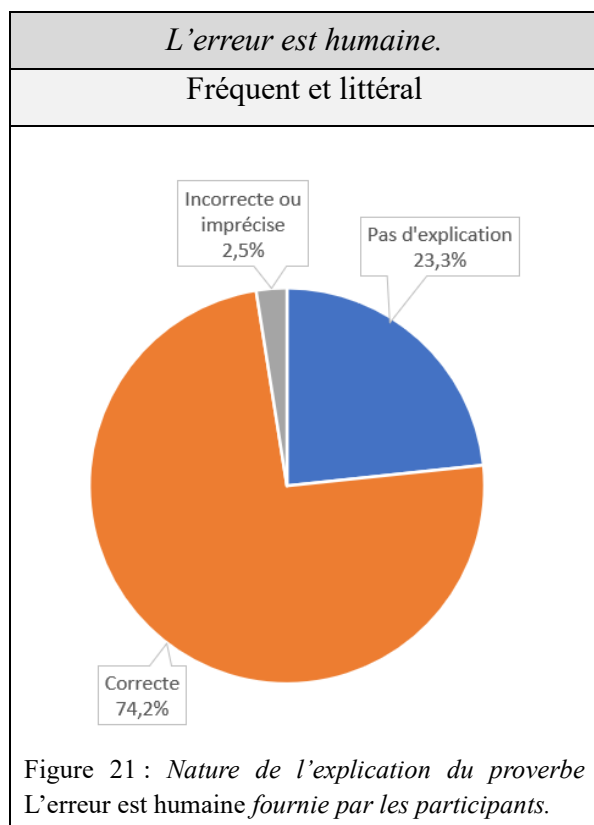
15.3.2. Influence du niveau d'étude et de l'âge des participants

Toutes les conclusions dernièrement établies dans la section ci-dessus valent pour les jeunes interrogés en général. Elles ne montrent en effet aucune influence de leur âge ou de leur niveau d'étude sur les résultats. En revanche, certains exercices ont révélé des différences dans les résultats selon ces variables.

De manière générale, si les participants ont estimé en majorité pouvoir expliquer les proverbes qui leur ont été soumis, pour ce qui est des proverbes moyennement fréquents et métaphoriques, il s'agit surtout des répondants possédant un diplôme universitaire qui s'estiment capables de le faire ($p \leq 0,05$) et des plus jeunes (12-18 ans) qui s'en estiment le moins capables (soit car ils n'ont jamais rencontré les énoncés ; soit parce qu'ils les ont déjà rencontrés, mais ne les comprennent pas ; soit parce qu'ils les comprennent, mais ne peuvent pas les expliquer) ($p \leq 0,05$). Ces derniers sont également ceux qui avouent le plus souvent ne jamais avoir rencontré les énoncés proposés ($p \leq 0,05$). Les diplômés d'un enseignement non universitaire ont, eux, plus tendance que les autres à affirmer qu'ils comprennent l'énoncé, mais qu'ils ne peuvent pas l'expliquer ($p \leq 0,05$). En ce qui concerne les explications de proverbes proprement dites, nous observons une différence intéressante entre les proverbes fréquents et littéraux, et ceux qui sont moyennement fréquents et métaphoriques. En effet, si l'on ne peut

⁶⁵ La question qui se pose tout de même – sans que l'on ne parvienne pour autant à y répondre – est de savoir si ces détournements proverbiaux sont conscients (le participant a voulu faire une touche d'humour en changeant volontairement le sens du proverbe initial) ou s'ils sont inconscients et, dès lors, ne correspondent pas à des détournements proverbiaux à proprement parler (car le participant n'a pas voulu changer le sens du proverbe de manière intentionnelle et pense réellement que le proverbe d'origine est celui qu'il propose), ni à des variantes (car le sens n'est pas équivalent au proverbe d'origine). Il s'agit plutôt de ce que l'on pourrait appeler des « accidents » pour lesquels il n'existe, à notre connaissance, pas de terme spécifique.

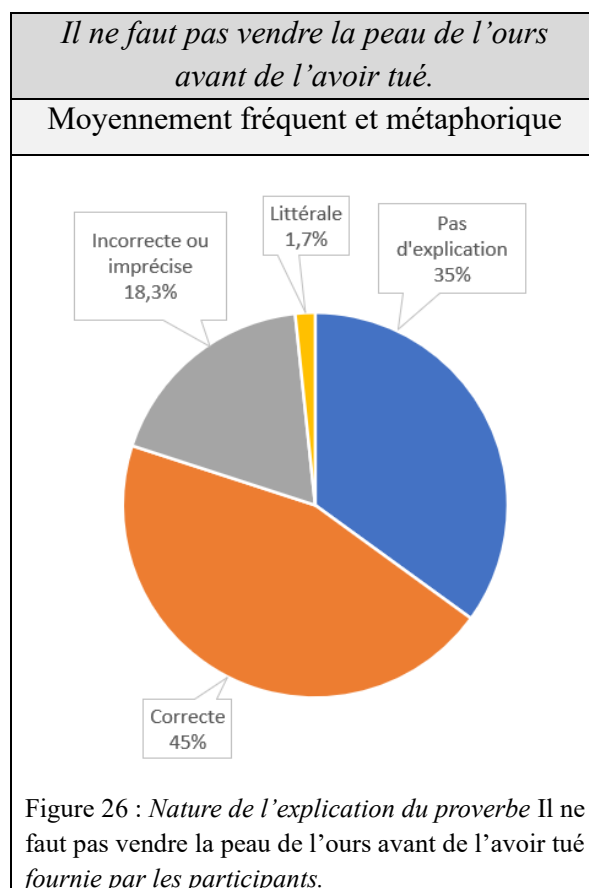
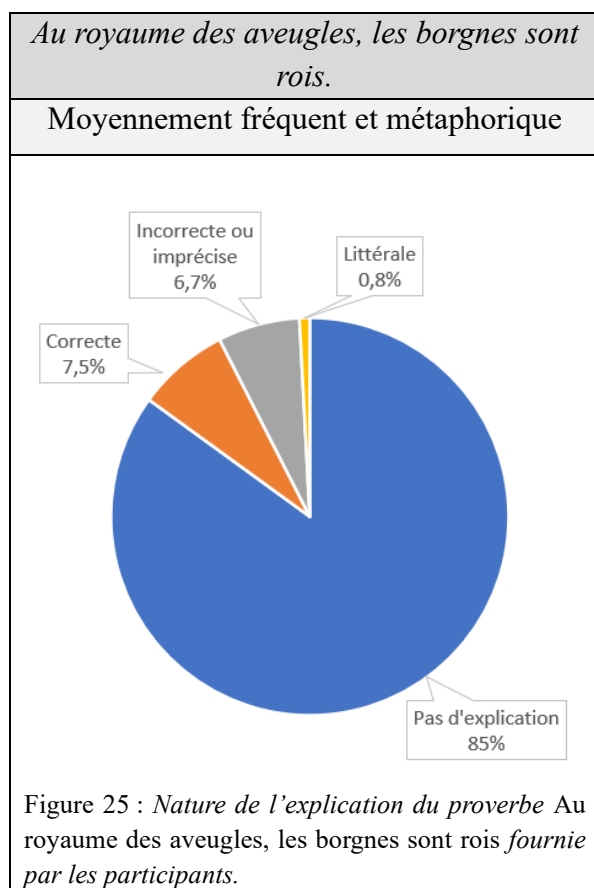
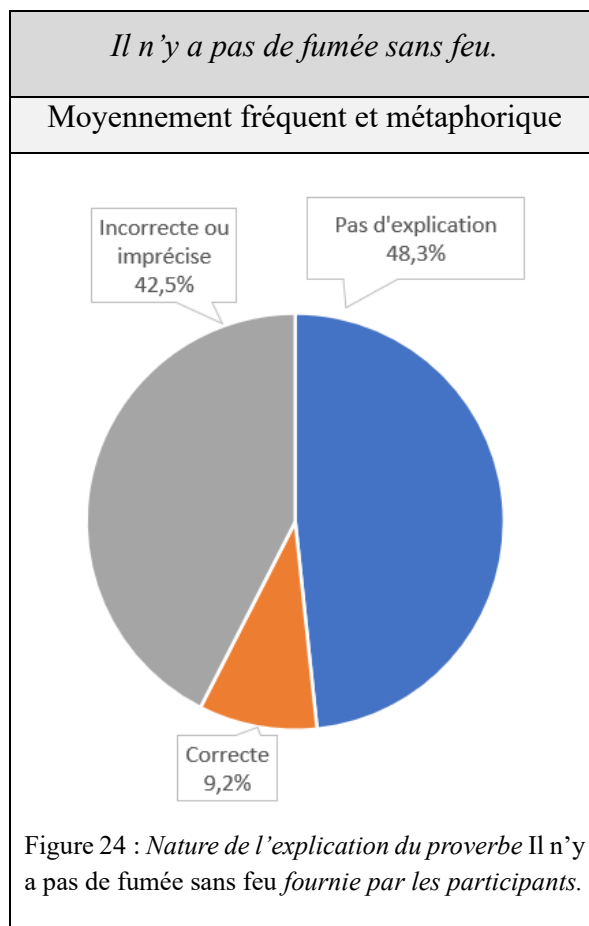
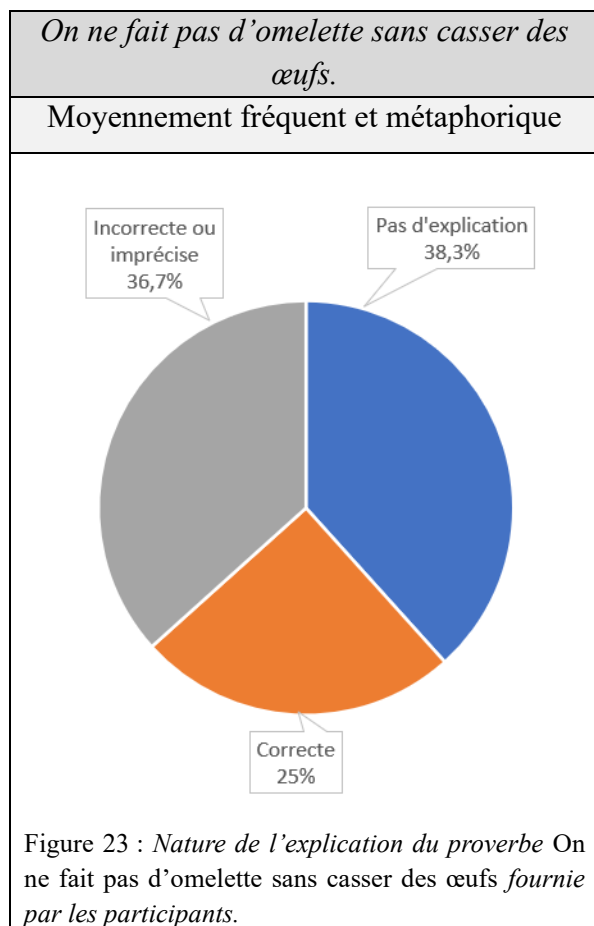
pas affirmer que les proverbes fréquents et littéraux n'ont jamais causé de difficultés à être expliqués – car l'un des deux a enregistré presque 50 % d'abstention au moment de l'expliquer⁶⁶ (cf. figure 22) – nous remarquons que lorsque les participants les expliquent, leurs réponses sont correctes dans plus de 90 %⁶⁷ des cas (cf. figures 21-22). Au contraire, lorsque les participants tentent d'expliquer les proverbes moyennement fréquents et métaphoriques, leurs réponses sont moins souvent correctes : seulement 70 %⁶⁸ d'entre elles – dans le meilleur des cas – sont correctes (cf. figures 23-26).



⁶⁶ Nous ignorons la raison pour laquelle ce proverbe, pourtant fréquent et littéral, a enregistré autant d'abstentions au moment de l'expliquer. Néanmoins, nous proposons ici une hypothèse : peut-être les participants ont-ils considéré ce proverbe comme étant plus métaphorique que ce qu'il n'est, et ont donc considéré que l'expliquer poserait une difficulté supérieure à l'autre proverbe littéral, lequel, par ailleurs, possède une syntaxe claire et habituelle en français (article - nom - verbe - attribut), au contraire du proverbe qui nous intéresse ici, qui affiche un article zéro et qui est averbal (nom - participe passé - nom - participe passé).

⁶⁷ Pour plus de précision : ceci renvoie à la proportion de participants qui ont, parmi ceux ayant expliqué les proverbes fréquents et littéraux, donné une explication correcte. Pour le premier proverbe, parmi les 77 % de personnes l'ayant expliqué, 96 % d'entre elles ont donné une explication correcte (cf. figure 21). Pour le second proverbe, parmi les 58 % de personnes l'ayant expliqué, 98 % d'entre elles ont donné une explication correcte (cf. figure 22).

⁶⁸ Pour plus de précision : ceci renvoie à la proportion de participants qui ont, parmi ceux ayant expliqué les proverbes moyennement fréquents et métaphoriques, donné une explication correcte. Pour le premier proverbe, parmi les 62 % de personnes l'ayant expliqué, 40 % d'entre elles ont donné une explication correcte (cf. figure 23). Pour le second proverbe, parmi les 52% de personnes l'ayant expliqué, 17 % d'entre elles ont donné une explication correcte (cf. figure 24). Pour le troisième proverbe, parmi les 14% de personnes l'ayant expliqué, 47 % d'entre elles ont donné une explication correcte (cf. figure 25). Pour le dernier proverbe, parmi les 65 % de personnes l'ayant expliqué, 70 % d'entre elles ont donné une explication correcte (cf. figure 26).



Cette différence dans la capacité explicative des participants selon le type de proverbes présentés se remarque également par le fait que sur l'ensemble des participants, plus de la moitié est capable de renseigner correctement la signification des proverbes fréquents et littéraux (cf. figures 21-22), tandis que moins de la moitié est capable de faire de même avec les proverbes moyennement fréquents et métaphoriques (cf. figures 23-26). Ceci montre que l'explication d'une formule devient plus complexe lorsque son sens ne correspond pas à la simple addition du sens de chacun de ses constituants. Nous n'estimons pas que cette difficulté soit due au fait que ces 4 proverbes métaphoriques enregistrent une fréquence moins élevée que les proverbes littéraux proposés, étant donné que même si l'un d'entre eux n'était connu que par environ 60 % des participants (il s'agit du proverbe *Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois*), les trois derniers proverbes métaphoriques étaient connus à plus de 90 % et ont connu d'importantes difficultés d'explication de la part des participants.

Bien que cette dimension métaphorique des proverbes rende leur explication plus difficile, elle n'empêche néanmoins pas nos participants de les comprendre puisque, en tenant compte des évaluateurs les ayant déjà rencontrés, chacun de ces 4 proverbes métaphoriques a été jugé compris par plus de 88 % des jeunes interrogés.

Toujours en lien avec cette métaphoricité, cela fait plusieurs fois que nous évoquons l'importance du critère métaphorique dans la conception que se font les jeunes du proverbe. Ceux-ci semblent bien conscients de ce que cela signifie, car nous avons constaté très peu d'explications littérales des proverbes métaphoriques qui leur avait été soumis. À part 3 participants, tous ont tenté de fournir un sens autre que la somme des significations de chacune des unités composant la formule. Le fait qu'il existe un sens « caché » derrière de nombreuses formules proverbiales est donc un élément qui est parfaitement saisi par la très grande majorité du public.

Il est à noter que les explications de proverbes qui ont posé problème dans un groupe de répondants en ont également posé dans les autres groupes, ce qui signifie que même si les plus jeunes (12-18 ans) et les détenteurs d'un diplôme non universitaire sont moins nombreux à prétendre pouvoir expliquer les proverbes, ceux qui le font ne fournissent pas nécessairement plus de mauvaises explications que les autres participants. Ceci semble donc révéler, tant chez les 12-18 ans que chez les diplômés d'un enseignement non universitaire, une faible confiance dans leurs compétences explicatives – résultat que l'on peut relier à l'autoévaluation négative que chacun de ces deux groupes a fournie auparavant sur leurs connaissances proverbiales –, mais qui ne semble pas nécessairement justifiée. En effet, il n'est pas assuré que ces personnes

possèdent effectivement des compétences explicatives plus réduites que les autres groupes étant donné que l'on n'observe pas d'influence de l'âge ou du niveau d'étude sur le caractère correct ou incorrect des explications qui sont effectivement données. Nous ne pouvons donc pas exclure la thèse selon laquelle ces deux groupes sous-estiment leurs capacités explicatives. Néanmoins, nous ne pouvons pas non plus exclure une réelle incapacité explicative de la part des participants qui se sont gardés de fournir des explications. L'obligation de tous les participants à proposer des explications de divers proverbes pourrait résoudre cette indétermination, mais ceci n'a pas été appliqué dans le cadre de cette enquête.

Quoi qu'il en soit, il est clair qu'en ce qui concerne l'utilisation en contexte de ces 4 mêmes proverbes moyennement fréquents et métaphoriques, on observe pour chacun d'eux un taux de réussite supérieur au taux d'explications correctes fournies par les participants (cf. tableau 19). Ceci renforce l'idée selon laquelle les proverbes possèdent un statut de lexie, comme le soutient notamment Kleiber (1994), puisque, tant pour les proverbes que pour les lexies simples, il est toujours plus évident de les utiliser en contexte que de les expliquer précisément. Soit dit en passant, notons que les répondants qui se trompent le plus sur le choix du contexte approprié ou qui s'abstiennent le plus sont les plus jeunes (12-18 ans). Bien que cette différence ne soit pas statistiquement significative, car elle se base sur peu de données ($p > 0,05$), nous pouvons tout de même évoquer une hypothèse qui explique cette différence, dans l'éventualité où celle-ci n'est pas due au hasard : cette difficulté d'utilisation de la part des plus jeunes peut être en lien avec le fait qu'ils étaient les plus nombreux à avouer ne jamais avoir rencontré ces formules et à ne pas les comprendre. Par conséquent, face à ce manque de connaissances, il leur est difficile de sélectionner un contexte approprié pour l'énonciation de ces proverbes.

Tableau 19 : Taux d'explications et d'utilisations en contexte correctes fournies par les participants : proverbes moyennement fréquents et métaphoriques.

	Taux de réponses correctes	
	Explication des participants	Utilisation en contexte
<i>On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.</i>	25 %	84 %
<i>Il n'y a pas de fumée sans feu.</i>	9,2 %	52 %
<i>Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois.</i>	7,5 %	52 %
<i>Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.</i>	45 %	80 %

Nous n'observons aucune autre influence du niveau d'étude sur la suite des résultats. À l'inverse, l'âge des participants semble y jouer un rôle, notamment lorsqu'il est question de compléter un proverbe incomplet. Avant toute chose, remarquons que l'âge des participants ne rentre aucunement en jeu lorsqu'il s'agit de déterminer si un proverbe est complet ou incomplet (cf. tableau 20). En revanche, lorsqu'un proverbe est reconnu comme étant incomplet, la suite correcte de la formule est très souvent majoritairement donnée par les plus âgés (26-32 ans) et, à l'occasion, également majoritairement donnée par les jeunes de la tranche d'âge intermédiaire (19-25 ans), mais jamais majoritairement donnée par les plus jeunes (12-18 ans) (cf. tableau 20).

Tableau 20 : Taux de jugements corrects sur la complétude ou l'incomplétude des proverbes et taux de suites correctes des proverbes incomplets.

	Taux de participants ayant jugé correctement la complétude ou l'incomplétude des proverbes			Taux de participants ayant complété correctement les proverbes incomplets		
	12-18 ans	19-25 ans	26-32 ans	12-18 ans	19-25 ans	26-32 ans
<i>Mariage pluvieux, mariage heureux</i>	95 %	95 %	95 %	/	/	/
<i>Donner c'est donner, reprendre c'est voler</i>	100 %	100 %	100 %	/	/	/
<i>L'argent ne fait pas le bonheur</i>	92,5 %	82,5 %	80 %	/	/	/
<i>Il n'y a pas de sot métier (il n'y a que de sottes gens)</i>	42,5 %	17,5 %	22,5 %	2,5 %	2,5 %	12,5 %
<i>Chacun son métier (et les vaches seront bien gardées)</i>	42,5 %	47,5 %	27,5 %	2,5 %	10 %	15 %
<i>Il faut rendre à César ce qui est à César (et à Dieu ce qui est à Dieu)</i>	5 %	2,5 %	2,5 %	0 %	0 %	0%
<i>Il faut manger pour vivre (et non vivre pour manger)</i>	40 %	50 %	65 %	15 %	15 %	32,5 %
<i>Quand on parle du loup (on en voit la queue)</i>	40 %	52,5 %	72,5 %	27,5 %	42,5 %	62,5 %
<i>C'est au pied du mur qu'on voit (le maçon)</i>	92,5 %	90 %	90 %	12,5 %	15 %	15 %
<i>Qui sème le vent (récolte la tempête)</i>	100 %	100 %	100 %	55 %	75 %	87,5 %
<i>Mieux vaut arriver en retard (qu'arriver en corbillard)</i>	92,5 %	100 %	97,5 %	5 %	2,5 %	7,5 %
<i>À bon entendeur (salut)</i>	40 %	25 %	25 %	5 %	15 %	17,5 %

Même si ces différences ne sont pas toujours importantes entre les groupes d'âge, cela nous permet néanmoins d'affirmer que nous observons la tendance suivante : si les participants les plus jeunes ne sont pas moins performants pour déterminer la complétude ou l'incomplétude d'un proverbe (ce qui relève en grande partie de leurs compétences parémiologiques), ils semblent l'être effectivement moins pour compléter la suite d'un proverbe incomplet (ce qui relève plutôt de leurs connaissances parémiologiques).

Comme nous pouvions nous y attendre, il y a un lien entre la fréquence des proverbes proposés aux participants – établie par la liste d'Arnaud (1992) – et leur connaissance et utilisation par les répondants à l'enquête. En effet, plus les proverbes sont estimés fréquents par la liste d'Arnaud, plus les participants les ont déjà rencontrés et les utilisent, et inversement (cf. tableau 21). Les proverbes fréquents sont tellement courants qu'ils sont rencontrés et utilisés par l'ensemble du public interrogé, indépendamment de leur âge. De la même manière, les proverbes peu fréquents sont tellement rares qu'ils sont peu connus et peu utilisés par les participants de chacune des tranches d'âge établies. En revanche, c'est sur le plan des proverbes moyennement fréquents que des différences s'observent au niveau de l'âge des participants. En effet, en ce qui concerne ces proverbes, plus les participants sont jeunes, moins ils les ont déjà rencontrés et moins ils les utilisent (cf. tableau 21).

Tableau 21 : *Taux moyen de participants connaissant et utilisant les proverbes en fonction de leur fréquence.*

	Pourcentage moyen de participants ayant déjà rencontré les proverbes			Pourcentage moyen de participants utilisant les proverbes		
Proverbes fréquents	99,8 %			95,4 %		
Proverbes moyennement fréquents	62,9 %			41,9 %		
	12-18 ans	19-25 ans	26-32 ans	12-18 ans	19-25 ans	26-32 ans
	16,5 %	21,7 %	24,8 %	10,2 %	14,8 %	16,9 %
Proverbes peu fréquents	18,5 %			0,8 %		

La liste d'Arnaud, établie au début des années 90, semble donc globalement encore d'actualité chez les jeunes de la génération Z puisque l'on observe bel et bien un recul progressif de leur familiarité avec ces formules à mesure qu'elles apparaissent vers le bas de la liste. Néanmoins, certaines formules appartenant au milieu de cette liste, et qui sont très proches les unes des autres, obtiennent des résultats plutôt contrastés les unes par rapport aux autres : certaines semblent très connues des jeunes interrogés, notamment *Mieux vaut être seul que mal accompagné* (connue à 100 %) et *Tout vient à point à qui sait attendre* (connue à 98 %)⁶⁹ ; d'autres paraissent peu connues de ce public, comme c'est le cas pour *Ce que femme veut, Dieu le veut* (connue à 43,3 %) et *Faute de grives, on mange des merles* (connue à 18,3 %). Il semble donc que si la liste d'Arnaud reste actuelle de manière globale, elle devrait subir quelques modifications plus locales pour traduire avec plus de précision les connaissances actuelles des jeunes en matière de proverbes.

Enfin, en ce qui concerne la familiarité du public interrogé avec les formules détournées, nous remarquons que les proverbes-sources qui ont donné naissance aux détournements sont en général effectivement perçus par les participants, bien que les bonnes réponses ne constituent pas toujours la majorité absolue (cf. tableau 22). Notons toutefois que lorsque des mauvaises réponses sont données, il s'agit souvent de formulations très proches du proverbe-source recherché (mais il en manque par exemple une partie ou bien un des mots a été remplacé par un mot incorrect, etc.). En outre, nous observons dans la plupart des cas un pourcentage non négligeable d'abstentions de la part d'une partie du public. Cette partie est essentiellement constituée de jeunes entre 12 et 18 ans (cf. tableau 22). Les plus jeunes sont donc moins aptes à percevoir le proverbe d'origine derrière un détournement proverbial, ce qui indique dans ce cas des connaissances proverbiales plus réduites chez ce type de public que chez les représentants des deux autres tranches d'âge.

⁶⁹ Le fait que ces deux proverbes – pourtant considérés selon la liste d'Arnaud (1992) comme moyennement fréquents – soient largement connus par nos participants ne nous étonne que très peu étant donné que nous les avons antérieurement rencontrés à plusieurs reprises sur le réseau social *Facebook* durant notre période d'évaluation de la vitalité actuelle du genre proverbial (cf. annexe 1).

Tableau 22 : Taux de réponses correctes, incorrectes et d'abstention concernant la recherche du proverbe-source de proverbes détournés.

	<i>Qui vole un bœuf est vachement musclé.</i>			<i>Un clavier AZERTY en vaut deux.</i>			<i>C'est en sciant que Léonard devint scie.</i>			<i>Chassez le naturiste, il revient au bungalow.</i>		
Taux de participants ayant perçu le proverbe-source	62,5 %			34,2 %			50,8 %			67,5 %		
Taux de réponses incorrectes	2,7 %			32,5 %			3,3 %			5 %		
Taux d'abstention	15,8 %			33,3 %			45,8 %			27,5 %		
	12-18 ans	19-25 ans	26-32 ans	12-18 ans	19-25 ans	26-32 ans	12-18 ans	19-25 ans	26-32 ans	12-18 ans	19-25 ans	26-32 ans
	11,6 %	0,8 %	3,3 %	20,8 %	7,5 %	5 %	22,5 %	10,8 %	12,5 %	20%	4,2 %	3,3 %

Toutes ces observations concernant la maîtrise du genre proverbial chez les jeunes interrogés nous permettent d'affirmer l'importance que prend la structure formelle des énoncés dans leur rapport aux proverbes. En effet, lorsqu'ils doivent évaluer des énoncés (que ce soit pour reconnaître des proverbes parmi d'autres énoncés ou des proverbes complets parmi des proverbes incomplets), les participants se basent dans un premier temps sur leurs connaissances – c'est-à-dire sur leur bagage parémiologique –, mais, lorsque les énoncés leur sont inconnus, ils mobilisent alors leurs capacités de reconnaissance des structures proverbiales. Ceci signifie que les jeunes interrogés sont sensibles aux matrices proverbiales, au sens d'Anscombe (section 7.1.2.3.). Toutefois, nous estimons que le contenu de ces énoncés, lorsqu'il véhicule une certaine forme de sagesse, favorise également le rattachement de ces énoncés au genre proverbial, mais qu'il ne s'agit pas d'un élément strictement nécessaire selon les participants (si c'était le cas, nous n'aurions pas observé une si grande confusion avec les expressions idiomatiques ou avec les phrases situationnelles qui, elles, n'ont pas un lien si évident avec la notion de sagesse).

Enfin, ces exercices effectués par les participants ont fait émerger des résultats intéressants à propos de leurs connaissances et compétences parémiologiques. Nous avons observé que les plus jeunes (12-18 ans) et les détenteurs d'un diplôme non universitaire estiment plus souvent que les autres comprendre les proverbes sans pouvoir les expliquer. Rappelons ensuite que nous avons vu précédemment que ce même public s'autoévaluait largement négativement à propos de leurs connaissances proverbiales. Les exercices effectués sur des énoncés concrets ont révélé que même si ces participants ont une perception plus négative que les autres de leurs propres connaissances et compétences en matière de proverbes, ceci ne s'avère pas toujours exact dans les faits. En effet, en réalité, pour ce qui est des titulaires d'un diplôme non universitaire, nous n'avons observé aucune différence significative entre leurs réponses et celles du reste des participants, et ce, tant au niveau de leurs connaissances (quantité de proverbes connus) que de leurs compétences parémiologiques (capacité à repérer des énoncés proverbiaux). Pour ce qui est des jeunes entre 12 et 18 ans, en revanche, si eux non plus ne possèdent pas de compétences parémiologiques plus réduites que ceux des deux autres groupes d'âge (ils sont autant capables que les autres de repérer des énoncés proverbiaux), leur bagage parémiologique, lui, semble effectivement plus réduit.

15.4. De nouveaux proverbes chez les jeunes ?

Quelle relation les jeunes entretiennent-ils avec les nouveaux proverbes ? S’imaginent-ils la possibilité d’un renouvellement du genre proverbial ou bien le considèrent-ils comme un genre fermé, peu enclin aux nouveautés ?

En ce qui concerne les 3 formes en cours de proverbialisation que nous avons intégrées à l’enquête, la majorité des participants se montre favorable à l’inscription de 2 d’entre elles dans le genre proverbial et défavorable pour la dernière (cf. tableau 23).

Tableau 23 : Taux de participants favorables, défavorables ou neutres concernant l’inscription de certains nouveaux proverbes dans le genre proverbial.

	Taux de participants		
	Favorables à une inscription dans le genre proverbial	Défavorables à une inscription dans le genre proverbial	Neutres
<i>On ne change pas une équipe qui gagne.</i>	70 %	16,7 %	13,3 %
<i>Un train peut en cacher un autre.</i>	58,3 %	25 %	16,7 %
<i>On ne tire pas sur une ambulance.</i>	33,3 %	48,3 %	18,3 %

Ceci démontre que tout énoncé dont la forme et le contenu rappellent les proverbes n’est pas nécessairement inclus automatiquement dans le genre, mais que le caractère usité de ces énoncés est un critère qui a son importance, comme l’ont souligné Villers (2015) et Norrick (1985). En effet, les énoncés qui ont été majoritairement reconnus comme des proverbes sont donc ceux dont le processus de proverbialisation est plus avancé, et, pour cela, il faut qu’ils aient été utilisés suffisamment de fois pour qu’ils se répandent dans la communauté linguistique et s’installent durablement dans la mémoire collective du public interrogé. D’ailleurs, le jugement porté sur ces nouveaux proverbes coïncide avec l’investigation que nous avons menée sur la vitalité des proverbes dans la presse, car les nouveaux proverbes qui ont été plus favorablement inscrits dans le genre proverbial par nos évaluateurs sont ceux qui sont apparus le plus fréquemment dans notre corpus (sous sa forme canonique pour *On ne change pas une équipe qui gagne* et par le biais de nombreux détournements pour *Un train peut en cacher un autre*). À l’inverse, le nouveau proverbe le plus souvent jugé exclu de la catégorie proverbiale

par nos évaluateurs – à savoir, *On ne tire pas sur une ambulance* – ne montre que très peu d’occurrences dans les articles de presse et les romans que nous avons analysés (cf. section 11.3.). Néanmoins, rappelons tout de même que le caractère usité d’une formule ne fait pas tout et que leur forme, ainsi que leur contenu, jouent un rôle crucial également puisque nous remarquons que les faux proverbes que nous avons soumis aux évaluateurs – qui, par conséquent, ne remplissent pas du tout le caractère usité – ont été plus largement inscrits dans le genre proverbial que ces formules en cours de proverbialisation (cf. section 15.3.1.). Il s’agit peut-être des termes plus modernes présents dans ces nouveaux proverbes (*ambulance, train*) qui ont gêné les évaluateurs, qui, comme nous l’avons vu, rattachent le genre proverbial à des temps anciens. C’est d’ailleurs le nouveau proverbe qui ne contient pas de terme moderne qui a été le plus souvent considéré comme appartenant au genre. Il se peut également que ces termes aient empêché les évaluateurs de percevoir le sens métaphorique de ces formules qui est précisément ce qui leur permet de fonctionner comme des énoncés proverbiaux (cf. chapitre 9). Dès lors, la prégnance du sens littéral dans la manière dont certains évaluateurs saisissent ces énoncés a éventuellement pu les empêcher de leur accorder l’étiquette proverbiale.

Pour ce qui est de la question de la possible émergence de nouveaux proverbes, les participants sont, de manière générale, assez hésitants. En effet, si moins de 20 % d’entre eux affirment que le genre proverbial ne se renouvelle pas et qu’un tiers d’entre eux sont certains que c’est le cas, plus de 40 % de participants estiment que l’apparition de nouveaux proverbes est possible, sans toutefois s’en dire pleinement convaincus (cf. figure 27)

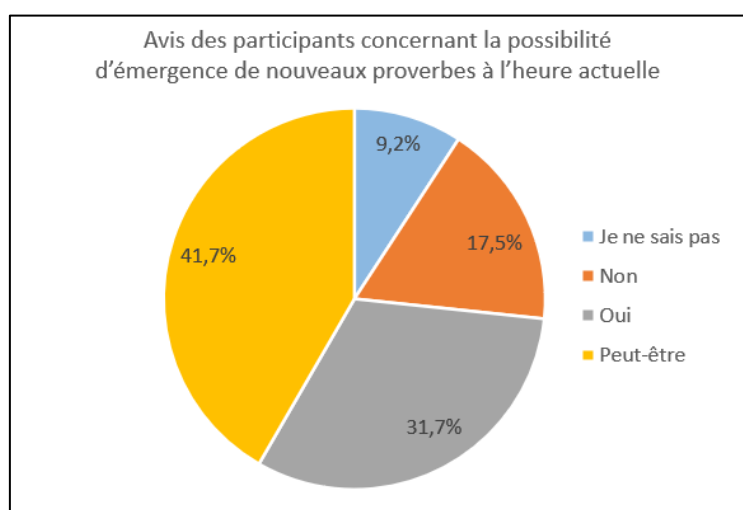


Figure 27 : Avis des participants concernant la possibilité d’émergence de nouveaux proverbes à l’heure actuelle.

Cette hésitation s'explique sans doute par le fait qu'il est parfois bien difficile de déterminer si une formule proverbiale est récente ou non. Ceci se remarque d'ailleurs par le fait que, parmi l'entièreté des répondants à l'enquête (323 participants), seuls 7 d'entre eux ont évoqué une formulation susceptible de passer en proverbe. Parmi elles, on retrouve des énoncés issus de la littérature politique⁷⁰, de la publicité préventive⁷¹, du sport⁷², ou encore de la culture moderne telle que les chansons⁷³ ou les sketches humoristiques⁷⁴. La formulation la moins récente (celle issue de la littérature politique) trouve son origine dans le début du XVI^e siècle, toutes les autres datant du XX^e ou du XXI^e siècle, ce qui démontre que la modernité peut tout à fait servir de source d'inspiration pour l'émergence de potentiels futurs proverbes. Il est assez aisé, pour certaines de ces formulations, d'imaginer qu'elles puissent servir de proverbes dans les années à venir parce qu'elles possèdent déjà des caractéristiques proches de celles du genre proverbial. Pour d'autres, en revanche – comme c'est le cas pour *Boire ou conduire, il faut choisir* –, il n'est pas évident de les percevoir autrement que comme de simples slogans à interpréter littéralement. Cela tient au fait qu'il est compliqué de percevoir la montée hypo/hyperonymique dont ils devraient faire l'objet pour pouvoir être considérés comme des proverbes, selon Kleiber (cf. section 7.2.1.). Néanmoins, nous pourrions faire l'hypothèse qu'un jour ces énoncés deviennent applicables à des situations diverses, tout en conservant un sens littéral propre à une situation particulière dont elle serait un exemple d'application parmi d'autres, comme cela est déjà le cas pour le nouveau proverbe *Un train peut en cacher un autre* (comme vu précédemment, cet énoncé peut être tout à fait applicable à une situation qui ne concerne pas les trains). Par exemple, *Boire ou conduire, il faut choisir* pourrait être utilisé dans d'autres contextes impliquant un choix qui demande de renoncer à l'autre possibilité, pourtant tentante aussi, et il pourrait devenir un nouveau proverbe aux côtés du proverbe déjà existant, *Choisir, c'est renoncer*. Ceci ne reste qu'une conjecture et il se pourrait que cet énoncé conserve strictement son statut de slogan, sans évoluer vers le genre proverbial. Notons également que bon nombre de phrases situationnelles et expressions idiomatiques sous forme d'énoncés humoristiques ont également été énoncées dans le cadre de cette question⁷⁵.

⁷⁰ *Le mensonge prend l'ascenseur et la vérité prend l'escalier.*

⁷¹ *Boire ou conduire, il faut choisir ; Si c'est gratuit, c'est vous le produit.*

⁷² *On ne change pas une équipe qui gagne.*

⁷³ *Il en faut peu pour être heureux.*

⁷⁴ *Tout est possible, tout est réalisable, c'est le jeu de la vie.*

⁷⁵ *C'est pas le couteau le plus aiguisé du tiroir ; C'est pas le pingouin qui glisse le plus loin ; Il n'a pas toutes ses frites dans le même sachet ; être dans le talon de ses chaussettes...*

Les nouveaux proverbes, s'ils sont difficiles à mentionner consciemment, ne sont pas totalement inconnus des jeunes puisque lorsque nous leur avons demandé de citer des proverbes de mémoire, nous avons observé la présence de 10 proverbes non reconnus officiellement par nos sources de référence, soit parce que celles-ci ne sont pas à jour, soit parce que nous sommes réellement en présence de *proverbes en puissance*, selon les termes de Lambertini (cf. chapitre 10). Voici les formules que nous estimons être des potentiels nouveaux proverbes, car elles correspondent en grande partie aux critères proverbiaux (même s'il est éventuellement possible d'ouvrir des discussions sur l'applicabilité de ces critères à chacune de ces formules) :

- (55) *Le positif attire le positif.*
- (56) *Suis-moi je te fuis, fuis-moi je te suis.*
- (57) *On ne change pas une équipe qui gagne.*
- (58) *L'important, c'est pas la chute, c'est l'atterrissage.*
- (59) *Mieux vaut vivre avec des remords qu'avec des regrets.*
- (60) *Qui se nourrit d'attente risque de mourir de faim.*

Voici celles qui semblent, au contraire, être des proverbes anciens qui ne sont pas repris dans nos sources de référence :

- (61) *Qui dit un mensonge en dit cent.*
- (62) *Mieux vaut trop que pas assez.*

Comme n'importe quel dictionnaire, *Le Robert* opère une sélection parmi les entrées qu'il présente ; certains proverbes trop anciens, trop peu connus ou trop peu usités finissent donc par disparaître de sa macrostructure. Pour ce qui est de la base de données *DicAuPro*, elle a, pour sa part, l'ambition de rassembler un maximum de proverbes, même les plus anciens. Elle fait ainsi l'objet de mises à jour régulières visant à tous les intégrer. Elle ne contient donc tout simplement pas encore les proverbes dont nous parlons ici.

Enfin, certaines formules nous paraissent modernes, mais reprennent une idée déjà présente dans un proverbe attesté. C'est le cas des énoncés suivants :

- (63) *Quand on veut, on peut.*
- (64) *C'est en faisant des erreurs que l'on apprend.*

L'énoncé (63) peut être vu comme une variante du proverbe *Vouloir, c'est pouvoir*. Puisque la première occurrence de cette formulation attestée par *DicAuPro* vient de la liste d'Arnaud

– datant du début des années 90 –, il s’agit d’une variante récente. Étant donné que sa forme est relativement éloignée du proverbe attesté, il se pourrait tout à fait qu’elle soit, à l’avenir, considérée comme un nouveau proverbe à part entière (dans le cas où le lien entre cette variante récente et le proverbe initial ne serait plus opéré dans l’esprit des locuteurs et/ou dans le cas où le proverbe initial disparaîtrait du bagage parémiologique des locuteurs). Pour ce qui est de l’énoncé (64), il n’agit pas comme une variante d’un proverbe attesté, mais il reprend l’idée générale de proverbes déjà existants. Par exemple, il intègre l’idée de l’erreur comme un fait acceptable, que l’on retrouve dans le proverbe *L’erreur est humaine*, ainsi que l’idée de l’amélioration de ses compétences par les répétitions, qui constitue l’essence du proverbe *C’est en forgeant qu’on devient forgeron*. Il pourrait donc s’agir d’un potentiel nouveau proverbe qui exprime différemment des idées déjà évoquées. Cette vision peut être critiquée, et certains trouveront sans doute que cet énoncé n’est rien d’autre que la simple explication ou la traduction de proverbes qui expriment déjà, en partie, cette idée.

Quoi qu’il en soit, même si la conception de nouveaux proverbes reste une réalité plutôt incertaine pour les jeunes interrogés, la majorité d’entre eux n’en exclut pas la possibilité et ne considère donc pas le genre proverbial comme un genre immuable, figé dans le passé. De plus, nous avons nous-même pu observer l’existence de certaines de ces nouvelles formules dans le bagage linguistique de notre public-cible, bien qu’il soit évidemment impossible à l’heure actuelle d’affirmer qu’elles seront effectivement considérées comme de réels proverbes à l’avenir.

Conclusion, limites et pistes de réflexion

L'élaboration de cette enquête nous a permis de faire un état des lieux de la présence du genre proverbial dans la vie des jeunes appartenant à la génération Z. Malgré le fait qu'il s'agisse d'un genre plurimillénaire et que dans les discours dominants, on lui attribue régulièrement une image de genre vieilli et associé aux temps passés, ce n'est pas pour autant que les nouvelles générations s'en détachent. Certes, les jeunes ont bien conscience que cette forme d'expression ne date pas d'hier, mais ils ne considèrent pas qu'elle soit uniquement réservée aux personnes âgées. De la même manière, ils n'associent pas le proverbe à des locuteurs dont le métier serait peu valorisé socialement. La vision du proverbe comme marqueur d'un statut social inférieur, tel qu'il était perçu au XVII^e siècle, semble avoir aujourd'hui disparu. L'idée que se font les jeunes du proverbe de nos jours correspond davantage à la perception globale du proverbe à partir du XIX^e siècle qui s'inscrit dans le mouvement général d'une reconsidération du phénomène parémique. En effet, l'aspect péjoratif qui s'est vu associé au proverbe au cours de son histoire ne s'est pas vu reflété dans les réponses et choix des participants à notre enquête. Le fait d'utiliser ou non des proverbes ne renvoie donc plus, selon les jeunes, à une distinction sociale, mais il s'agit plutôt d'une question d'âge. En effet, si les jeunes ne relient pas nécessairement ce genre ancien à des personnes âgées, ils semblent bel et bien éviter l'association entre proverbes et personnes jeunes, laissant ainsi entendre que plus un locuteur est jeune, moins il est susceptible d'utiliser cette forme d'expression. Pour autant, le genre proverbial ne se voit pas menacé par cette dissociation puisque ces jeunes eux-mêmes sont très peu nombreux à avouer ne jamais entendre de proverbes et ne jamais en utiliser. Autrement dit, le lien avec le genre proverbial, même auprès de la jeune génération, est encore bien présent. Néanmoins, il est vrai que l'on peut consentir à un changement de nature des proverbes connus par cette nouvelle génération, comme l'avait déjà évoqué Anscombe (1999) : les proverbes sont plus familiers aux jeunes interrogés – tant sur le plan réceptif que productif – à mesure qu'ils possèdent un indice de fréquence élevé. Les proverbes les plus reliés aux modes de vies traditionnelles perdent en fréquence et sont donc moins connus de ce public. Pour autant, le genre proverbial n'est pas voué à disparaître puisque de nouvelles formes proverbiales émergent de nos jours. Les jeunes eux-mêmes sont parvenus, consciemment ou non, à en énoncer quelques-uns ou à en reconnaître quelques-uns comme faisant partie du genre proverbial. Ces formules possèdent, par ailleurs, un lien évident avec la modernité. Certains stéréotypes linguistiques, qui ne sont plus en phase avec la société actuelle, tendent donc à disparaître ; d'autres, davantage en adéquation avec la réalité contemporaine, semblent émerger.

C'est d'ailleurs via des modes de communication qui rythment leur quotidien que les jeunes se disent davantage en contact avec ces formules, et si certains modes sont traditionnels comme de simples conversations orales, d'autres sont plus modernes, comme les échanges sur Internet. La jeunesse actuelle dit encore rencontrer régulièrement le genre proverbial qui, visiblement, s'adapte à de nouvelles formes de communication. En outre, si au premier abord, cette nouvelle génération rencontre des difficultés à conscientiser à quel point le genre proverbial lui est utile au quotidien, il semble que dans les faits, il lui permet d'interagir réellement avec l'autre puisque, selon les jeunes, son utilisation profite aux deux parties impliquées dans l'échange.

Pour ce qui est de la manière dont les jeunes d'aujourd'hui se représentent la réalité linguistique derrière le terme *proverbe*, nous pouvons affirmer que, pour eux, ce terme renvoie bien à quelque chose de concret et qu'il s'agit d'une notion qui leur est familière. S'il n'est pas toujours évident pour chacun d'entre eux d'en cerner précisément les contours, le genre proverbial se voit, au contraire, assez bien délimité de manière collective. En effet, la précision définitionnelle de ce genre survient avec la combinaison des différentes représentations des participants. Ceux-ci sont donc globalement conscients qu'il s'agit d'un genre ancien, oral, bref, générique, répandu, anonyme, délivrant un contenu sentencieux, et essentiellement métaphorique. L'importance que prend ce dernier critère pour les jeunes interrogés participe d'ailleurs à la confusion qu'ils établissent entre le genre proverbial et d'autres stéréotypes linguistiques comme les expressions idiomatiques et les phrases situationnelles. Le caractère figé de ces stéréotypes entretient sans doute cette confusion, mais d'une manière plus inconsciente, étant donné que la fixité formelle des proverbes n'a été que très peu évoquée par les jeunes interrogés.

En revanche, pour ce qui est de la forme globale des énoncés proverbiaux, il s'agit d'un élément particulièrement bien intégré chez les jeunes puisque tous, indépendamment de leur sexe, de leur âge ou de leur niveau d'étude, sont majoritairement capables de reconnaître des énoncés adoptant des structures proverbiales, au point parfois de considérer comme des proverbes des énoncés qui leur sont totalement inconnus. S'ils sont sensibles à l'aspect structurel des proverbes (incluant sa complétude syntaxique, son binarisme et son caractère rimé), il ne s'agit pas pour autant de l'unique critère auquel les jeunes prêtent attention. En effet, leur contenu sentencieux et métaphorique, ainsi que leur fréquence d'apparition dans les

discours qui les entourent ont également de l'importance dans la perception qu'ils se font des proverbes. Les compétences parémiologiques des jeunes semblent donc encore à l'heure actuelle assez bien développées puisqu'ils restent sensibles à la forme particulière de ce genre, c'est-à-dire aux matrices proverbiales, au sens d'Anscombe (2012 : 34). Toutefois, comme nous l'avons déjà signalé, ils rencontrent tout de même parfois certaines difficultés de distinction entre celui-ci et d'autres genres proches, ainsi que des difficultés à expliquer le signifié de ces énoncés, même s'ils leur sont connus et qu'ils les comprennent. Ces difficultés sont dues aux propriétés mêmes des proverbes : dans le premier cas, la similarité de leurs caractéristiques définitoires et de celles des genres voisins, menant conséquemment à un problème terminologique ; et son statut de lexie, dans le second cas. Précisons que, ces difficultés, si elles affectent en partie les compétences parémiologiques des jeunes, elles concernent l'ensemble des groupes formés dans le cadre de cette enquête. En effet, bien que les plus jeunes (12-18 ans) et les personnes non diplômées d'un enseignement universitaire aient tendance à sous-estimer ces compétences, tous les participants ont montré les mêmes aptitudes et les mêmes difficultés à reconnaître les structure formelles particulières au genre proverbial.

Les différences entre les groupes surviennent lorsque l'on s'intéresse aux connaissances parémiologique des jeunes, c'est-à-dire à leur bagage parémiologique. À nouveau, les plus jeunes (12-18 ans) et les personnes non diplômées d'études universitaires ont tendance à évaluer leurs connaissances proverbiales plus négativement que les plus âgés (19-25 ans et 26-32 ans) et que les détenteurs d'un diplôme universitaire. Pourtant, nous n'avons pas observé de différence effective dans le bagage parémiologique des jeunes en fonction de leur niveau d'étude, pas plus qu'en fonction de leur sexe, par ailleurs. À contrario, il ressort de cette étude que les 12-18 ans connaissent effectivement moins de proverbes que les plus âgés : ils sont capables de citer, en moyenne, moins de proverbes corrects que les autres ; ils avouent plus souvent ne pas connaître certains proverbes ; ils sont moins performants pour compléter des formules proverbiales qu'ils reconnaissent incomplètes ; ils ont plus de difficultés à reconnaître un proverbe derrière un détournement proverbial ; enfin, plus les proverbes sont peu courants, plus ils admettent ne pas les connaître et ne pas les utiliser. Leur bagage parémiologique est donc effectivement plus réduit que leurs aînés, mais ceci peut s'expliquer par le statut de lexie accordé au proverbe. En effet, si le proverbe est une phrase-signe qui doit s'apprendre comme n'importe quelle dénomination linguistique avant de pouvoir être durablement stockée dans la mémoire de chaque membre d'une communauté, il n'est pas étonnant que les plus jeunes de

cette communauté – ayant eu moins d’occasions d’être exposés à certaines formules – n’aient pas encore intégré dans leur répertoire linguistique autant de proverbes que leurs aînés. Il faut donc s’attendre à ce que cet écart se résorbe au fil des années.

Les proverbes ont donc de beaux jours devant eux. Même s’il est vrai qu’une partie d’entre eux – notamment les moins fréquents, car plus spécifiques à des situations peu rencontrées par la jeunesse actuelle – est moins connue des jeunes d’aujourd’hui, le genre proverbial fait encore bel et bien partie de leur quotidien au sens large. Non seulement, de manière collective, on observe chez eux un bagage parémiologique assez large, mais aussi pas mal de variantes, de détournements, de jeux et une forme d’humour autour des proverbes, ce qui prouve la vitalité du genre.

Nous souhaitons préciser que si aucune différence effective du niveau d’étude sur les compétences et connaissances parémiologiques des jeunes de cette génération n’a été observée, il n’est pour autant pas exclu qu’une différence puisse exister, mais qu’elle n’ait pas été détectée étant donné notre échantillon restreint dans l’étude de cette variable. L’idéal aurait été de pouvoir étudier cette éventuelle influence sur l’ensemble des évaluateurs. De plus, dans le cadre de cette enquête, nous avons établi une corrélation entre le niveau d’étude des individus et leur niveau de culture, avec comme but de confirmer ou de rejeter les résultats d’Anscombe, lequel affirmait que plus un individu possède un niveau éducatif élevé, plus il a de la culture et plus il connaît de proverbes. Pour autant, il n’est pas exclu qu’un individu n’ayant pas étudié à l’université possède un bagage culturel plus important qu’un étudiant diplômé d’un enseignement universitaire. De plus, la branche étudiée pourrait avoir une influence sur le genre de culture possédée par chaque individu. Déterminer le niveau culturel d’un individu sans l’associer uniquement au type d’études suivies pourrait être intéressant. Enfin, nous estimons important de rappeler que cette enquête se base sur l’échantillon de participants que nous sommes parvenue à atteindre et que, bien qu’il s’agisse effectivement du type de public que nous visions pour notre étude, il s’agit d’un échantillon particulier et n’est donc pas entièrement représentatif des jeunes belges francophones en général. Pour des recherches futures, nous invitons à élargir le public touché (notamment en atteignant des jeunes issus d’autres types d’enseignement, comme l’enseignement technique ou professionnel, à titre d’exemple). Nous recommandons également de multiplier les énoncés de même type dans le questionnaire soumis aux participants, afin de permettre une reproductibilité des résultats (notamment pour pouvoir confirmer pleinement ou rejeter l’hypothèse de Schapira). Dans l’idéal, il serait intéressant

d'intégrer des interviews individuelles enquêteur/enquêté qui serviraient à affiner les représentations des jeunes liées aux proverbes. Enfin, nous invitons à effectuer également le même type de recherche sur un public plus âgé que celui interrogé dans le cadre de cette enquête dans le but d'établir une étude comparative qui pourrait fournir des résultats plus contrastés. Toutes ces propositions sont des pistes d'améliorations qui pourraient être appliquées dans une étude à plus large échelle.

Bibliographie

Ouvrages théoriques

- Anscombre, J.-C. (1994). Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative. *Langue française*, 102(1), 95-107.
- Anscombre, J.-C. (1999). Estructura métrica y función semántica de los refranes. *Paremia*, 8, 25-36.
- Anscombre, J.-C. (2000a). Présentation. In Anscombre, J.-C. (Ed), La parole proverbiale. *Langages*, 139(1), 3-5.
- Anscombre, J.-C. (2000b). Parole proverbiale et structures métriques. In Anscombre, J.-C. (Ed), La parole proverbiale. *Langages*, 139(1), 6-26.
- Anscombre, J.-C. (2005). Les proverbes : un figement du deuxième type ? *Linx*, 53, 17-33. <http://journals.openedition.org/linx/255>.
- Anscombre, J.-C. (2012). Pour une théorie du phénomène parémique. In Anscombre, J.-C., Darbord, B. & Oddo, A. (Eds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes* (21-39). Armand Colin.
- Arnaud, P. (1992). La connaissance des proverbes français par les locuteurs natifs et leur sélection didactique. *Cahiers de lexicologie*, 60(1), 195-238.
- Arora, S. (2015). The perception of proverbiality. In Mieder, W. (Ed), *Wise words : Essays on the Proverbs* (3-29). Routledge Library Editions: Folklore.
- Barta, P. (2006). Au pays des proverbes, les détournements sont rois. Contribution à l'étude des proverbes détournés du français. *Paremia*, 15, 57-71.
- Boukous, A. (1999). Le questionnaire. In Calvet, J.-L. & Dumont, P. (Eds), *L'enquête sociolinguistique* (15-24). L'Harmattan.
- Biscéré, A. (2009). Les fables d'Esopé : une œuvre sans auteur ? *Le Fablier, La Fontaine et quelques anciens*, 20, 9-35.
- Conenna, M. (2000). Structure syntaxique des proverbes français et italiens. In Anscombre, J.-C. (Ed), La parole proverbiale. *Langages*, 139(1), 27-38.
- Conenna, M & Kleiber, G. (2002). De la métaphore dans les proverbes. *Langue française*, 134(1), 58-77.
- Fournet-Pérot, S. (2020). Proverbes et locutions détournés : des outils contestataires. *Paremia*, 30, 63-72.
- Gómez-Jordana, S. (2012). Les moules proverbiaux en français contemporain. In Anscombre, J.-C., Darbord, B. & Oddo, A. (Eds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes* (114-132). Armand Colin.
- Hildebrandt, T. (2005). *The proverb: an interdisciplinary approach to a biblical genre*. Gordon University: Wenham.

- Ieraci Bio, A.-M. (1984). Le concept de *παροιμία* : proverbium dans la haute et la basse antiquité. In Buridant, C. & (Eds), Suard, F. *Richesse du proverbe vol 2 Typologie et fonctions* (83-94). Presses universitaires de Lille.
- Kleiber, G. (1994). *Nominales : essais de sémantique référentielle*. Armand Colin.
- Kleiber, G. (2008). Histoire de couple. Proverbes et métaphores. *Lingvisticae Investigationes*, 31(2), 186-199.
- Kouadio, Y. (2016). Proverbes et modernité, deux réalités irréconciliables ? *Estudios románicos*, 25, 241-252.
- Lambert, W. G. (1960). *Babylonian Wisdom Literature*. Oxford: At the Clarendon Press.
- Lambertini, V. (2020). Approche *corpus-driven* à l'étude du proverbe italien et français. *Reproducible Language Units from an Interdisciplinary Perspective*, 4, 349-368.
- Leguy, C. (2008). En quête de proverbes. *Cahiers de littérature orale*, 63-64, 59-81.
- Maloux, M. (1960). Introduction. In Maloux, M. (Ed), *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*. Larousse.
- Ménard, P. (2012). Les mentalités médiévales dans les proverbes. In Anscombre, J.-C., Darbord, B. & Oddo, A. (Eds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes* (244-259). Armand Colin.
- Norrick, N. R. (1985). *How Proverbs Mean: Semantic Studies in English Proverbs*. Mouton.
- Perrin, L. (2012). L'énonciation des proverbes. In Anscombre, J.-C., Darbord, B. & Oddo, A. (Eds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes* (53-66). Armand Colin.
- Rivière, D. (1982). De l'avertissement à l'anathème : le proverbe français et la culture savante (XVI^e-XVII^e siècle). *Revue Historique*, 268(1), 93-130.
- Rodegem, F. (1984). La parole proverbiale. In Buridant, C. & Suard, F. (Eds), *Richesse du proverbe vol 2 Typologie et fonctions* (121-135). Presses universitaires de Lille.
- Rodríguez Somolinos, A. (2012). Le statut des proverbes en diachronie. Du *bon enseignement au bas langage* (XVII^e-XVIII^e siècles). In Anscombre, J.-C., Darbord, B. & Oddo, A. (Eds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes* (229-243). Armand Colin.
- Peeters, B. (2010). « Un X peut en cacher un autre » : étude ethnosyntaxique. *2^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, 118.
- Schapira, C. (1999). *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*. Ophrys.
- Taylor, A. (1931). *The proverb*. Cambridge Mass.
- Taylor, A. (1962). *The proverb and an index to The proverb*. Folklore associates, Hatboro (Penn.).
- Villers, D. (2014). *Le proverbe et les genres connexes*. Presses académiques francophones.

- Villers, D. (2015). Proverbiogenèse et obsolescence : la naissance et la mort des proverbes. *Proverbium: Yearbook of International Proverb Scholarship*, 32, 383-424.
- Visetti, Y.-M. & Cadiot, P. (2006). *Motifs et proverbes : essai de sémantique proverbiale*. Presses universitaires de France.
- Visetti, Y.-M. & Cadiot, P. (2008). Proverbes, sens commun et communauté de langage. *Langages*, 170(2), 79-91.
- Wozniak, A. (2009). Le proverbe détourné : étude théorique appliquée à un corpus bilingue franco-espagnol. *Paremia*, 18, 185-196.

Dictionnaires et bases de données

- Académie française. (1694). *Dictionnaire de l'Académie françoise* (1^{re} éd.). Imprimerie royale. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280391q/f638.image>.
- Centre de Traitement automatique du Langage (CENTAL). (2016). *Dictionnaire philologique et automatique des proverbes français (DicAuPro)* [Base de données]. Coppens d'Eeckenbrugge M., Klein J.R., Pierret J.-M. (Eds), avec la collaboration de Mirella Conenna. Université catholique de Louvain. https://cental.uclouvain.be/dicaupro/a_propos.php.
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (n.d.). *Trésor de la langue Française informatisé (TLFi)*. ATILF - CNRS & Université de Lorraine. <http://www.atilf.fr/tlfi>.
- Centre de Traitement automatique du Langage (CENTAL). (2019). *Corpora/Romans* [Base de données]. Université catholique de Louvain. <https://cental.uclouvain.be/romans/>.
- Centre de Traitement automatique du Langage (CENTAL). (2019). *Corpora/Romans2* [Base de données]. Université catholique de Louvain. <https://cental.uclouvain.be/romans2/>.
- CEDROM-SNi, (n.d.). *Europresse. Base de données de presse francophone* [Base de données]. <https://www.europresse.com>.
- Didier, B. (Ed.). (1876). *Dictionnaire universel des littératures*, 3. Presses universitaires de France.
- Éditions Le Robert. (n.d.). *Dico en Ligne Le Robert*. <https://dictionnaire.lerobert.com>.
- Montreynaud, F., Pierron, A. & Suzzoni, F. (Eds). (1989). *Dictionnaire de proverbes et dictons*. Le Robert.

Sources historiques et documentaires

- Cendrars, B. (1997). *L'or. La merveilleuse histoire du général Johann August Suter*. Gallimard.
- Chambry, É. (Trad.). (1927). *Fables d'Ésope*. Paris : Les Belles Lettres, p.110.
https://archive.org/details/EsopeFablesEmileChambry/sope_-_Fables_-_C3%89mile_Chambry/page/n269/mode/2up.
- Drouin, V. (2011). *La Chatière*. Québec Amérique.
- Erasme. (1508). *Erasmi Roterodami Adagiorum Chiliades Tres, Ac Centuriae Fere Totidem*.
https://www.e-rara.ch/bau_1/content/zoom/12666779.
- L'Estoile, P. de. (1943). *Journal du règne d'Henri III*, t. 1, p. 579. Paris.
- Lebigre, A. (1980). *La Révolution des curés*, p. 158. Paris.
- Loysel, A. (1846). *Institutes coutumières* (M. Dupin & É. Laboulaye, Éd., 2 vol., vol. 1, p. 212). Paris. (Ouvrage original publié en 1607).
- Rey, A. (1984). Préface. In Montreynaud, F., Pierron, A. & Suzzoni, F. (Eds), *Dictionnaire de proverbes et dictons*, IX-XIX. Le Robert.
- Tuet, J.-C.-F. (1789). *Matinées sénonoises ou Proverbes françois, suivis de leur origine ; de leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes, de l'emploi qu'on en a fait en poésie et en prose ; de quelques traits d'histoire, mots saillans, et usages anciens dont on recherche aussi l'origine, etc. etc.* pp.1-2.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5657384q/f6.item>.
- Vaugelas, C. F. de. (1934). *Remarques sur la langue françoise*. (Éd. originale 1647 ; rééd. en fac-similé avec introd. par J. Streicher). Paris.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Cardinal Mercier, 31, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial